



MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES DONNÉES DE LA PERFORMANCE 2020

Missions du budget général de l'État

Résultats de l'année 2019

Directeur de la publication: Amélie Verdier
Rédacteur en chef: Pierre-Yves Le Corre
Coordination éditoriale: Quentin Hémond
Maquette: Sircom
ISSN : à venir
Dépôt légal : 2020

Direction du Budget

LES DONNÉES DE LA PERFORMANCE 2020

Résultats de l'année 2019

Missions du budget général de l'État

MESSAGE DE LA DIRECTRICE

Pour une lecture plus simple des résultats de l'action publique, « Données de la performance » proposent une vision synthétique et graphique des résultats obtenus par 25 missions du budget général de l'État en matière de performance de la dépense publique.

Les « fiches-missions » qui constituent ce document présentent, pour chacune d'entre elles, les principales données budgétaires et moyens engagés, l'évolution graphique de leurs indicateurs les plus représentatifs ainsi que des données statistiques portant sur la répartition des indicateurs et les taux d'atteinte des cibles au sein des programmes de la mission.

En complément des documents budgétaires annexés au projet de loi de règlement, cette nouvelle édition porte sur l'analyse des résultats obtenus en 2019 au regard des moyens engagés. Sa parution, avant le débat d'orientation des finances publiques permet de renforcer le chaînage vertueux entre exécution du budget 2019 et préparation du budget 2021.

Par ailleurs, cette édition comporte dans sa partie introductive les principales données relatives à l'exécution du budget de l'État en 2019 avec :

- les grands agrégats des finances publiques qui permettent de reconstituer le solde du budget de l'Etat;
- une vision des principales missions du budget général de l'Etat en termes de dépenses et d'emplois consommés.

Pour plus de transparence et pour un accès facilité à l'ensemble des données budgétaires, les résultats des indicateurs de performance de l'année 2019 sont également disponibles en data visualisation sur la nouvelle plateforme d'information de la Direction du Budget : budget.gouv.fr

Je souhaite vivement que cette mise en regard des principaux objectifs de nos politiques publiques, des moyens qui leur sont alloués et des résultats concrets atteints en 2019 puisse éclairer le débat en cours sur la trajectoire des finances dans le contexte de crise que connaît actuellement la France.

Amélie Verdier
Directrice du Budget

NOTE DE LECTURE

Ces fiches missions concernent vingt-cinq missions du budget général de l'État. En raison de la nature particulière des crédits qui leur sont alloués, les missions « Action et transformation publiques », « Engagements financiers de l'État », « Investissements d'avenir », « Relations avec les collectivités territoriales », et « Remboursements et dégrèvements » ne font pas l'objet d'une fiche dédiée, de même que les missions « Pouvoirs publics » et « Crédits non répartis » qui ne possèdent pas de volet performance. Les résultats des indicateurs de performance de l'année 2019 sont également disponibles en data visualisation sur la nouvelle plateforme d'information « budget.gouv.fr », en ligne depuis le 19 mai. Cette nouvelle plateforme développée par la direction du Budget résulte d'une refonte complète du Forum de la performance visant à améliorer la lisibilité des finances publiques, du budget de l'État et de la performance publique.

Chaque fiche se divise en deux parties :

Partie I: Données budgétaires de la mission et des programmes y concourant (cf. fiche de lecture page 7)

Cette partie rappelle les moyens humains et financiers engagés, les grands objectifs poursuivis par la mission, puis une représentation graphique des degrés de réalisation des indicateurs de performance pour les 3 derniers exercices. L'atteinte des cibles des indicateurs de programme, au titre de l'exercice budgétaire 2019, est répartie en quatre catégories (cible atteinte, amélioration, absence d'amélioration et données non renseignées). La méthodologie appliquée est la suivante :

• Cible atteinte

Il s'agit des sous-indicateurs qui ont objectivement atteint leur prévision pour 2019 (fixée en 2018), ou qui ont atteint leur prévision actualisée (estimée courant 2019).

• Amélioration

Cette catégorie concerne les sous-indicateurs pour lesquels la prévision n'est pas atteinte ou pas définie, voire exprimée en tendance, mais la réalisation 2019 est meilleure que la réalisation 2018.

• Absence d'amélioration

Il s'agit des indicateurs pour lesquels la prévision n'est pas atteinte et la réalisation 2019 est en deçà de la réalisation 2018.

• Données non renseignées

Cette catégorie concerne les sous-indicateurs pour lesquels la réalisation 2019 n'est pas renseignée à la date de publication du rapport annuel de performance.

Partie II: Focus sur les indicateurs les plus représentatifs de la mission

Cette partie propose une explication synthétique des résultats obtenus, au travers des indicateurs de performance les plus représentatifs de la mission (Indicateurs de niveau « mission » de la maquette de performance).

Les commentaires, issus des RAP (rapports annuels de performance, annexés à la loi de règlement), ne prétendent toutefois pas à l'exhaustivité ; seules les notes méthodologiques et les analyses intégrales présentes dans le RAP permettent une appréciation en profondeur des indicateurs et de leurs résultats.

TITRE DE LA MISSION DU BUDGET GÉNÉRAL

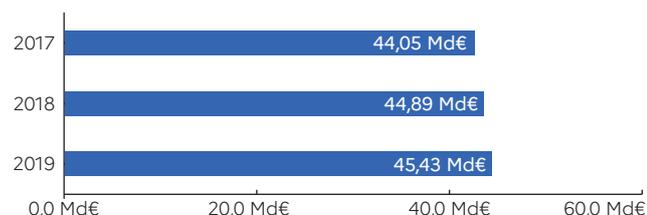
Les moyens



Montant de crédits,
hors versements au compte d'affectation spéciale Pensions



Effectifs



Nombre d'opérateurs rattachés aux programmes de la mission (et nombre total d'ETPT en fonction au sein de ces opérateurs). Données issues des RAP 2019.

Montant des dépenses fiscales liées à la mission (Montants issus du PLR 2019).

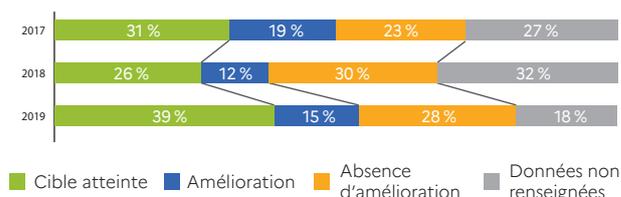
Montant des retours 2018 pour la France des politiques de l'UE dans le champ de la mission.

Les principaux objectifs

Cette partie rappelle les grands objectifs poursuivis par la mission, qui traduisent les priorités stratégiques de l'action publique.

Les indicateurs associés à ces objectifs sont représentés sur la page de droite de chaque mission.

Les résultats



Déclinaison de la performance par programme

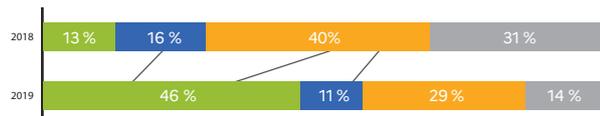
PXXX - Titre du Programme n°1



XX M€



XX ETPT



Cette partie retrace les objectifs définis pour chacun des programmes. Les indicateurs du programme sont rattachés à des objectifs. L'histogramme représente l'évolution de la performance des indicateurs du programme concerné.



Les effectifs

L'ETPT, pour « équivalent temps plein travaillé », est l'unité de décompte qui permet de mesurer la force de travail effectivement mobilisée. Les agents ne sont pas seulement décomptés en unité physique, corrigée de leur quantité de temps de travail (temps plein, temps partiel, etc.) : ils sont aussi décomptés à proportion de leur période d'activité dans l'année.

Par exemple, un agent recruté le 1er janvier à temps plein représente 1 ETPT tandis qu'un agent recruté au 1er juillet à temps plein ne représente que 0,5 ETPT.

Le nombre d'ETPT indiqué n'inclut pas les effectifs des opérateurs qui concourent à la réalisation de la politique publique.

Enfin, un nombre d'ETPT équivalent à 0 signifie le plus souvent que les effectifs sont portés par les programmes supports des ministères (exemple de la mission Immigration, asile et intégration, où les effectifs sont portés par le P216 de la mission Administration générale et territoriale de l'Etat).



Le budget

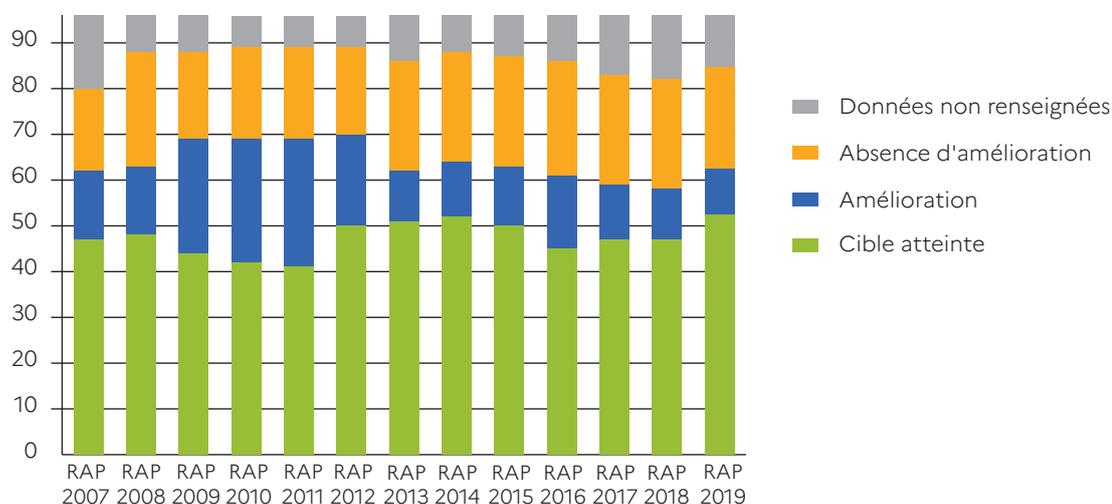
Le budget, tant au niveau de la mission que des programmes, est exprimé hors CAS Pensions.

Le CAS Pensions a été créé pour clarifier le mode de financement des pensions. Il apporte une information précise sur les crédits budgétaires inscrits en loi de finances et établit un lien direct entre les recettes et les dépenses.

Sont ainsi concernées les pensions versées aux fonctionnaires de l'Etat, aux magistrats, aux militaires ainsi qu'aux ouvriers des établissements industriels de l'Etat.

Le budget de l'Etat est présenté en missions, elles-mêmes divisées en programmes.

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE DU BUDGET GÉNÉRAL 2007-2019



Pour l'ensemble des missions étudiées, 53 % des indicateurs ont atteint leurs cibles, 10 % sont en amélioration, 22 % se sont dégradés et 15 % ne sont pas suffisamment renseignés ou pas renseignés à la date de publication des rapports annuels de performance.

CATÉGORIES D'INDICATEURS

Les indicateurs de performance se répartissent entre trois catégories, selon le point de vue adopté pour l'indicateur : point de vue du citoyen, du contribuable ou de l'utilisateur. Pour l'exercice 2019, sur l'ensemble des missions, la répartition était la suivante :

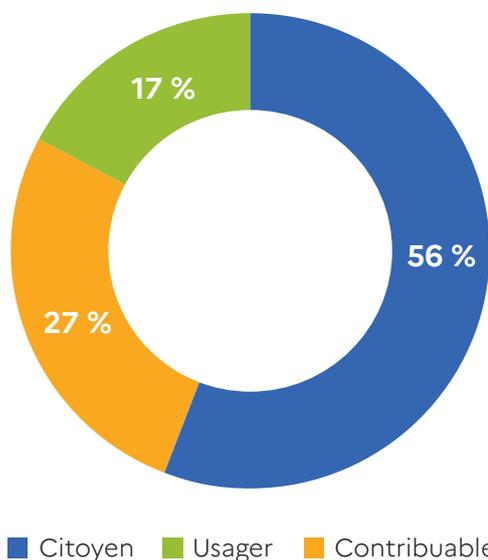


TABLE DES MISSIONS

Action extérieure de l'état	10
Administration générale et territoriale de l'État	12
Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	14
Aide publique au développement	16
Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	18
Cohésion des territoires	20
Conseil et contrôle de l'État	22
Culture	24
Défense	26
Direction de l'action du gouvernement	28
Écologie, développement et mobilité durables	30
Économie	32
Enseignement scolaire	34
Gestion des finances publiques et des ressources humaines	36
Immigration, asile et intégration	38
Justice	40
Médias, livre et industries culturelles	42
Outre-mer	44
Recherche et enseignement supérieur	46
Régimes sociaux et de retraite	48
Santé	50
Sécurité	52
Solidarité, insertion et égalité des chances	54
Sport, jeunesse et vie associative	56
Travail et emploi	58

Action extérieure de l'État

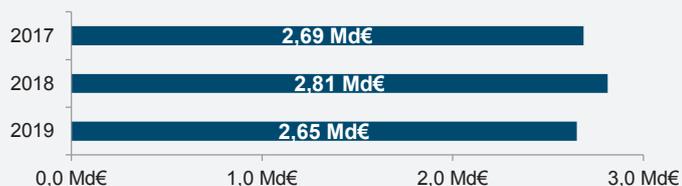
Les moyens



2 651 M€



12 075 ETPT



Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 4 (11 071 ETPT)

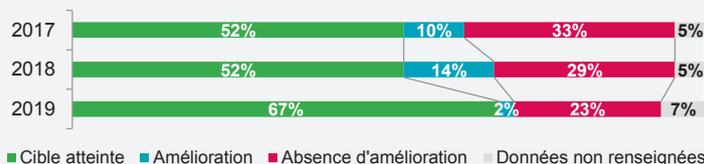
Montant des dépenses fiscales : 0 M€

Les principaux objectifs

Développer l'attractivité de la France

Assurer un service consulaire de qualité

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P105 - Action de la France en Europe et dans le monde

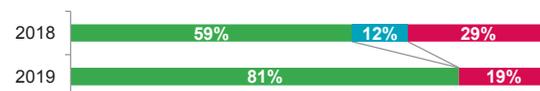
1 635 M€

8 114 ETPT

Renforcer la sécurité internationale et la sécurité des Français

Promouvoir le multilatéralisme et construire l'Europe

Assurer un service diplomatique efficient et de qualité



P185 - Diplomatie culturelle et d'influence

681 M€

759 ETPT

Renforcer l'influence culturelle et linguistique de la France

Développer l'attractivité de la France

Accroître la performance du dispositif d'aide à l'export

Dynamiser les ressources externes

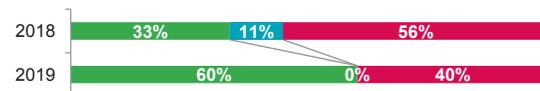


P151 - Français à l'étranger et affaires consulaires

335 M€

3 202 ETPT

Assurer un service consulaire de qualité



DONNEES DE CONTEXTE DE LA MISSION (Données illustratives - Hors RAP)

163 ambassades françaises dans le monde : 3e réseau d'ambassades et de consulats au monde, après les États-Unis et la Chine.

Près de 500 établissements scolaires français à l'étranger dans 135 pays.

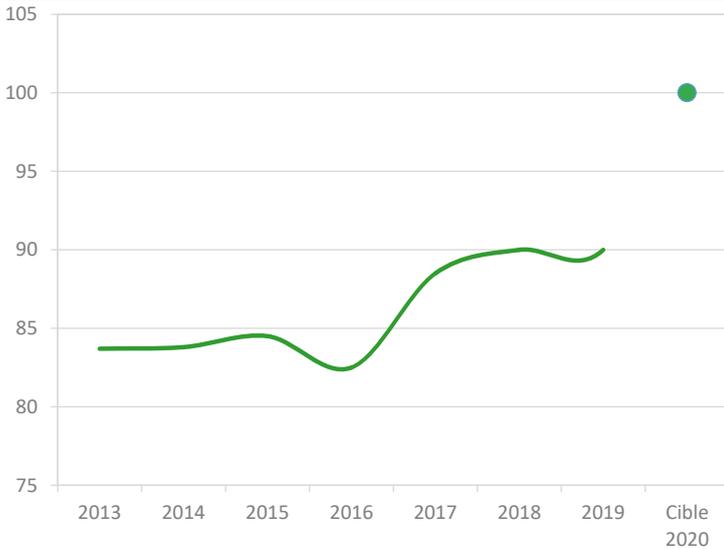
1037 implantations de l'Alliance française (fondation créée en 1883 pour diffuser la langue et la culture française dans le monde) dans 136 pays.

Plus de 2 millions de Français résidant à l'étranger.

Action extérieure de l'État

FOCUS SUR LES INDICATEURS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Attractivité touristique de la France



2 400 opérations de promotion ont été menées en 2019 par Atout France à destination du grand public, de la presse et des professionnels afin de faire rayonner la France à l'international.

L'écart à la baisse de 1 million de touristes étrangers par rapport à la prévision actualisée s'explique notamment par **les événements sociaux qui ont marqué l'année 2019** (gilets jaunes notamment).

Délais de traitement des documents administratifs et des demandes de titres

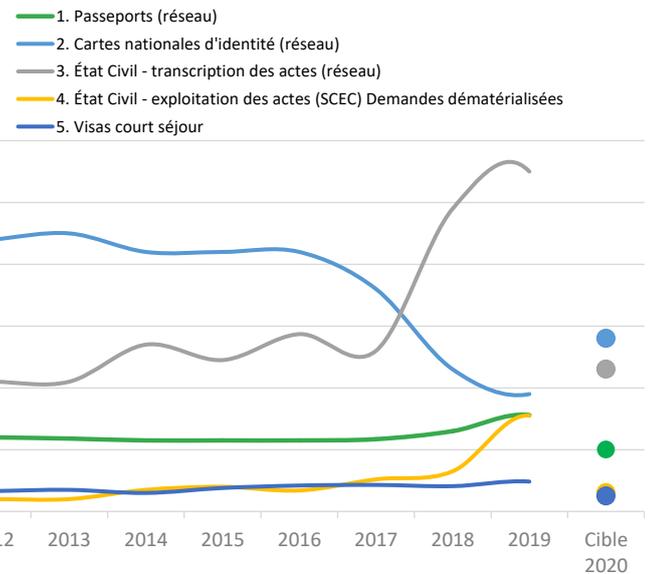
Le **délai de délivrance des passeports** a légèrement augmenté, passant de 13 à **15 jours**.

Le **délai moyen de délivrance des 110 000 cartes nationales d'identité sécurisées (CNIS)** établies par les postes du réseau consulaire s'établit à **19 jours**.

En 2019, on estime à **55 jours le délai moyen relatif aux activités d'état civil** dans le réseau consulaire (transcription d'un acte d'état civil étranger), un résultat en baisse par rapport à 2018.

Le **délai moyen de délivrance des copies et extraits d'actes s'établit à 15,5 jours** pour les demandes dématérialisées (94 % des demandes).

Le **délai de délivrance des visas de court séjour** ne nécessitant pas de consultation des services administratifs français ou de nos partenaires Schengen est stable et s'établit à **4,84 jours**.



Administration générale et territoriale de l'État

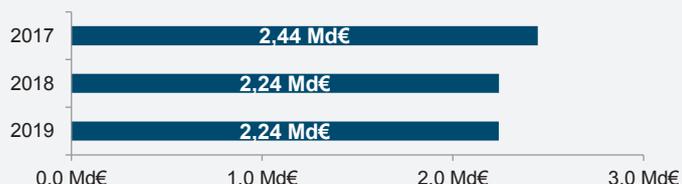
Les moyens



2 240 M€



32 187 ETPT



Nombre d'opérateurs
rattachés à la mission (et ETPT) : 2 (346 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 0 M€

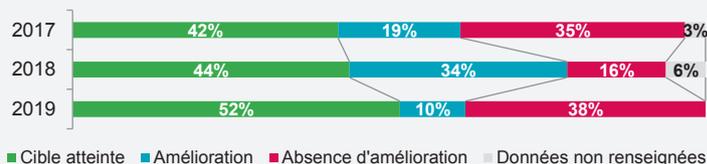
Les principaux objectifs

Améliorer la prévention des risques

Optimiser la fonction juridique du ministère

Optimiser les conditions de délivrance de titres fiables et
l'efficacité des services de délivrance de titres

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P307 - Administration territoriale

1 265 M€

Améliorer la prévention des risques

24 885 ETPT

Développer les actions de modernisation et de qualité

Moderniser et rationaliser le contrôle de légalité et le contrôle budgétaire

Optimiser les conditions de délivrance de titres fiables et l'efficacité des services de
délivrance de titres



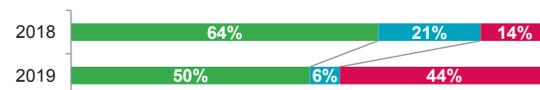
P216 - Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur

789 M€

Améliorer la performance des fonctions supports

7 253 ETPT

Optimiser la fonction juridique du ministère



P232 - Vie politique, culturelle et associative

187 M€

Organiser les élections au meilleur coût

49 ETPT



DONNEES DE CONTEXTE DE LA MISSION (Données illustratives - Hors RAP)

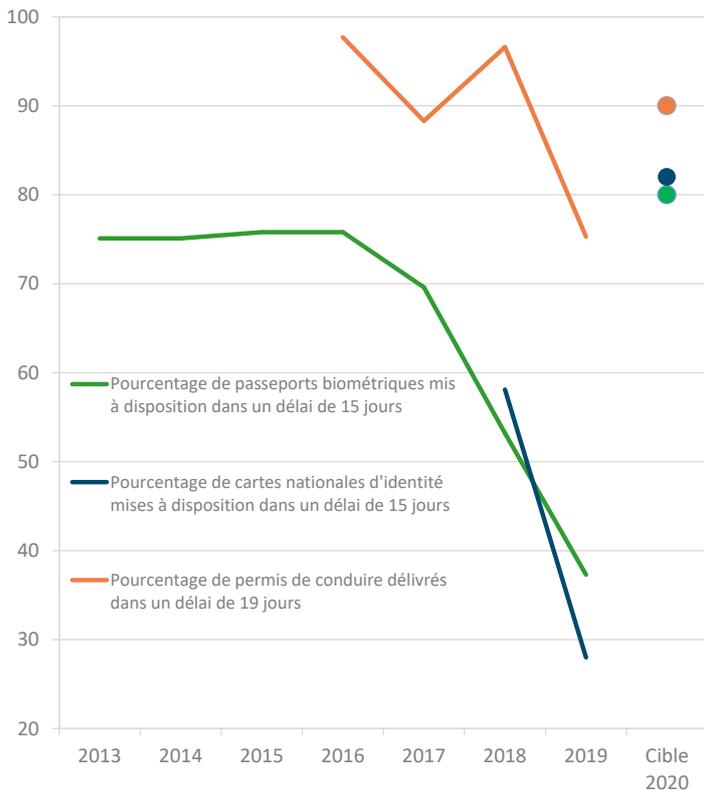
On compte **234 sous-préfectures en France**, soit environ **une sous-préfecture pour 285 000 habitants**.

Chaque ministère est relayé par des antennes spécifiques dans les régions et dans les départements chargées de mettre en place la politique gouvernementale au plus près des citoyens.

La France est le seul pays de l'Union Européenne à prendre en charge **l'information électorale** de ses citoyens (envoi par courrier des professions de foi).

2,4 millions de permis de conduire ont été produits en 2019.

Délais moyens de délivrance des titres



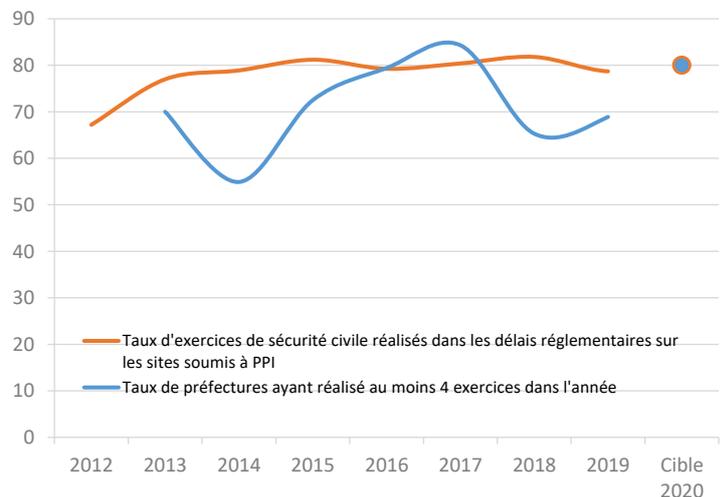
Le délai moyen de délivrance des titres en 2019 a été de 22 jours, dans un contexte de forte demande avérée pour la deuxième année consécutive. L'analyse de la demande 2020, encore plus élevée sur les premières semaines qu'en 2019, interroge sur une possible modification du comportement général des demandeurs de titres. Multiplication des voyages à l'étranger pour les passeports, renouvellement des titres de 15 ans pour les CNI et augmentation de plus de 20% du nombre des renouvellements pour motif de changement d'adresse sont autant de pistes, non exhaustives, expliquant la très forte augmentation de la demande et pouvant constituer une difficulté récurrente à atteindre la cible. L'excellente efficacité des CERT CNI-passeports (84 dossiers par jour et par agent présent en 2019 et jusqu'à 90 pour les CERT de métropole en moyenne annuelle) ne constitue plus un levier d'amélioration. La précocité de la montée en charge (dès janvier) a pris de court les CERT en charge de l'instruction des demandes. Les ressources mobilisées pour répondre aux besoins des guichets étrangers ont limité le recours aux renforts saisonniers habituellement attribués et contribué à la constitution d'un stock que l'allègement des flux d'été n'a pas suffi à résorber pour revenir à des délais plus conformes à la cible.

Le délai moyen de délivrance des permis de conduire est lui resté contenu à 16 jours en 2019 dont 14 jours d'instruction. Pour 2019, le délai médian s'élève à 5 jours en moyenne pour l'ensemble des CERT. Avec 2,4 millions de titres produits en 2019, les délivrances des seuls permis de conduire ont connu une hausse de 5% par rapport à 2018.

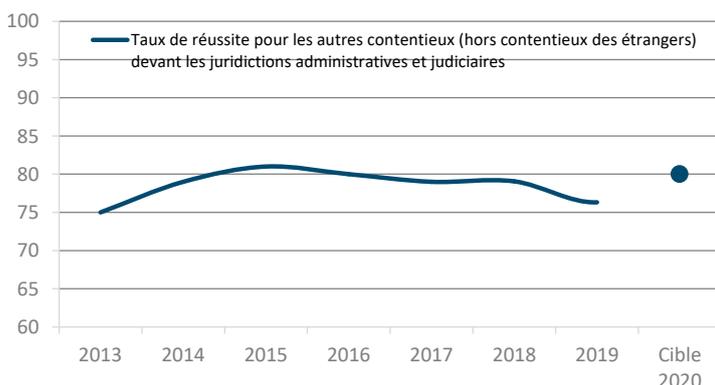
Niveau de préparation aux crises

Le taux d'exercices de sécurité civile réalisés dans les délais réglementaires s'élève à **78,7 %**, en baisse de 3,1 points par rapport à 2018, mais plus proche des prévisions 2019 établies à 80 %. La non atteinte de l'objectif tient en partie à un petit nombre de départements qui affiche un taux en recul, qui tient soit au nombre important d'installations à risque (ce qui rend difficile la réalisation de la totalité des exercices sur un an), soit à la survenance d'événements réels de petite ampleur sur un site PPI qui peuvent suffire à tester l'alerte et la montée en puissance des services (reportant alors la planification d'un nouvel entraînement). De plus, les prévisions avaient été revues à la baisse afin de tenir compte des évolutions permanentes de la réglementation (en particulier de SEVESO III).

Le taux de préfectures ayant réalisé au moins 4 exercices dans l'année avec **68,9 %** a connu une amélioration de 3,6 points par rapport à 2018, même s'il reste inférieur à la prévision de 80 %.



Taux de réussite de l'État (SGAMI et préfectures) devant les juridictions administratives et judiciaires



Le taux de réussite est en **légère baisse en 2019** et reste **contrasté selon les structures** : il est beaucoup plus élevé à la DLPJ (environ 90%) compétente selon les cas en appel et/ou en cassation ce qui permet de corriger les effets de certains jugements défavorables en première instance (gérés par les préfectures et les SGAMI).

L'activité des sept pôles d'appui juridique mis en place à partir de 2017 contribue, d'une part, à une meilleure prévention du contentieux par les conseils qui sont prodigués aux préfectures et aux SGAMI et, d'autre part, à une identification, en amont, des contentieux à fort enjeu financier ainsi qu'à une défense renforcée. De fait, le volume de contentieux est en légère diminution.

Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales

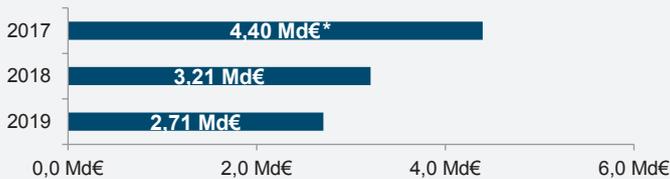
Les moyens



2 708 M€



11 989 ETPT



Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 10 (14 941 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 2 922 M€

Retours français en 2018 au titre des politiques de l'UE : « croissance durable : ressources naturelles » 9 406 M€ (dont « Aides directes et dépenses de marché » 7 774M€, « Développement rural » 1 640M€, « Affaires maritimes et pêche» 71M€), « Sécurité et citoyenneté » 16 M€ (« Sécurité alimentaire »)

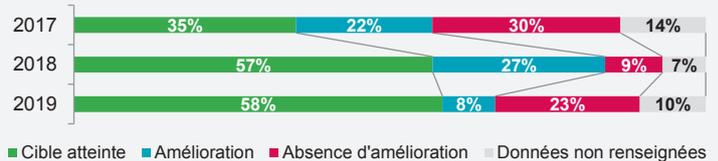
* Montant 2017 intégrant l'ouverture de crédits en LFR ayant notamment permis de financer les refus d'apurement communautaires (721,1M€) et les différents dispositifs de soutien mis en place dans le cadre des différentes crises agricoles qui sont intervenues en 2017 (en particulier l'épisode d'influenza aviaire H5N8 et les difficultés des filières lait et viande bovine).

Les principaux objectifs

Combiner la performance économique et environnementale des exploitations agricoles, des filières agroalimentaires et forestières

Favoriser le changement de pratiques afin de préserver la santé publique et l'environnement

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P149 - Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture

1 768 M€

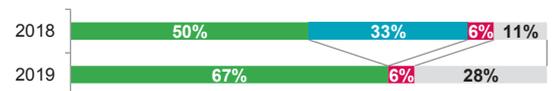
Combiner la performance économique et environnementale des exploitations agricoles, des filières agroalimentaires et forestières

0 ETPT

Investir dans les territoires ruraux et les filières d'avenir

Renforcer la qualité du service et maîtriser les coûts de gestion des politiques publiques

Mieux contrôler les activités de pêche



P215 - Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture

475 M€

Sécuriser et simplifier l'accès des usagers au droit, aux données et procédures du ministère

7 241 ETPT

Optimiser l'efficacité de la gestion des ressources humaines et s'assurer de la meilleure adéquation missions/moyens

Mettre en œuvre les actions ministérielles dans des conditions optimales de coût et de qualité de service



P206 - Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation

465 M€

Favoriser le changement de pratiques afin de préserver la santé publique et l'environnement

4 748 ETPT

Evaluer, prévenir et réduire les risques sanitaires à tous les stades de la production

S'assurer de la réactivité et de l'efficacité du système de contrôle sanitaire



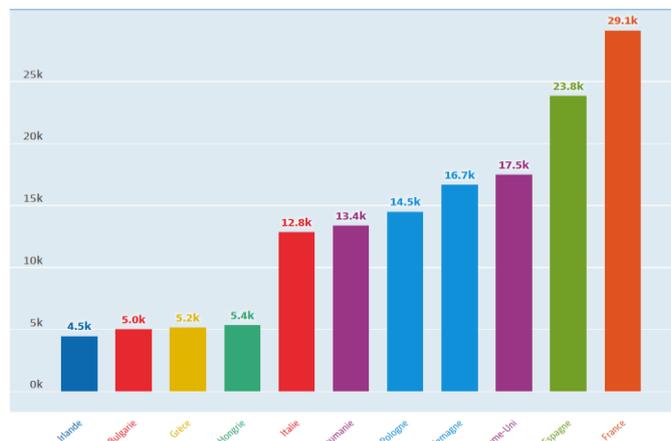
DONNÉES DE CONTEXTE DE LA MISSION (Données illustratives - hors RAP)

L'année 2019 est marquée par la mise en œuvre des suites de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable, dite « loi EGalim », promulguée en fin d'année 2018.

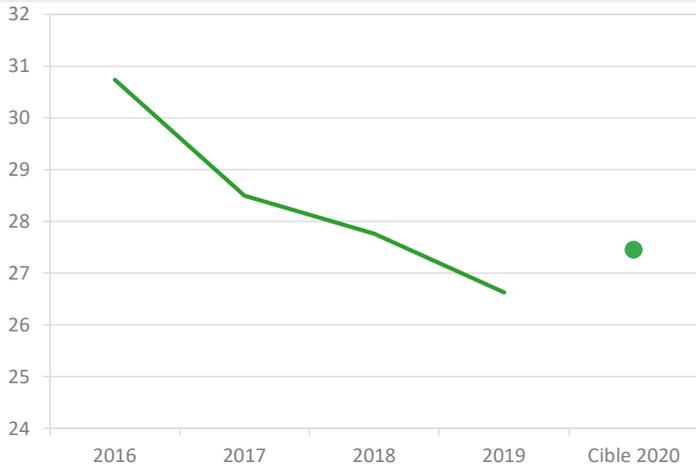
Des dispositions ont notamment été élaborées pour séparer les activités de vente et de conseil à l'utilisation des produits phytosanitaires, renforcer la protection des riverains des cultures agricoles ou encore respecter l'objectif de 50 % de produits bio, de qualité ou durables dans la restauration collective à l'horizon 2022.

Terres agricoles
Total Hectares, 2017 ou dernières données disponibles

Source : Statistiques agricoles de l'OCDE : Performance environnementale de l'agriculture - indicateurs



Concours publics à l'agriculture / Excédent brut d'exploitation des entreprises agricoles

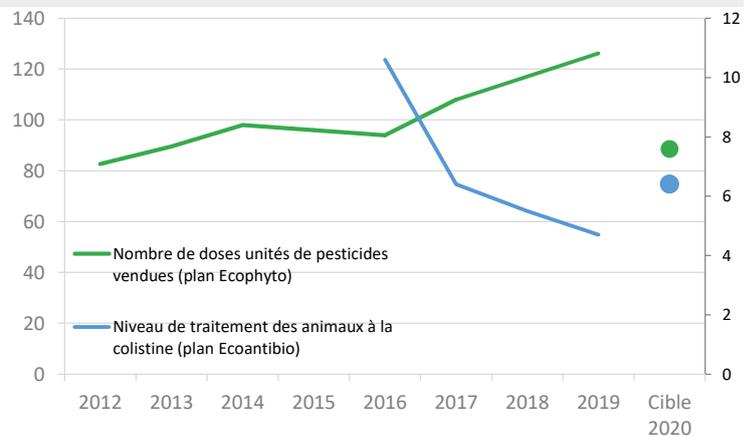


S'agissant de la compétitivité des entreprises agricoles et forestières, la part des concours publics à l'agriculture rapportée à l'excédent brut d'exploitation des entreprises agricoles (EBE) diminue régulièrement depuis 2015, suite à la **hausse continue des résultats d'exploitation de la branche agricole** (+1,33 % par an en EBE) et au **recul simultané du montant des concours publics** (-2,8 % par an). En 2019, la tendance s'inverse, pour la première fois en 5 ans. Le niveau de l'indicateur est en augmentation par rapport à 2018 (26,63 % en 2019 contre 25 % en 2018), malgré la réduction des subventions d'exploitations de 0,8 % par rapport 2018 et en raison de la baisse plus conséquente des résultats d'activités de la branche agricole (-5,6 % pour la valeur ajoutée).

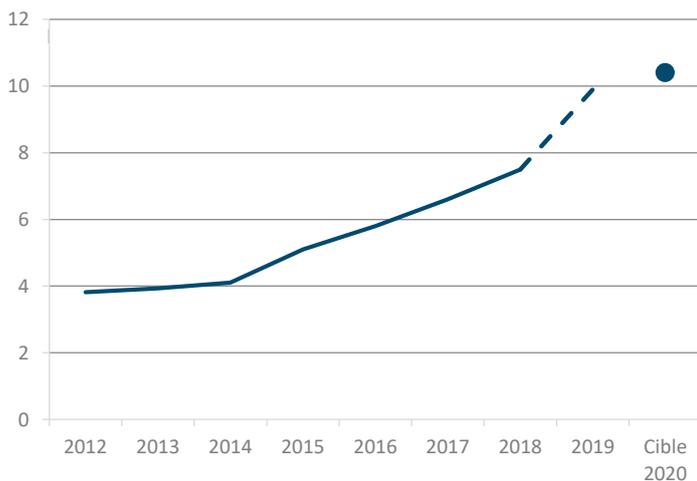
Maîtrise de l'utilisation des pesticides et des antibiotiques

Entre 2017 et 2018 (réalisations 2018 et 2019), **le nombre de doses unités de pesticides pour les usages agricoles a augmenté de 24 %**. Cette évolution paraît liée à une anticipation des achats en fin d'année 2018, en prévision de l'augmentation, au 1er janvier 2019, de la redevance pour pollutions diffuses.

Les résultats 2019 du plan Ecoantibio confirment la **tendance très favorable de réduction de l'exposition à la colistine** dans toutes les filières, avec **4,7 d'ALEA colistine**.



Part des superficies cultivées en agriculture biologique dans la superficie agricole utilisée (S.A.U.)



La part des superficies cultivées en agriculture biologique dans la superficie agricole utilisée progresse favorablement suivant les objectifs fixés par le « **plan ambition bio 2022** ».

La **part des exploitants bio sur l'ensemble des exploitations agricoles représentait 9,5 %** en 2018, en hausse de près de 3 points par rapport à 2017. Même si les résultats définitifs 2019 de l'indicateur ne sont pas encore connus, la progression de l'indicateur devrait suivre la même dynamique qu'en 2018, en cohérence avec l'**objectif d'atteindre 15 % de la superficie agricole utilisée en 2022**.

Les moyens alloués dans le cadre du programme 149 et de la PAC contribuent à l'augmentation des superficies cultivées en bio, tirée par la **consommation de produits bio en constante progression**.

Aide publique au développement

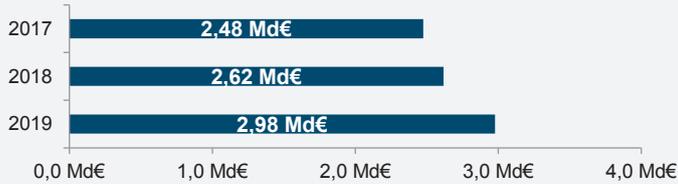
Les moyens



2 977 M€



1 523 ETPT



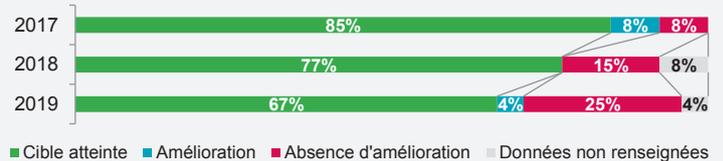
Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 0 (0 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 0 M€

Les principaux objectifs

Renforcer les partenariats, mettre en oeuvre les partenariats différenciés et promouvoir nos priorités géographiques

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P110 - Aide économique et financière au développement

994 M€

Faire valoir les priorités stratégiques françaises au sein des banques et fonds multilatéraux

0 ETPT

Assurer une gestion efficace et rigoureuse des crédits octroyés à l'aide au développement



P209 - Solidarité à l'égard des pays en développement

1 983 M€

Contribuer à la mise en oeuvre des ODD, en renforçant la composante bilatérale et en concentrant l'aide sur les pays prioritaires

1 523 ETPT

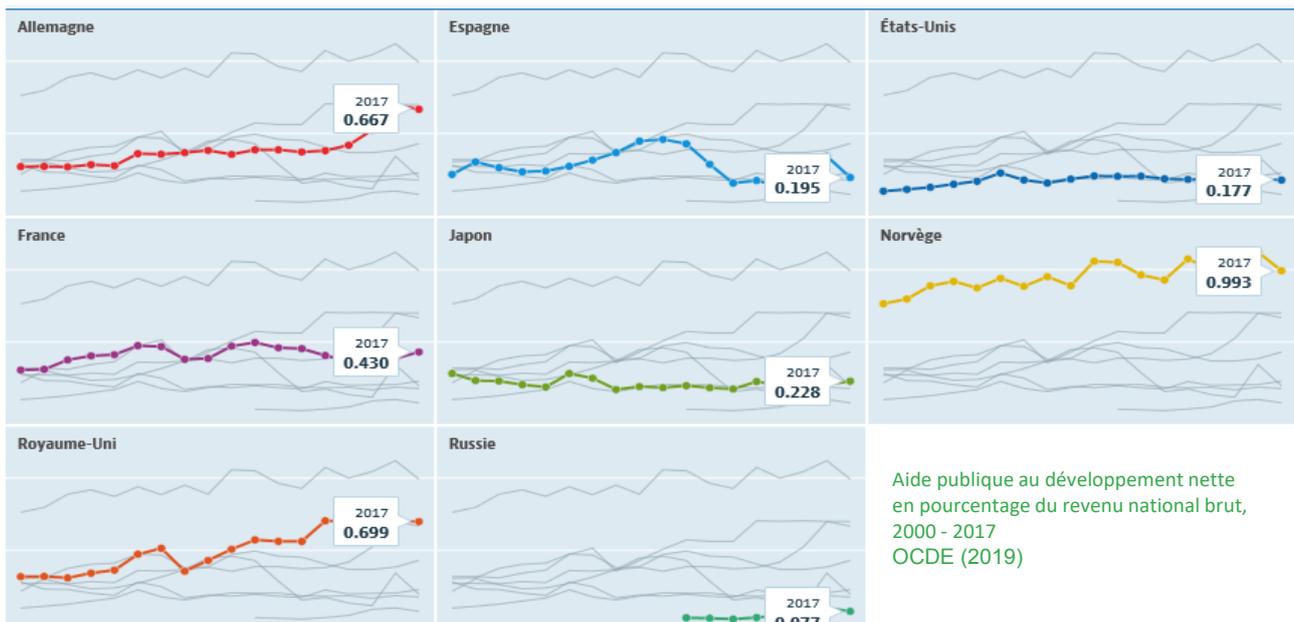
Renforcer les partenariats

Faire valoir les priorités stratégiques françaises dans l'aide publique acheminée par les canaux européens

Contrôler l'amélioration de l'efficacité et l'efficience de l'aide

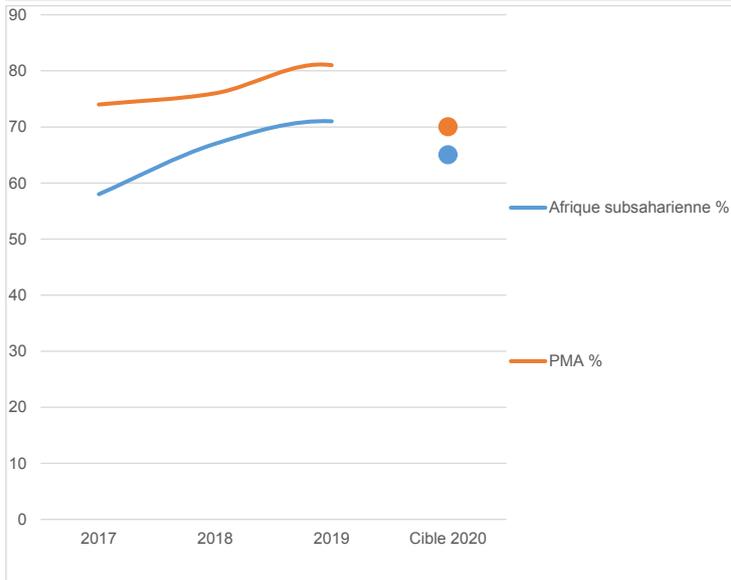


DONNEES DE CONTEXTE DE LA MISSION (Données illustratives - hors RAP)



Aide publique au développement nette en pourcentage du revenu national brut, 2000 - 2017
OCDE (2019)

Part des ressources subventionnées des banques multilatérales de développement et des fonds multilatéraux qui sont affectées aux zones géographiques prioritaires



L'indicateur retenu pour cet objectif permet d'apprécier la sélectivité géographique de l'aide multilatérale sur les périmètres qui ont une importance particulière pour la France : Afrique subsaharienne (ASS), qui concentre 18 des 19 pays définis comme prioritaires par le CICID de février 2018, et pays les moins avancés (PMA).

En 2019, la part des ressources subventionnées des Banques multilatérales de développement consacrée à l'Afrique subsaharienne (ASS) s'élève à **71 %**, soit en hausse régulière depuis 2 ans, reflétant, conformément à l'accord négocié pour la dix-huitième reconstitution de l'Association internationale de développement, une plus grande orientation vers l'Afrique.

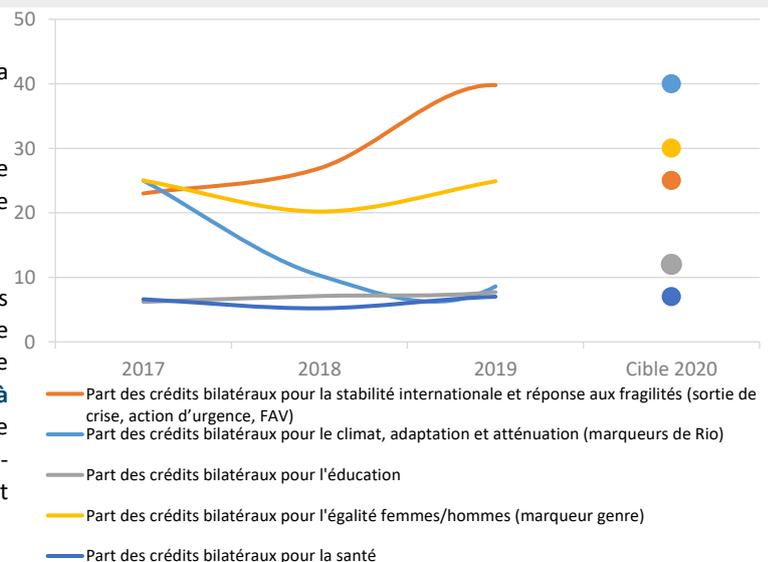
La part des ressources subventionnées consacrées aux pays les moins avancés (PMA) est en augmentation, passant à **81% en 2019**. Cette hausse confirme la priorité accordée aux PMA dans les institutions multilatérales de développement.

Part des crédits bilatéraux du programme et des taxes dédiés aux priorités du CICID

Les crédits budgétaires bilatéraux pour la stabilité internationale et la réponse aux fragilités ont atteint **309 millions d'euros en 2019**.

La France renforce son action dans les pays en crise, en sortie de crise et en situation de fragilité, dans le cadre de sa stratégie de réponse aux situations de fragilités et des vulnérabilités.

Dans ce contexte, les moyens alloués à travers les instruments bilatéraux du Centre de Crise et de Soutien (CDCS) et de l'Aide alimentaire programmée (AAP) continuent d'augmenter, dans le cadre de **la cible présidentielle de 500 millions d'euros consacrés à l'aide humanitaire en 2022**. Les moyens du Fonds « Paix et résilience » (Minka) mis en œuvre par l'AFD, doté de 100 M€ par an sur 2017-2018 (financement sur la part de TTF alors affectée à l'Agence), ont été portés à **190 M€ en 2019 et 200 M€ en 2020**.



Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation

Les moyens



Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 3 (1 308 ETPT)

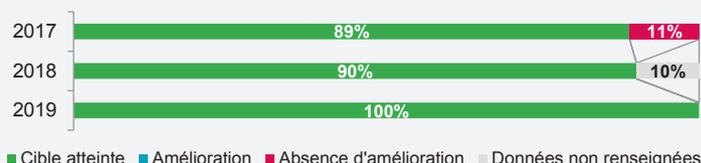
Montant des dépenses fiscales : 750 M€

Les principaux objectifs

Sensibiliser chaque classe d'âge à l'esprit de défense par une JDC de qualité et pour un coût maîtrisé

Liquidier les dossiers avec la meilleure efficacité et la meilleure qualité possibles

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P158 - Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale

104 M€

20 ETPT

Améliorer le délai de paiement des dossiers d'indemnisation des victimes de spoliations après l'émission des recommandations favorables

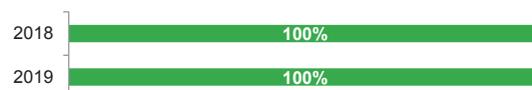


P167 - Liens entre la Nation et son armée

34 M€

0 ETPT

Sensibiliser chaque classe d'âge à l'esprit de défense par une JDC de qualité et pour un coût maîtrisé



P169 - Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant

2 161 M€

0 ETPT

Liquidier les dossiers avec la meilleure efficacité et la meilleure qualité possibles

Régler les prestations de soins médicaux gratuits avec la meilleure efficacité possible

Fournir les prestations de l'ONAC-VG avec la meilleure efficacité possible

Fournir les prestations médicales, paramédicales et hôtelières aux pensionnaires de l'Institution nationale des Invalides au meilleur rapport qualité-coût

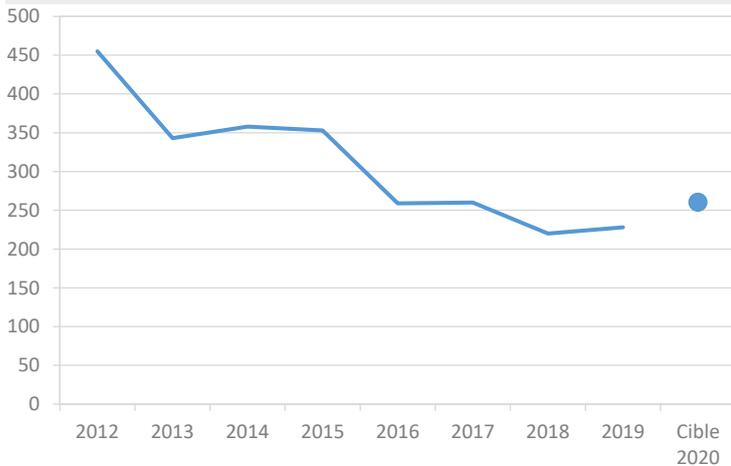


DONNEES DE CONTEXTE DE LA MISSION (Données illustratives - Hors RAP)

913 012 anciens combattants sont **bénéficiaires de la retraite du combattant**.

En 2019, **793 000 jeunes ont été reçus en journée défense et citoyenneté**.

Délai moyen de traitement du flux des dossiers de pension militaire d'invalidité



Les instances 2018-2019 ont été traitées en **228 jours en moyenne** et le stock antérieur au 1er janvier 2016 a été quasi intégralement résorbé (à 95,18 %) permettant ainsi d'atteindre les objectifs fixés pour 2019.

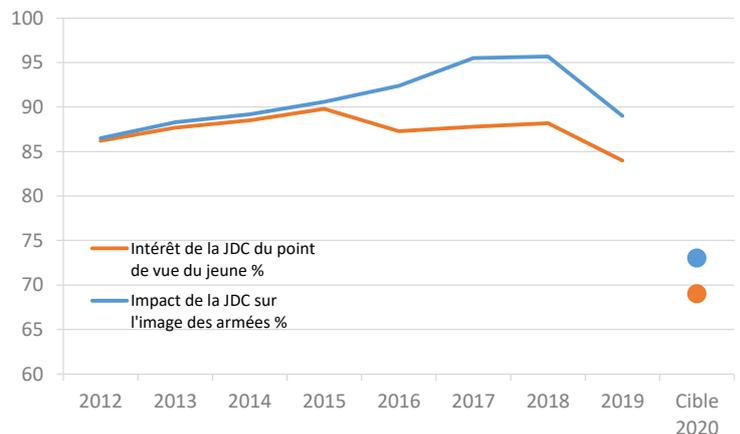
Le **recrutement de médecins** en cours d'année et leur formation sur une année permettront un gain substantiel de temps pour la production d'avis médicaux, préalables indispensables à une décision de la sous-direction des pensions.

Taux de satisfaction de l'"usager" de la JDC

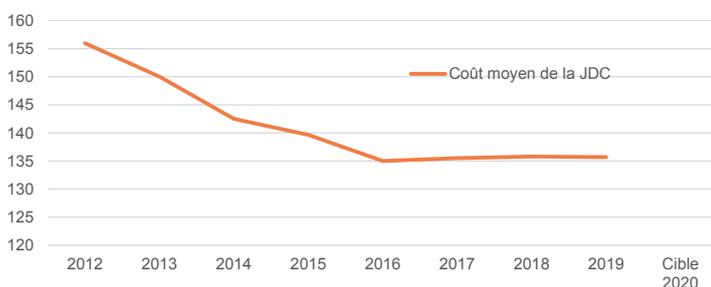
En gestion 2019, les deux sous-indicateurs composant l'indicateur de performance « Taux de satisfaction du jeune au regard de la JDC » ont atteint leur cible de performance.

La mesure de la performance du taux de satisfaction de l'« usager » de la JDC (journée défense et citoyenneté) s'est appuyée en 2019 sur un questionnaire de satisfaction rénové, directement inspiré de celui réalisé annuellement dans le cadre de l'enquête à froid par l'institut de sondage CSA sur un panel de jeunes, entre 6 mois et un an après leur JDC.

Les cibles proposées pour l'exercice 2019 sont donc fondées sur les résultats de 2017, issus de la dernière enquête à froid disponible. Or, **les jeunes apportent « à chaud » en fin de JDC des réponses sensiblement plus favorables qu'« à froid »**, quelques mois plus tard. Les cibles du PAP 2019 ont été actualisées à l'aune des premiers résultats mesurés en gestion 2019 pour conférer davantage d'objectivité à la performance mesurée.



COÛT MOYEN DE LA JDC



Avec un montant de 135,82 € en 2018, **le coût moyen par participant reste en-deçà du seuil de 140 €.**

L'indicateur est **quasiment stable par rapport à 2017 (+0,2 %)**, alors même que la légère baisse du nombre de jeunes reçus en JDC (-2 %) pèse mécaniquement sur ce coût unitaire. Le déploiement de la comptabilité analytique en 2018, a permis une valorisation plus fine de la masse salariale effectivement dédiée à la JDC et une meilleure maîtrise des coûts de fonctionnement.

Cohésion des territoires

Les moyens



17 578 M€



270 ETPT



Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 4 (283 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 10 550 M€

Retours français 2018 au titre des politiques Cohésion économique, sociale et territoriale de l'UE : 1 783 M€ (Convergence, Transition, Compétitivité)

Les principaux objectifs

Améliorer la qualité de l'offre de services pour les personnes les plus vulnérables

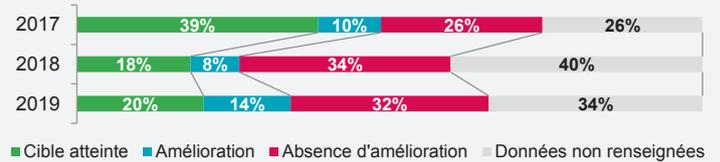
Aider les ménages modestes à faire face à leurs dépenses de logement

Satisfaire dans les meilleurs délais la demande de logements locatifs, en particulier dans les zones tendues et pour les demandeurs aux ressources les plus faibles

Soutenir la compétitivité et l'attractivité des territoires

Lutter contre les concentrations de pauvreté et favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants des QPV

Les résultats

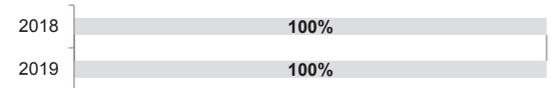


DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P109 - Aide à l'accès au logement

14 070 M€
0 ETPT

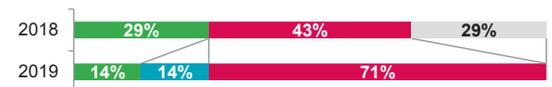
Aider les ménages modestes à faire face à leurs dépenses de logement



P177 - Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables

2 116 M€
0 ETPT

Améliorer la qualité de l'offre de services pour les personnes les plus vulnérables
Améliorer l'efficacité de l'offre de services pour les personnes les plus vulnérables



P112 - Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire

227 M€
251 ETPT

Soutenir la compétitivité et l'attractivité des territoires
Accompagner les mutations économiques et renforcer la cohésion sociale et territoriale



P162 - Interventions territoriales de l'État

47 M€
0 ETPT

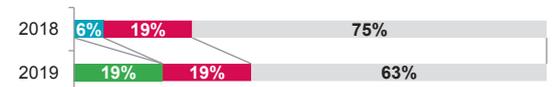
Reconquérir la qualité de l'eau en Bretagne
Assurer une remise à niveau des équipements structurants de la Corse
Préserver la biodiversité, les habitats et le caractère de zone humide du Marais poitevin
Réduire l'exposition des populations de Martinique et de Guadeloupe au chlordécone



P147 - Politique de la ville

473 M€
19 ETPT

Renforcer l'activité et la mixité fonctionnelle des territoires urbains prioritaires
Améliorer l'encadrement éducatif et les chances de réussite scolaire des élèves les plus en difficulté
Lutter contre les concentrations de pauvreté et favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants des QPV
Améliorer la qualité de l'habitat pour les habitants des quartiers concernés par le PNRU et le NPNRU



P135 - Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat

645 M€
0 ETPT

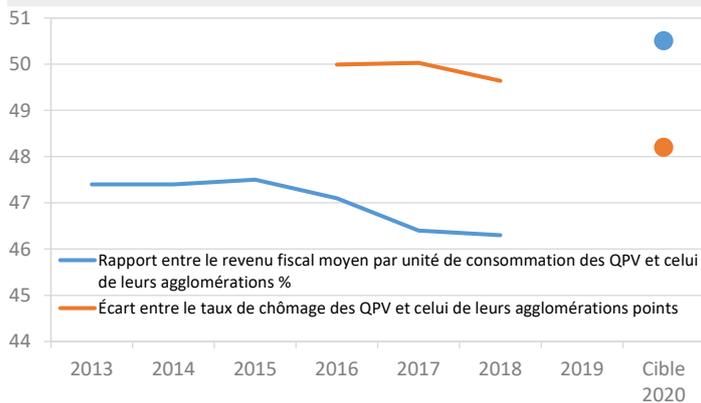
Satisfaire dans les meilleurs délais la demande de logements locatifs, en particulier dans les zones tendues et pour les demandeurs aux ressources les plus faibles
Promouvoir la mixité sociale au sein des agglomérations au travers de la mixité de l'offre
Améliorer et adapter la qualité du parc privé
Soutenir l'accession sociale à la propriété
Promouvoir le développement durable dans le logement et, plus généralement, dans la construction
Promouvoir la planification, la connaissance et le développement des territoires



Cohésion des territoires

FOCUS SUR LES INDICATEURS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Écart de revenu et d'emploi entre les QPV et celui des agglomérations environnantes



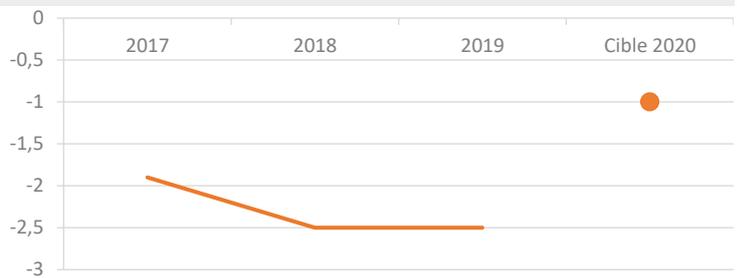
Le rapport entre le revenu fiscal moyen par unité de consommation des quartiers prioritaires de la ville et celui de leurs agglomérations, de **46,3 %** en réalisation 2018, est stable par rapport à 2017.

En 2019, le taux de chômage annuel moyen chez les 15-64 ans habitant des quartiers prioritaires s'établit à 23,4 % contre 8,9 % dans les unités urbaines qui les abritent. Depuis 2015, et notamment en quartiers prioritaires, la situation de l'emploi tend à s'améliorer. **L'écart était passé de 16,8 % en 2014 à 14,5 % en 2018.** Il diminue donc de 1,3 point sur la dernière année sur un rythme plus soutenu (1,9 point en 2 ans).

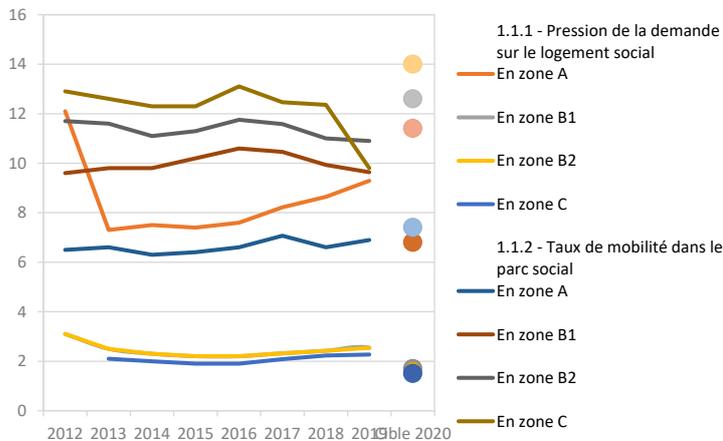
Ecart du taux de création d'entreprises dans les zones prioritaires d'aménagement du territoire par rapport à la moyenne nationale

En 2019, le taux de création d'entreprises a continué d'augmenter à 17,9 % en France métropolitaine, contre 14,4% dans les zones aidées, permettant de **stabiliser l'écart à - 2,5**.

Le taux de création d'entreprises a continué de progresser dans les zones aidées tandis qu'il fut moins dynamique que par le passé dans les secteurs du commerce, de l'hébergement et de la restauration.



Fluidité du parc de logements sociaux



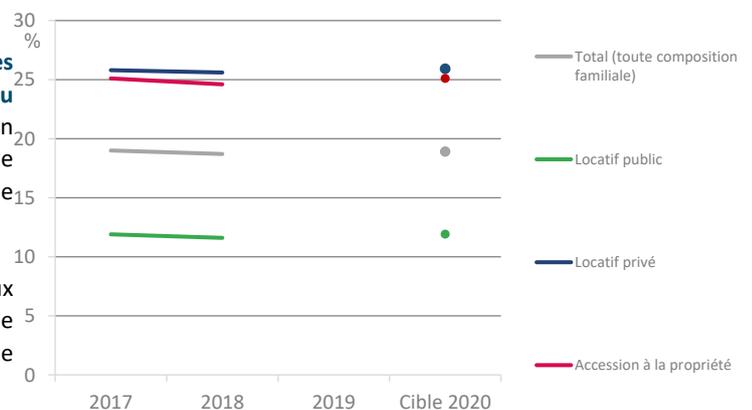
On constate en 2019 une **accentuation de la pression de la demande sur le logement social**. Cette évolution résulte principalement de l'augmentation du nombre de demandeurs de logements locatifs sociaux, particulièrement forte dans les zones tendues en raison de l'attractivité des métropoles, plus importante que le développement de l'offre locative sociale.

Les taux de mobilité reflètent la **situation actuelle de forte tension sur le parc social** et le caractère captif de ses occupants. Cette faible mobilité réduit le stock de logements disponibles pour les nouveaux demandeurs et se traduit par des difficultés d'accès accrues pour ces derniers.

Taux d'effort net médian des ménages en locatif ordinaire ou en accession selon la configuration familiale et le type de parc

Après perception des allocations logement, **les ménages allocataires consacrent en moyenne 18,7 % de leur revenu hors aides au paiement du loyer et des charges**. Ce taux d'effort net médian diminue lorsque la taille du ménage augmente : pour chaque type de famille (couple ou non), l'effort net des ménages décroît avec le nombre d'enfants.

Les allocations logement conduisent à une forte baisse du taux d'effort médian qui passe, sur l'ensemble des ménages percevant une allocation, de **38,7 % (taux brut) à 18,7 % (taux net)**, soit une diminution de 51,7 %.



Conseil et contrôle de l'État

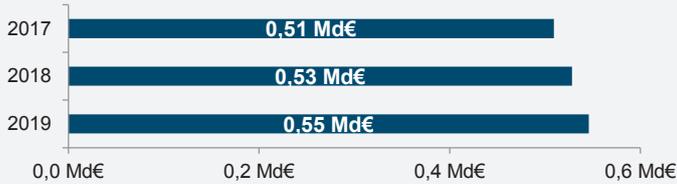
Les moyens



546 M€



6 002 ETPT



Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 0 (0 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 0 M€

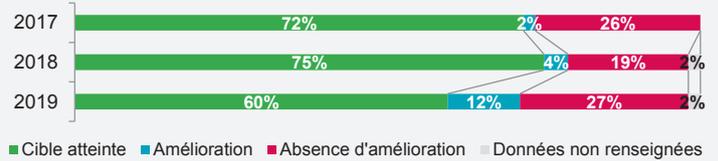
Les principaux objectifs

Réduire les délais de jugement

Associer les principales organisations de la société civile à l'élaboration de la politique économique sociale et environnementale de la Nation

Contribuer à l'amélioration de la gestion publique et des politiques publiques

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P165 - Conseil d'État et autres juridictions administratives

326 M€

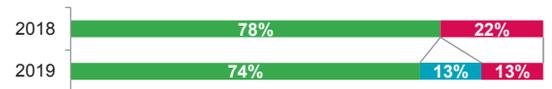
Réduire les délais de jugement

4 079 ETPT

Maintenir la qualité des décisions juridictionnelles

Améliorer l'efficacité des juridictions

Assurer l'efficacité du travail consultatif



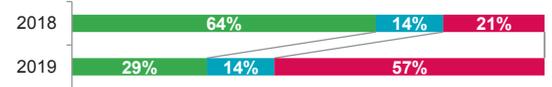
P126 - Conseil économique, social et environnemental

47 M€

Associer les principales organisations de la société civile à l'élaboration de la politique économique sociale et environnementale de la Nation

149 ETPT

Assurer le bon fonctionnement de l'institution



P164 - Cour des comptes et autres juridictions financières

173 M€

Garantir la qualité des comptes publics

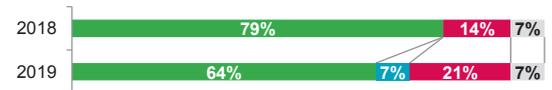
1 772 ETPT

Contribuer à l'amélioration de la gestion publique et des politiques publiques

Assister les pouvoirs publics

Informers les citoyens

Sanctionner les irrégularités et la mauvaise gestion



P340 - Haut Conseil des finances publiques

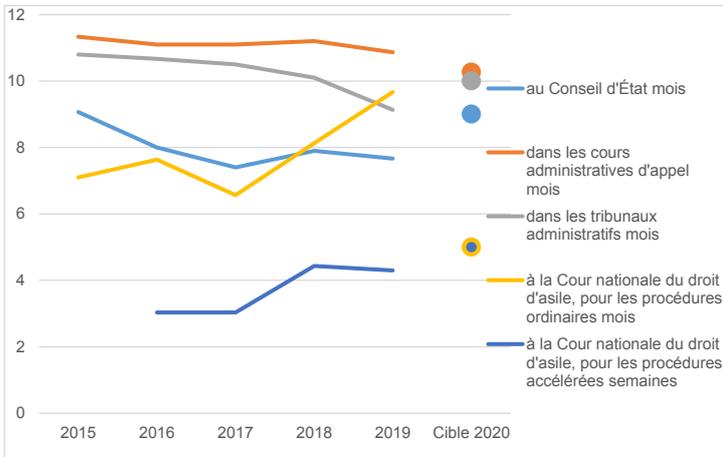
0 M€

Contribuer à la qualité de l'élaboration des projets de textes financiers

2 ETPT



Délai moyen constaté de jugement des affaires



Devant le Conseil d'État :

Le délai moyen constaté de jugement des affaires en 2019 est de **7 mois et 20 jours**. Il est réduit de 7 jours par rapport à 2018.

Devant les tribunaux administratifs et cours administratives d'appel :

Malgré la forte progression des entrées, **le délai moyen constaté a diminué de 29 jours** en première instance et de 10 jours en appel.

Devant la Cour nationale du droit d'asile :

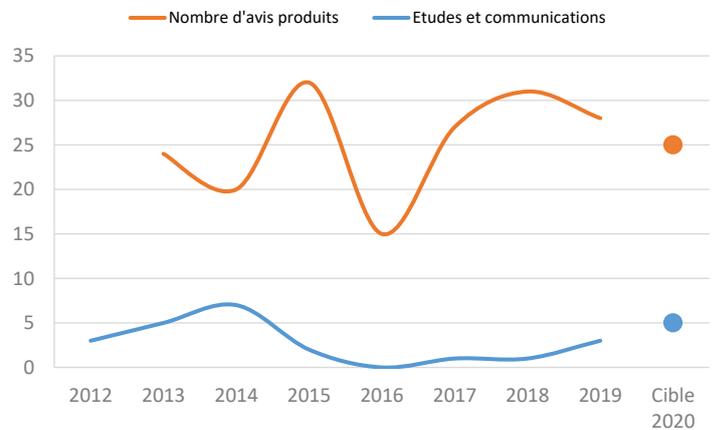
Fin 2019, le délai moyen constaté est de **9 mois et 20 jours** pour les procédures à « 5 mois ». Pour les procédures accélérées, il est de **3 mois et 29 jours**.

Le délai prévisible moyen de jugement descend drastiquement passant de 9 mois et 10 jours fin 2018 à 5 mois et 9 jours fin 2019.

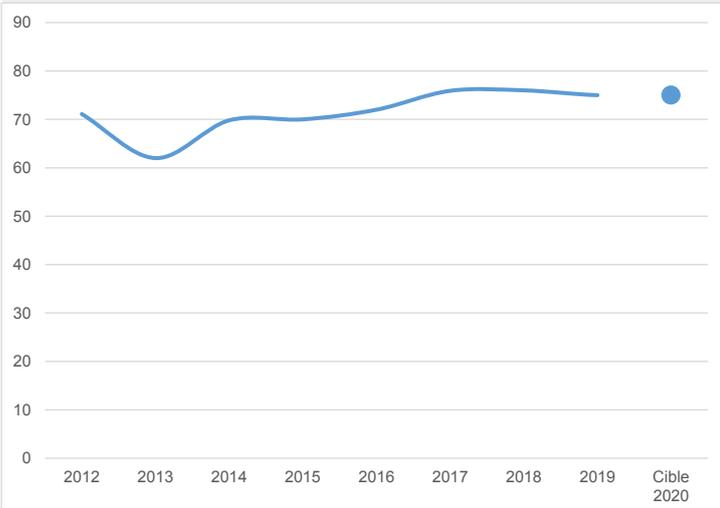
Production intellectuelle du CESE

La production intellectuelle de l'année 2019 (**31 travaux**) est restée à un niveau sensiblement comparable à celui des années précédentes (32 en 2018 et 28 en 2017) et en ligne avec l'objectif 2019 (30 travaux).

Au total, la production a été sensiblement plus élevée que celle de la mandature précédente à la même période : 94 travaux (dont 78 ayant donné lieu à un vote de l'assemblée plénière) avaient été réalisés à la fin de l'année 2014 contre **107 travaux** (dont 100 ayant donné lieu à un vote de l'assemblée plénière) à la fin de l'année 2019.



Suites données aux recommandations de la Cour et des chambres régionales et territoriales des comptes



Le suivi des recommandations de la Cour en 2019 a porté sur 626 recommandations contre 1 647 en 2017 et 1 571 en 2018.

75,1 % des recommandations suivies par la Cour et les CRTC sont totalement ou partiellement mises en œuvre.

Ainsi **sur 2 808 recommandations suivies** (626 pour la Cour et 2 182 pour les CRTC), **2 108 sont considérées comme totalement ou partiellement mises en œuvre**. La mise en œuvre partielle peut correspondre à une mise en œuvre en cours de réalisation ou à une mise en œuvre incomplète.

Culture

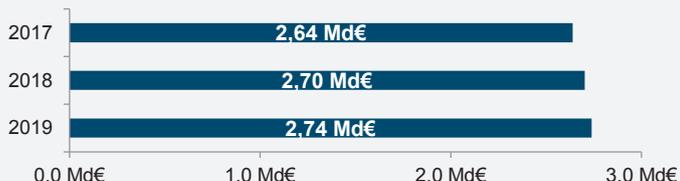
Les moyens



2 739 M€



10 633 ETPT



Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 45 (19 055 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 316 M€

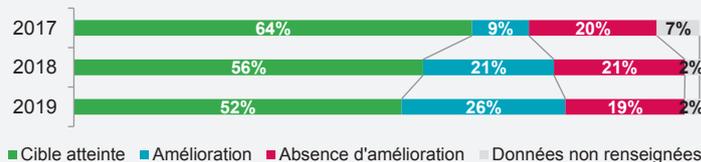
Les principaux objectifs

Accroître l'accès du public au patrimoine national

Améliorer l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur

Favoriser un accès équitable à la culture notamment grâce au développement de l'éducation artistique et culturelle

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P131 - Création

779 M€

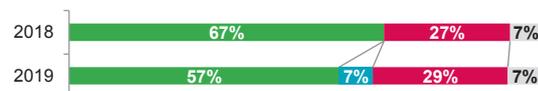
Inciter à l'innovation et à la diversité de la création

0 ETPT

Donner des bases économiques et professionnelles solides à la création

Augmenter la fréquentation du public dans les lieux culturels sur l'ensemble du territoire

Diffuser davantage les oeuvres et les productions culturelles en France et à l'étranger



P175 - Patrimoines

947 M€

Améliorer la connaissance et la conservation des patrimoines

0 ETPT

Accroître l'accès du public au patrimoine national

Élargir les sources d'enrichissement des patrimoines publics



P224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture

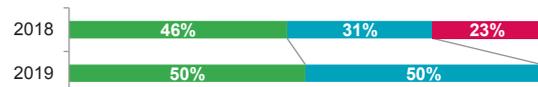
1 013 M€

Améliorer l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur

10 633 ETPT

Favoriser un accès équitable à la culture notamment grâce au développement de l'éducation artistique et culturelle

Optimiser l'utilisation des crédits dédiés aux fonctions soutien



DONNEES DE CONTEXTE DE LA MISSION (données illustratives – hors RAP)

La France est le **premier pays d'Europe à s'être doté d'un ministère de la Culture en 1959**. Elle a été suivie dans les années 1960 par le Luxembourg et le Danemark, en 1975 par la Grèce et seulement à la fin des années 1990 par le Portugal, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Allemagne.

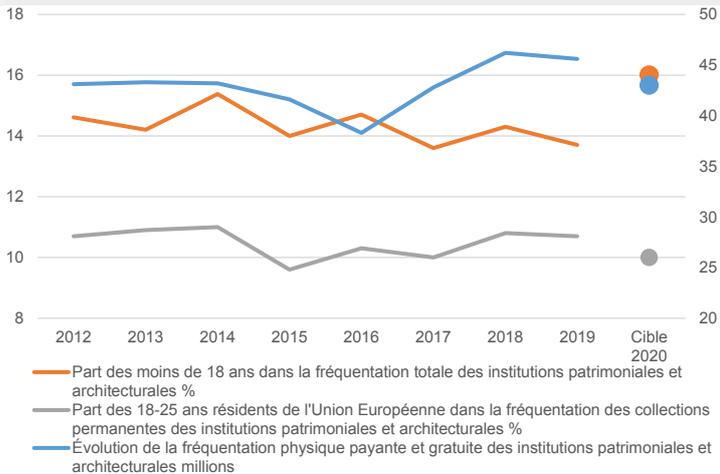
La politique dite de "**l'exception culturelle française**" vise à protéger le théâtre, le cinéma et la télévision française de la logique de marché et favoriser la création artistique libre dans ces domaines, notamment grâce à un système de subventions. A elle seule, la France accueille **plus de festivals de films et de théâtre que les autres pays de l'Union Européenne réunis**.

La France compte **37 000 étudiants en écoles supérieures artistiques et culturelles**.

Avec **44 biens inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco**, la France se situe au 4ème rang mondial, après l'Italie, la Chine et l'Espagne.

FOCUS SUR LES INDICATEURS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Fréquentation des institutions patrimoniales et architecturales



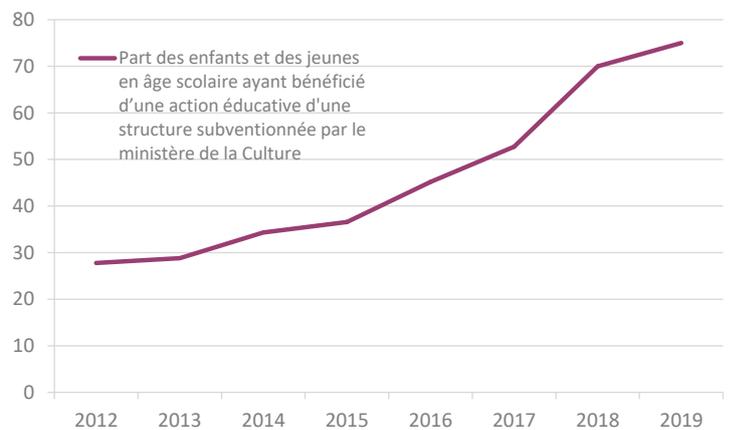
En matière de fréquentation physique des institutions patrimoniales et architecturales, les résultats 2019, avec plus de **45,6 millions de visites**, sont en **léger retrait par rapport à 2018**.

Dans le détail, on observe **une baisse de 2,5 % de la fréquentation pour les musées nationaux et une hausse de 1,3 % pour les monuments nationaux**, ce qui illustre la moindre fréquentation des grands musées parisiens en raison notamment des manifestations des « gilets jaunes », de la grève dans les transports publics mais aussi de l'introduction de mesures de régulation de l'affluence (musée du Louvre et centre national d'art et culture - Georges Pompidou (CNAC-GP)).

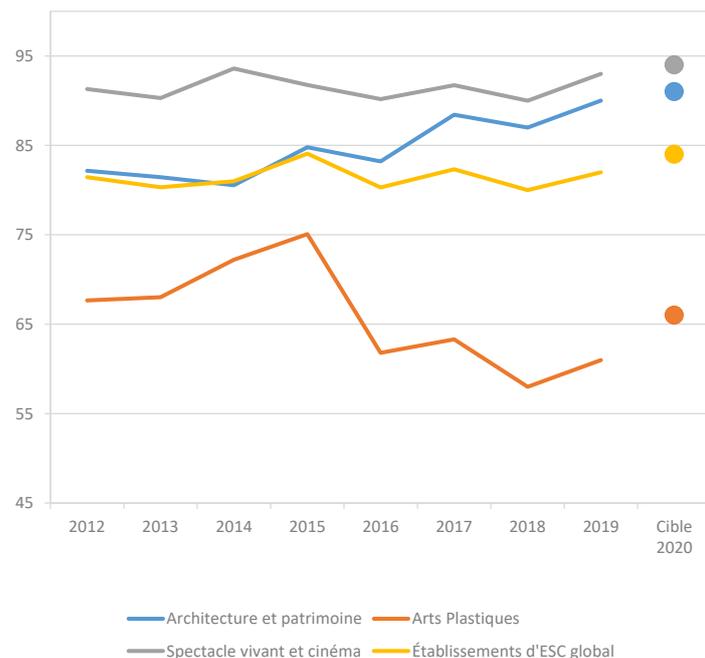
Part des enfants et adolescents ayant bénéficié d'une action d'éducation artistique et culturelle

Les efforts se sont poursuivis auprès des enfants à travers **plusieurs actions stratégiques** :

- les **pratiques artistiques et culturelles en temps scolaire et hors temps scolaire** (la rentrée en musique, plan choral, programme Demos, visites de lieux culturels et d'œuvres in situ),
- les **actions autour du livre et de la lecture, actions d'éducation à l'image, aux médias et à l'information, mobilisation/formation des acteurs et renforcement des partenariats** (avec les associations, les établissements publics, les conservatoires, les collectivités territoriales...).



Taux d'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur Culture



91 % des diplômés sont en activité professionnelle 3 ans après leur entrée sur le marché du travail, la plupart dans le champ de leur diplôme (82 %). 9 % sont en recherche d'emploi, 2 % n'exercent aucune activité et ne sont pas en recherche d'emploi et 1 % sont dans une autre situation.

95 % des **diplômés de l'architecture** sont en emploi 3 ans après leur sortie, pour la plupart dans le champ de leur diplôme (90 %).

Les **diplômés des arts plastiques** connaissent une insertion professionnelle plus difficile que celle des autres filières. Ainsi, 82 % d'entre eux sont en emploi au moment de l'enquête, mais seulement 61 % dans le champ de leur diplôme.

Tout comme les diplômés des arts plastiques, **ceux du patrimoine** sont moins nombreux à être en activité (84 %) et à exercer un emploi en lien avec leur diplôme (66 % des actifs).

Le taux d'insertion professionnelle des **diplômés du spectacle vivant** s'établit à un niveau relativement élevé, 94 % d'entre eux sont en activité 3 ans après la sortie de l'enseignement supérieur ; la plupart (93%) exercent un métier en rapport avec leur diplôme.

Défense

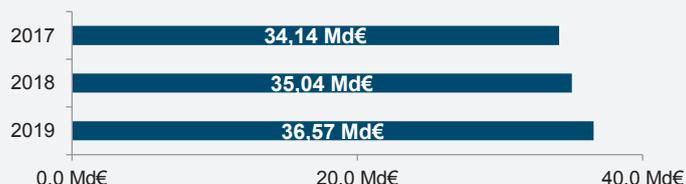
Les moyens



36 566 M€



268 996 ETPT



Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 11 (7 309 ETPT)

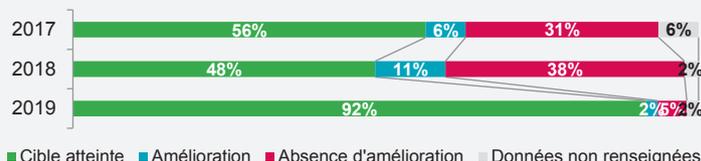
Montant des dépenses fiscales : 117 M€

Les principaux objectifs

Assurer la fonction stratégique intervention

Mettre à la disposition des armées les armements et matériels nécessaires au succès des opérations des forces armées

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P144 - Environnement et prospective de la politique de défense

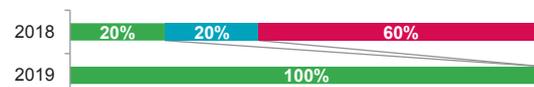
1 459 M€

Améliorer le niveau de sécurité des forces et du patrimoine industriel et économique lié à la défense (DRSD)

0 ETPT

Développer les capacités scientifiques technologiques et industrielles nécessaires à la défense

Contribuer à l'autorisation et au contrôle des transferts des biens et technologies sensibles



P146 - Équipement des forces

10 827 M€

Mettre à la disposition des armées les armements et matériels nécessaires au succès des opérations des forces armées

0 ETPT

Assurer une efficacité maximale de la dépense d'équipement des forces



P178 - Préparation et emploi des forces

9 427 M€

Assurer la fonction stratégique connaissance-anticipation

0 ETPT

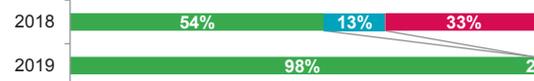
Assurer la fonction stratégique de prévention

Assurer la fonction stratégique de protection (sauvegarde)

Assurer la fonction stratégique intervention

Assurer la préparation des forces dans les délais impartis pour permettre la montée en puissance maximale des capacités militaires prévues

Renforcer l'efficacité du soutien



P212 - Soutien de la politique de la défense

14 853 M€

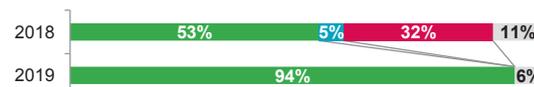
Réussir la transformation du ministère et garantir les grands équilibres portés par la LPM

268 996 ETPT

Mettre les infrastructures à la disposition des forces armées en maîtrisant les coûts et les délais.

Rationaliser le développement des projets informatiques

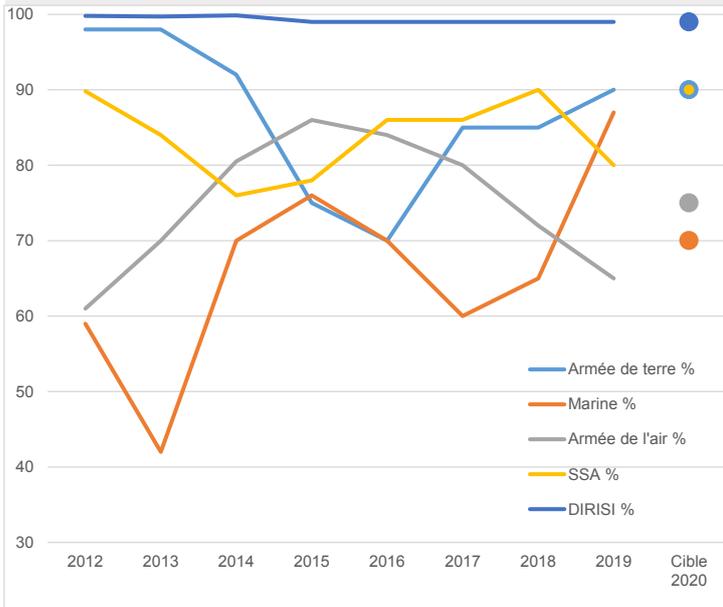
Renforcer l'efficacité du soutien sur des fonctions cibles



Note : l'ensemble des ETPT des programmes est porté par le P212

FOCUS SUR LES INDICATEURS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Capacité des armées à intervenir dans une situation mettant en jeu la sécurité de la France



Armée de terre : L'indicateur est conforme à la prévision.

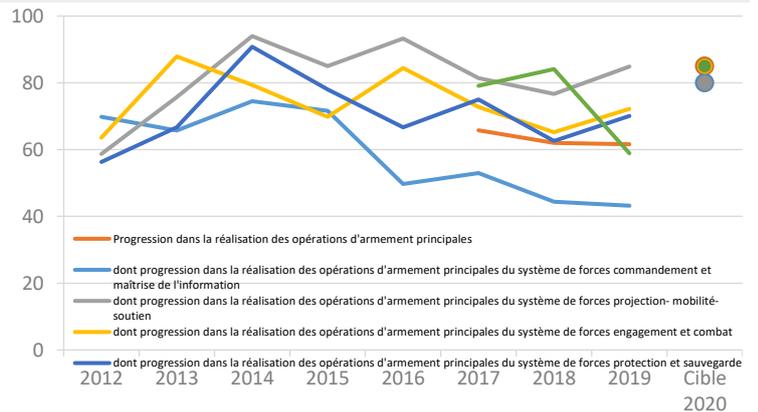
Marine nationale : La hausse sensible du réalisé 2019 s'explique notamment par une amélioration significative de la DTO de certaines flottes par rapport à la prévision initiale (frégates : +15%) et par le retour du porte-avions dans le cycle opérationnel.

Armée de l'air : Le niveau d'engagement opérationnel constaté depuis plusieurs années comprime l'activité d'entraînement en deçà des normes LPM, et restreint la capacité de l'Armée de l'air à honorer le contrat d'hypothèse d'engagement majeur et à entretenir certains savoir-faire opérationnels.

SSA : La ressource en équipes chirurgicales (EC) est tendue pour la situation opérationnelle de référence (SOR) car l'organisation des relèves entraîne une sujétion opérationnelle importante (30 projetées par an sur une ressource de 41 – dont certains inaptes à la projection).

DIRISI : Malgré une absence de redondance sur les SIC internationaux (UE OPS WAN, FROPS), la cible de l'indicateur est atteinte. Le projet de mise en service opérationnel STCIA 0.5 CD/SF, déployé sur le site de Balard, est prévu pour un déploiement au CYBERCOM Rennes.

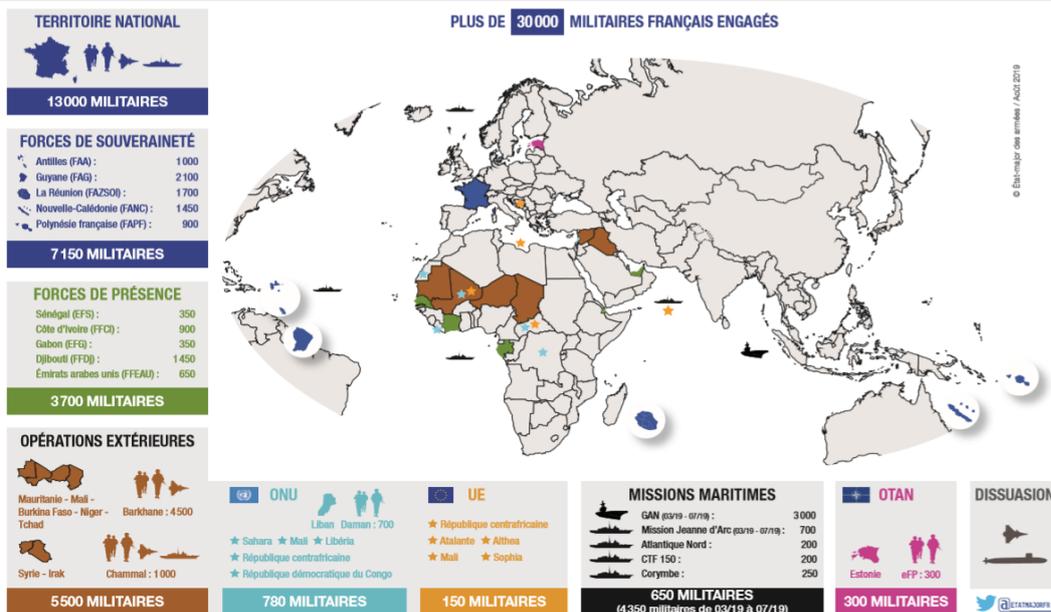
Taux de réalisation des équipements



La progression dans la réalisation des équipements en 2019 atteint **61,6 % pour un objectif inscrit au PAP 2019 de 85%**. Ce résultat global est du même ordre qu'en 2018. Il demeure en deçà des objectifs que s'assignent les responsables de programme pour les systèmes de forces « commandement et maîtrise de l'information », « engagement et combat » et « protection sauvegarde ».

Le taux de réalisation des livraisons valorisées en 2019 atteint **58,9 % pour un objectif de 85 % fixé au PAP 2019**.

DONNEES DE CONTEXTE DE LA MISSION (Données illustratives - hors RAP)



Source : ministère des armées
Chiffres-clé de la défense 2019

Direction de l'action du Gouvernement

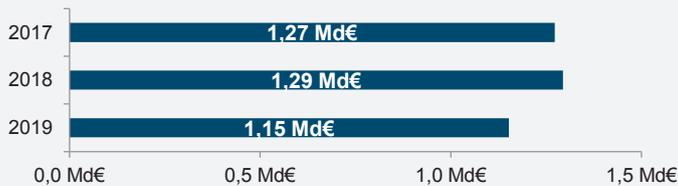
Les moyens



1 152 M€



5 312 ETPT



Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 5 (516 ETPT)

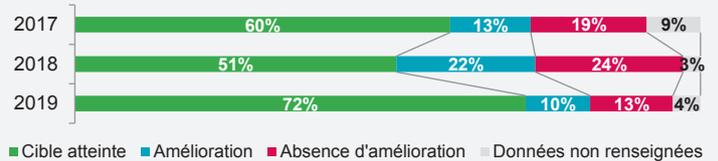
Montant des dépenses fiscales : 0 M€

Les principaux objectifs

Favoriser l'adoption, dans les meilleurs délais, des décrets d'application des lois et des mesures de transposition des directives européennes

Améliorer la sécurité et la performance des systèmes d'information de l'État

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P129 - Coordination du travail gouvernemental

575 M€

Favoriser l'adoption, dans les meilleurs délais, des décrets d'application des lois et des mesures de transposition des directives européennes

2 802 ETPT

Améliorer l'information du citoyen sur les actions du Gouvernement

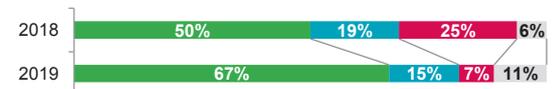
Améliorer la coordination des actions interministérielles de lutte contre les drogues et les toxicomanies

Éclairer la décision politique en offrant une expertise reconnue

Améliorer la sécurité et la performance des systèmes d'information de l'État

Accompagner les administrations dans leur transformation et la simplification de leurs relations avec les usagers

Optimiser le coût et la gestion des fonctions support



P333 - Moyens mutualisés des administrations déconcentrées

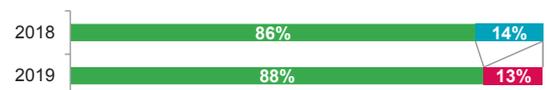
486 M€

Améliorer l'efficacité de la gestion des services déconcentrés de l'État

1 954 ETPT

Favoriser et encourager les mutualisations en région via un support budgétaire unique

Assurer la parité des emplois de direction départementale interministérielle et de secrétaires généraux aux affaires régionales



P308 - Protection des droits et libertés

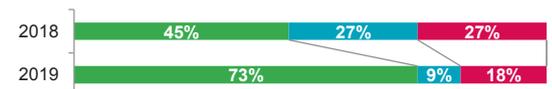
91 M€

Défendre et protéger efficacement les droits et les libertés

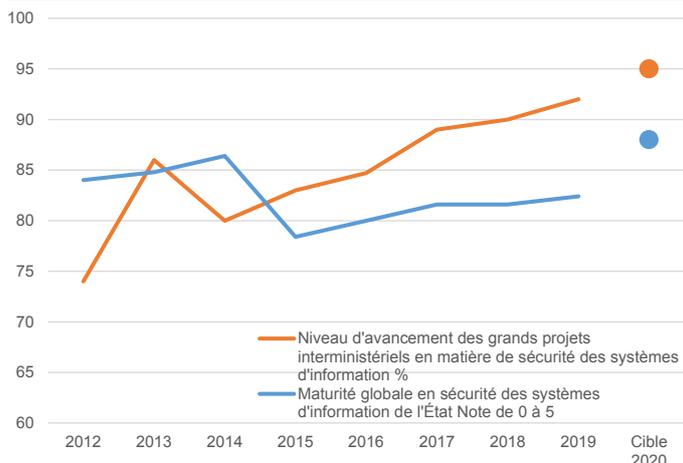
556 ETPT

Éclairer la décision politique en offrant une expertise reconnue

Optimiser la gestion des fonctions support



Niveau de sécurité des systèmes d'information de l'État



Les mesures organisationnelles et techniques prévues par la PSSI-E trouvent **des traductions différentes selon les ministères**. Certains ministères choisissent d'assurer de manière autonome la protection de leurs systèmes d'information. Ils ont également recours à des systèmes d'information robustes conçus et déployés par des équipes ministérielles. D'autres ministères s'appuient sur d'autres services de l'Etat pour protéger leurs systèmes. Enfin, certains ministères limitent leur appui par d'autres services de l'Etat pour des fonctions très spécifiques.

Le déploiement de systèmes d'information a continué sur une trajectoire croissante. Le succès du **système de téléphonie OSIRIS** perdure et de nombreux déploiements ont été menés à bien au sein des ministères au cours de l'année 2019. Le **raccordement des ambassades et des préfectures sur le système ISIS** a été un axe majeur de développement au cours de l'année 2019. En 2019, l'indicateur concernant la **labellisation** reflète l'augmentation importante du nombre de qualifications de services. Enfin, le **déploiement des services de détection au profit des réseaux ministériels** s'est poursuivi de manière linéaire.

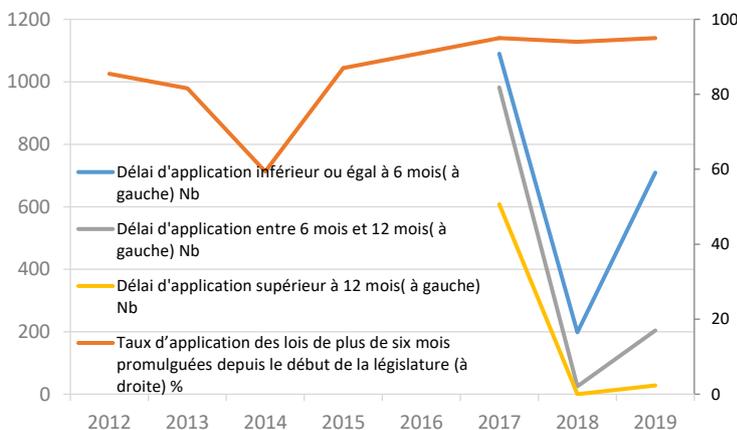
Taux d'application des lois

Le taux d'application des lois était au 31 décembre 2019 de 95 % : les résultats en matière d'application des lois promulguées depuis plus de 6 mois atteignent ainsi un niveau exceptionnel, le plus élevé depuis 2008, également atteint en 2017, et le début des travaux sur le suivi de l'application des lois.

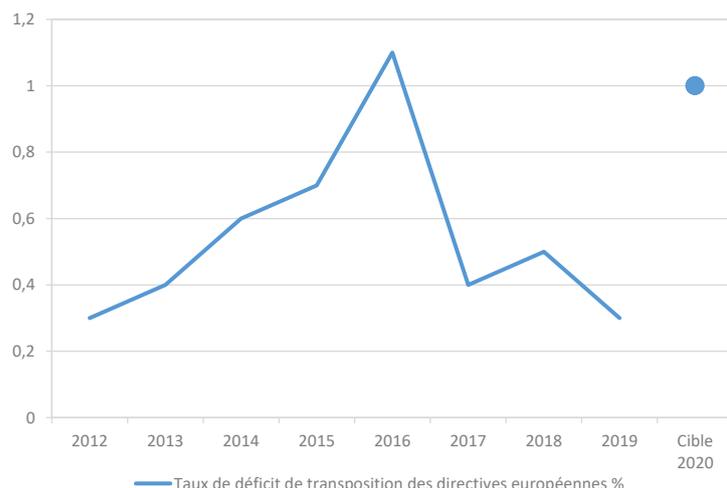
Ce résultat exceptionnel concernait tous les ministères : 8 présentaient un taux d'application de 100 % et les 9 autres avaient des taux autour de 90 %.

Parmi les 44 lois de plus de six mois appelant des mesures d'application, 30 étaient applicables à 100 % et seules 14 nécessitaient encore des décrets d'application (10 de ces 14 lois étaient déjà applicables entre 80 et 98 %).

Sur les **941 mesures prises**, le délai de mise en application des lois restait par ailleurs satisfaisant puisque **75 % l'ont été dans un délai inférieur ou égal à 6 mois, 22 % étaient intervenues dans un délai compris entre 6 et 12 mois et 3 % seulement au-delà d'un délai d'un an**.



Taux de déficit de transposition des directives européennes



Au cours de l'année 2019, les résultats en matière de transposition se sont améliorés.

Le déficit de transposition des autorités françaises, en novembre 2019 était de 0,3 %. Sur l'ensemble des directives en vigueur au 31 novembre 2019 (1 000 environ) et dont la date d'échéance de transposition était dépassée, **seules trois directives n'étaient pas intégralement transposées en droit français**.

Sur ces trois directives en retard de transposition, deux affichaient un retard de plus d'un an à fin novembre 2019 et l'une, relevant des ministères économiques et financiers, appelait l'adoption d'une mesure législative (ordonnance).

La transposition de **23 directives** a pu être achevée en 2019. Dix d'entre elles ont été transposées avant l'échéance, soit plus de 43 % (elles étaient 54 % en 2018, 42 % en 2017 et 29 % en 2016) et huit l'ont été avec moins de six mois de retard (soit 34% en 2019, 39% en 2018, 44% en 2016, et 54% en 2015).

Écologie, développement et mobilité durables

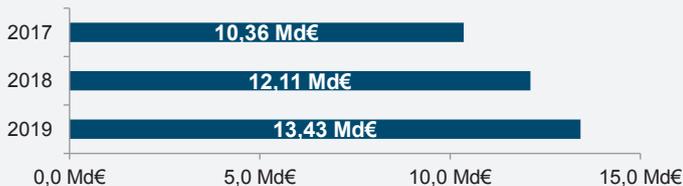
Les moyens



13 429 M€



39 287 ETPT



Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 23 (20 475 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 4 585 M€

Retours français en 2018 au titre des politiques «compétitivité pour la croissance et l'emploi» de l'UE : 991 M€ (Grands projets d'infrastructures, Transport)

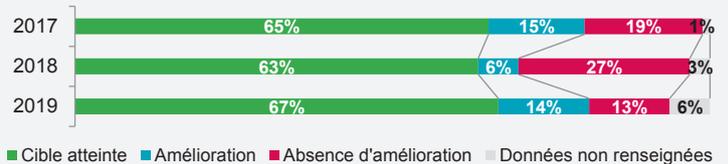
Les principaux objectifs

Améliorer la régulation dans les transports routiers et développer la part des modes alternatifs à la route

Limiter l'exposition aux risques technologiques et réduire l'impact des pollutions industrielles et agricoles sur les personnes, les biens et l'environnement

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Les résultats



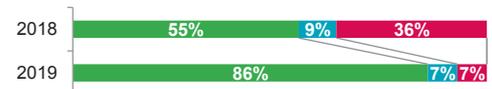
DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P205 - Affaires maritimes

157 M€

0 ETPT

Renforcer la sécurité maritime et la protection de l'environnement
Promouvoir la flotte de commerce et l'emploi maritime
Mieux contrôler les activités maritimes et en particulier la pêche



P217 - Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

2 105 M€

38 865 ETPT

Être une administration exemplaire, au regard du développement durable, dans la maîtrise des moyens de fonctionnement
Appliquer une politique des ressources humaines responsable



P174 - Énergie, climat et après-mines

1 227 M€

0 ETPT

Maîtriser l'énergie en réduisant la consommation et en développant l'usage des énergies renouvelables
Réduire les émissions de gaz à effet de serre



P159 - Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie

508 M€

0 ETPT

Veiller aux retombées collectives des activités techniques, scientifiques et économiques
Cérema : devenir le centre de ressources et d'expertises partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales, en appui aux politiques publiques d'aménagement durable des territoires
IGN : élaborer une description du territoire faisant autorité
Météo-France : disposer d'un système performant de prévision météorologique et d'avertissement des risques météorologiques
Mobiliser les pouvoirs publics et la société civile en faveur de la transition écologique vers un développement durable

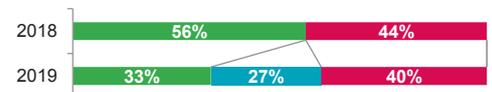


P203 - Infrastructures et services de transports

5 222 M€

0 ETPT

Réaliser au meilleur coût les projets de desserte planifiés et moderniser efficacement les réseaux de transports
Améliorer la qualité des infrastructures de transports
Améliorer la régulation dans les transports routiers et développer la part des modes alternatifs à la route



P113 - Paysages, eau et biodiversité

159 M€

0 ETPT

Assurer la gestion intégrée de la ressource en eau
Préserver et restaurer la biodiversité



P181 - Prévention des risques

802 M€

422 ETPT

Limiter l'exposition aux risques technologiques et réduire l'impact des pollutions industrielles et agricoles sur les personnes, les biens et l'environnement
Réduire l'impact des déchets et des produits sur les personnes, les biens et l'environnement
Réduire la vulnérabilité des personnes, des biens et de l'environnement aux risques naturels majeurs et hydrauliques
Assurer un contrôle performant de la sûreté nucléaire et de la radioprotection et renforcer l'information du public

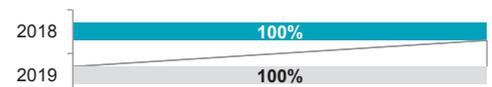


P345 - Service public de l'énergie

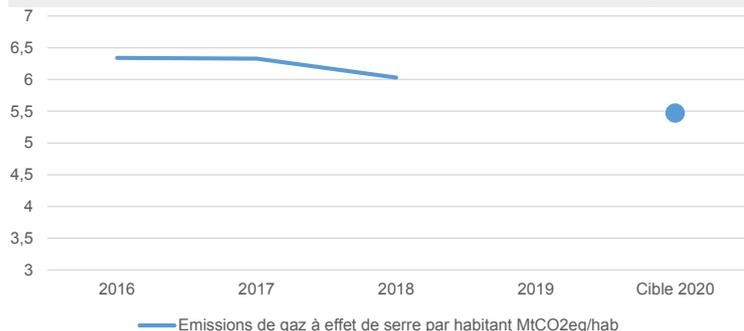
3 249 M€

0 ETPT

Apporter une aide aux ménages en situation de précarité énergétique pour payer leurs factures d'énergie



Emissions de gaz à effet de serre par habitant



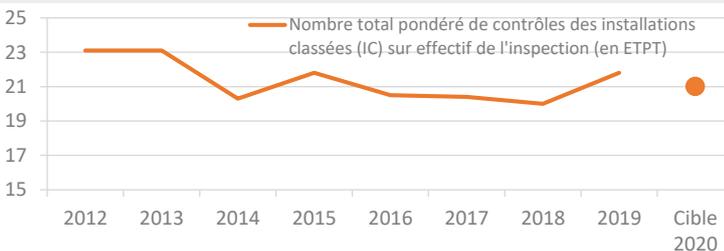
En 2018, les émissions de gaz par effet de serre avec « utilisation des terres, leurs changements et la forêt » (UTCF) par habitant sont **en baisse de 4,5 % par rapport à 2017**. Elles sont en diminution de 31,2 % par rapport à 1990.

Les émissions nationales de gaz à effet de serre se sont élevées en 2018 à 418 MtCO₂e pour les émissions « avec UTCF » et à 444 MtCO₂e « hors UTCF ».

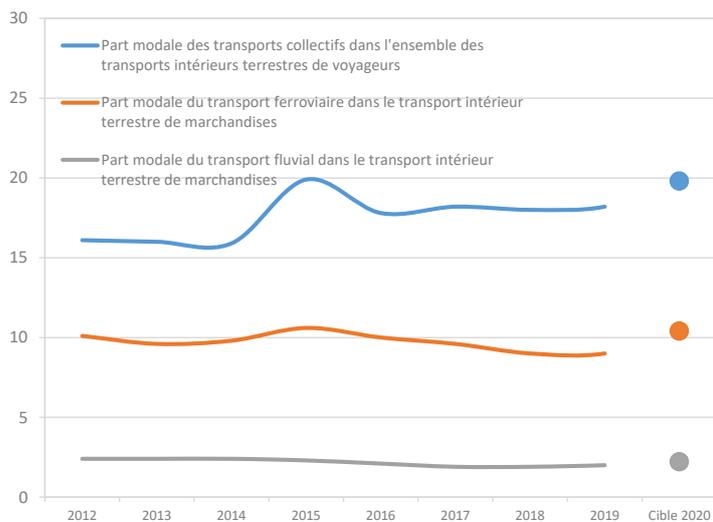
Par rapport à 2017, les émissions non ramenées au nombre d'habitant avec UTCF sont en baisse de 3,2 %. Les émissions non ramenées au nombre d'habitant hors UTCF sont en baisse de 4,1 %.

Nombre total pondéré de contrôles des installations classées sur effectif de l'inspection (en ETPT)

En 2019, le nombre total pondéré de contrôles des installations classées sur les effectifs de l'inspection des installations classées (**21,8 contrôles pondérés par ETPT**, soit 15,9 contrôles non pondérés par ETPT technique) est en augmentation par rapport à 2018 (20 contrôles pondérés par ETPT, soit 15 contrôles non pondérés par ETPT technique), dont la réalisation était légèrement inférieure à 2017 (20,4 contrôles pondérés par ETPT). Il atteint la cible (21) contenue dans le projet annuel de performances 2020.



Part modale des transports non routiers



Le **transport ferroviaire régresse (-2,9%)** entre 2017 et 2018, tous les types de trains ayant vu leur trafic diminuer au second trimestre de 2018 en raison du mouvement social à la SNCF. En revanche, les transports urbains (+4,5%) et le transport routier (+0,5%) progressent. En particulier, les autocars « Macron » ont connu une hausse particulièrement importante (+19,2%), certainement due en partie au mouvement social du second trimestre.

Du fait de ces évolutions, les parts modales évoluent en faveur du transport routier collectif et individuel : 82,0 % pour le transport individuel, 11,7 % pour le mode ferré et 6,3 % pour les autobus, autocars et tramways, soit **un total de 18,0 % pour les transports collectifs**.

Pour le **transport terrestre de marchandises** (hors oléoduc), l'activité croît de 2,2 % en 2018. Cette croissance est le fait du transport routier (+2,9%), les trafics ferroviaire (-4,2%) et fluvial (-0,2%) diminuant. En particulier la baisse du transport ferroviaire est imputable au mouvement social à la SNCF du deuxième trimestre.

Les parts modales sont ainsi sensiblement modifiées : le **transport ferroviaire** passe de 9,6%(2017) à **9 % (2018)** et le transport routier de 88,5 % (2017) à 89,1%(2018). La part du **transport fluvial** reste stable (**1,9%**) avec une légère tendance à la hausse.

DONNEES DE CONTEXTE DE LA MISSION (données illustratives – hors RAP)

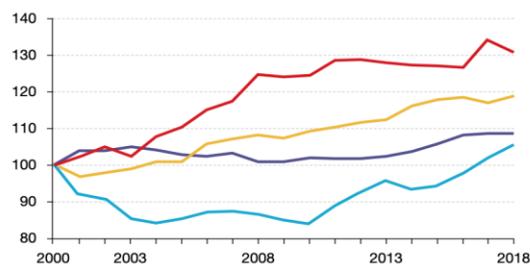
La France possède un patrimoine naturel exceptionnel : avec la métropole et les territoires outre-mer, elle est présente sur deux continents et dans tous les océans, sauf l'Arctique. C'est le **2e espace maritime du monde** avec plus de 10 millions de km² sous sa juridiction. **Plus de 180 000 espèces sont recensées en métropole et outre-mer**, soit 10 % des espèces connues sur la planète. De l'ordre de 600 nouvelles espèces sont découvertes chaque année.

La France se situe parmi **les dix pays abritant le plus grand nombre d'espèces mondialement menacées** (soit 1301 espèces), selon la Liste rouge des espèces menacées 2018.

Sur l'ensemble du territoire national, environ **590 000 ha de milieux naturels et de terrains agricoles ont été artificialisés entre 2006 et 2015**, remplacés par des routes, habitations, zones d'activités, parkings... Cela équivaut à la superficie d'un département comme la Seine-et-Marne.

ÉVOLUTION DU TRANSPORT INTÉRIEUR DE VOYAGEURS PAR MODE

Indice base 100 en 2000



¹ Y compris véhicules immatriculés à l'étranger et deux-roues motorisés.
² Trains, métros, RER.
³ Vols intérieurs à la métropole uniquement.
 Source : SDES, CCTN 2019

Économie

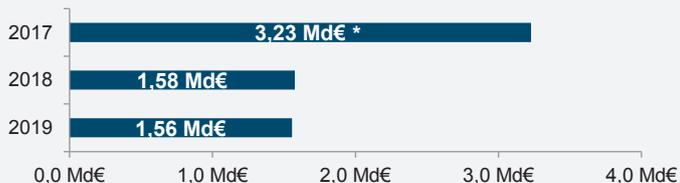
Les moyens



1 555 M€



11 381 ETPT



Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 4 (2 497 ETPT)

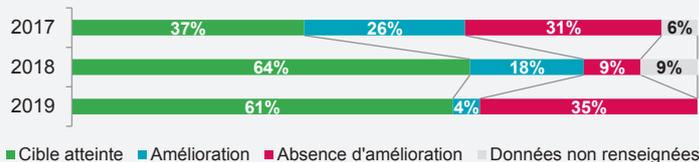
Montant des dépenses fiscales : 27 081 M€

Les principaux objectifs

Renforcer l'efficacité des aides aux entreprises

Développer un environnement juridique et administratif favorable à la création et à la croissance des entreprises

Les résultats



* Montant 2017 intégrant notamment les ouvertures de crédits pour le financement de la recapitalisation d'Arevaen 2017

DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P134 - Développement des entreprises et réglementions

798 M€

Renforcer l'efficacité des aides aux entreprises

4 706 ETPT

Améliorer l'efficacité du soutien public à l'internationalisation des entreprises

Assurer le fonctionnement loyal et sécurisé des marchés

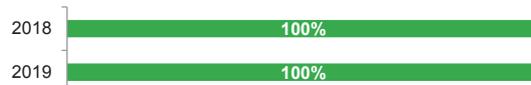


P343 - Plan France Très haut débit

30 M€

Couvrir intégralement la France en accès à très haut débit d'ici 2022

0 ETPT



P220 - Statistiques et études économiques

343 M€

Respecter les engagements de la France par rapport à l'Europe en termes de délais de diffusion des résultats économiques

5 208 ETPT

Développer la dématérialisation des enquêtes, dans le but d'alléger la charge de réponse des enquêtés, de gagner en qualité et de réduire les coûts

Faire parler les chiffres de l'Insee et aller au-devant de tous les publics



P305 - Stratégie économique et fiscale

384 M€

Assurer la qualité de l'analyse et des prévisions présentées dans le projet de loi de finances, dans le domaine des évolutions économiques et dans celui des recettes fiscales

1 467 ETPT

Contribuer à l'accessibilité et à la clarté de la norme fiscale

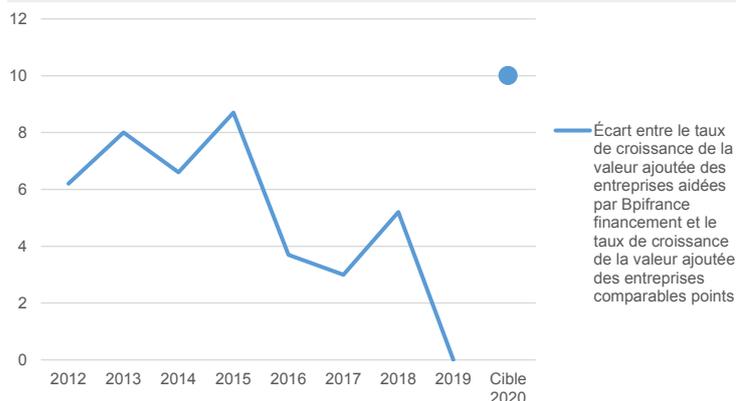
Assurer l'efficacité du réseau international de la Direction générale du Trésor

Assurer un traitement efficace du surendettement



FOCUS SUR LES INDICATEURS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Écart entre le taux de croissance des entreprises aidées par Bpifrance financement et celui des entreprises comparables



L'indicateur affiche un **écart de performance positif** en faveur des entreprises bénéficiaires d'un prêt garanti en 2016.

Au global, l'écart qui pourra être constaté aux termes des consolidations encore en cours au printemps 2020 resterait strictement positif, signe de la capacité de Bpifrance à faire croître les entreprises soutenues et créer de la richesse sur le territoire national.

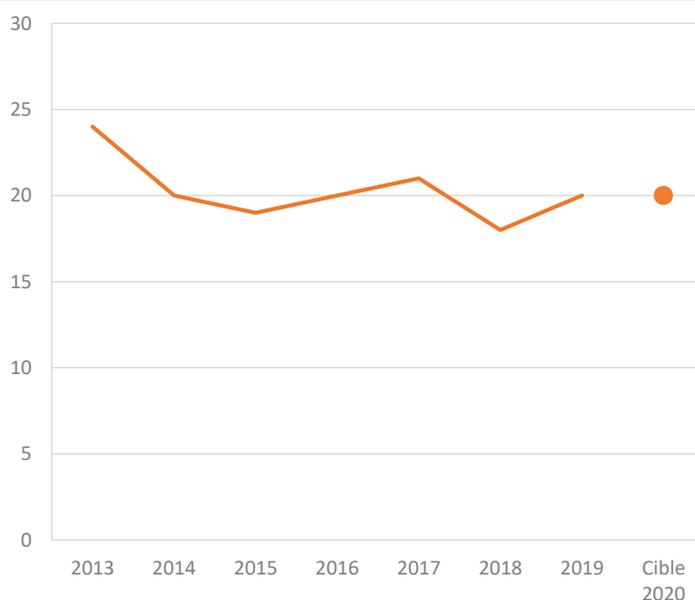
Rang de classement de la France dans l'étude « Doing Business » de la Banque Mondiale

Au regard de cette analyse multicritère, **la France se classe au 20e rang dans la zone OCDE.**

La France a perdu deux places au classement général depuis 2018.

Cette baisse s'explique notamment par le recul de la France dans les domaines de l'obtention de crédits, la protection des investisseurs minoritaires et la création d'entreprises. Dans cette dernière catégorie, il ressort des rapports Doing Business 2018 et 2019 que les scores n'ont pas évolué en France durant la période. Ainsi, en 2019, le nombre de procédures recensé pour créer une entreprise s'élève à 5 et le nombre de jours recensé pour créer une entreprise s'élève à 3,5 (identiques à 2018).

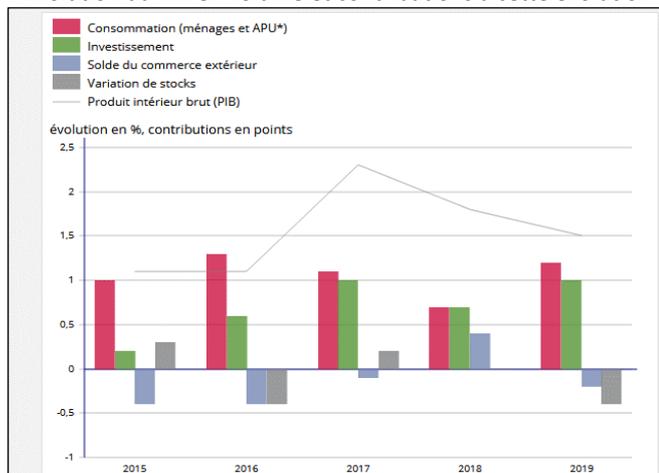
Or, dans un environnement international particulièrement concurrentiel, plusieurs pays de la zone OCDE ont d'ores et déjà engagé des mesures de simplification réglementaires ou administratives susceptibles d'améliorer à plus ou moins brève échéance leur classement au sein de l'étude de la Banque mondiale



— Rang de classement international de la France en matière de réglementation des affaires (zone OCDE)

DONNEES DE CONTEXTE DE LA MISSION (données illustratives – hors RAP)

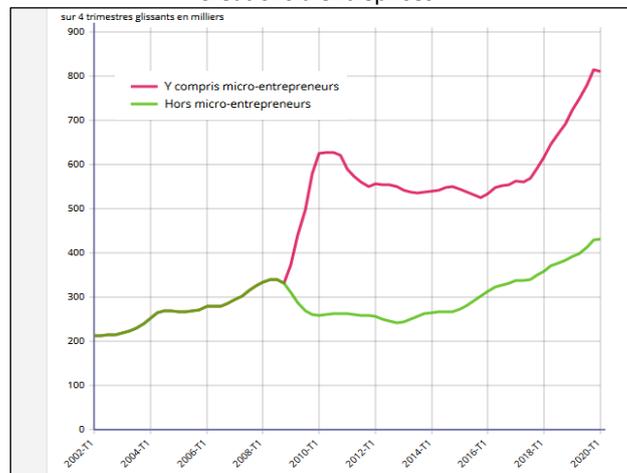
Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



* Administrations publiques.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Créations d'entreprises



Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

Enseignement scolaire

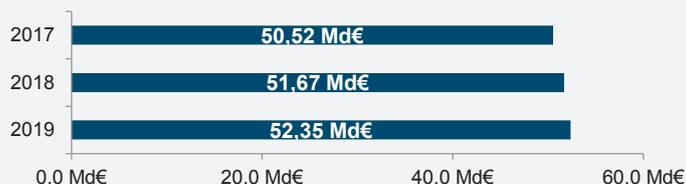
Les moyens



52 355 M€



1 027 882 ETPT



Nombre d'opérateurs

rattachés à la mission (et ETPT) : 5 (4 259 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 173 M€

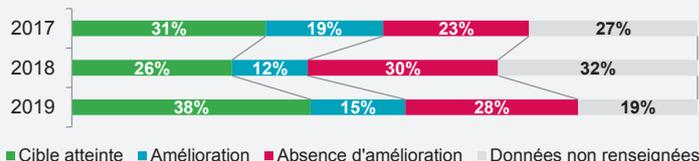
Les principaux objectifs

Conduire tous les élèves à la maîtrise des connaissances et compétences du socle commun jusqu'en fin de 3ème

Conduire le maximum de jeunes aux niveaux de compétences attendues en fin de formation initiale et à l'obtention des diplômes correspondants

Favoriser la poursuite d'études des jeunes à l'issue de la scolarité secondaire

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P139 - Enseignement privé du premier et du second degrés

7 584 M€

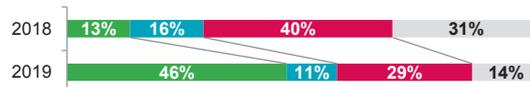
Conduire tous les élèves à la maîtrise des connaissances et compétences du socle commun au terme de la scolarité primaire

132 781 ETPT

Conduire le maximum de jeunes aux niveaux de compétences attendues en fin de formation initiale et à l'obtention des diplômes correspondants

Favoriser la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leur scolarité secondaire

Répondre aux besoins éducatifs de tous les élèves sur l'ensemble du territoire



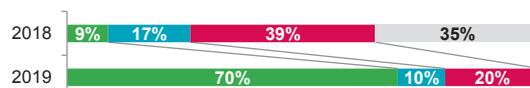
P140 - Enseignement scolaire public du premier degré

14 403 M€

Conduire tous les élèves à la maîtrise des connaissances et compétences du socle commun exigibles au terme de la scolarité primaire

339 889 ETPT

Promouvoir un aménagement équilibré du territoire éducatif en optimisant les moyens alloués



P141 - Enseignement scolaire public du second degré

22 237 M€

Conduire le maximum de jeunes aux niveaux de compétences attendues en fin de formation initiale et à l'obtention des diplômes correspondants

453 822 ETPT

Favoriser la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leur scolarité secondaire

Promouvoir un aménagement équilibré du territoire éducatif en optimisant les moyens alloués



P143 - Enseignement technique agricole

1 208 M€

Assurer un enseignement général, technologique et professionnel conduisant à la réussite scolaire et à une bonne insertion sociale et professionnelle

15 382 ETPT

Optimiser la gestion de la formation initiale scolaire



P214 - Soutien de la politique de l'éducation nationale

1 835 M€

Réussir la programmation et la gestion des grands rendez-vous de l'année scolaire

25 005 ETPT

Améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines

Optimiser les moyens des fonctions support



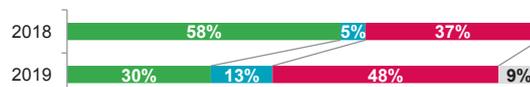
P230 - Vie de l'élève

5 088 M€

Faire respecter l'école, améliorer le climat scolaire et favoriser l'apprentissage de la responsabilité et de la citoyenneté

61 003 ETPT

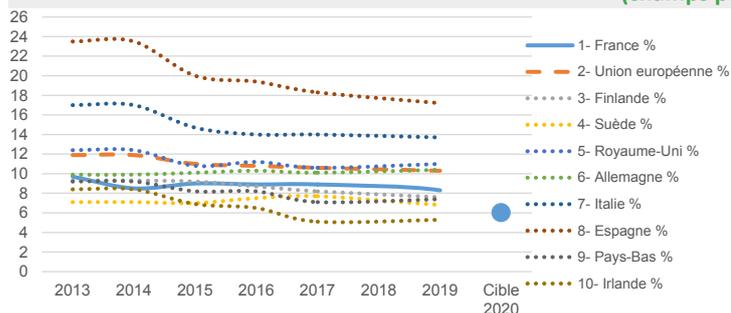
Promouvoir la santé des élèves et contribuer à améliorer leur qualité de vie



Enseignement scolaire

FOCUS SUR LES INDICATEURS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Proportion de jeunes âgés de 18 à 24 ans ne possédant ni CAP, ni BEP, ni diplôme plus élevé et qui ne poursuivent ni études, ni formation (champs public et privé)



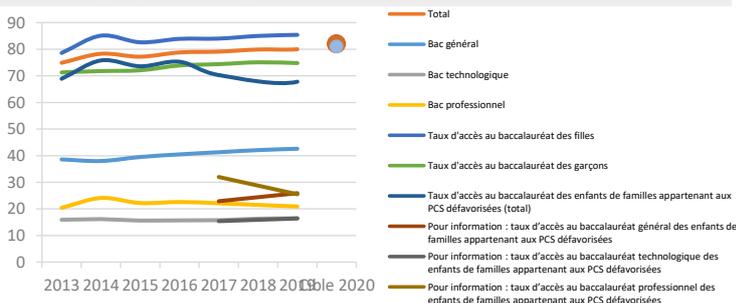
Pour la France, la valeur de réalisation 2019 de 8,3 % confirme la tendance à la baisse de la valeur de cet indicateur, malgré de légères fluctuations, observées depuis plusieurs années.

Le plan de lutte contre le décrochage scolaire est articulé autour de trois axes : la mobilisation de tous, le choix de la prévention et une nouvelle chance pour se qualifier.

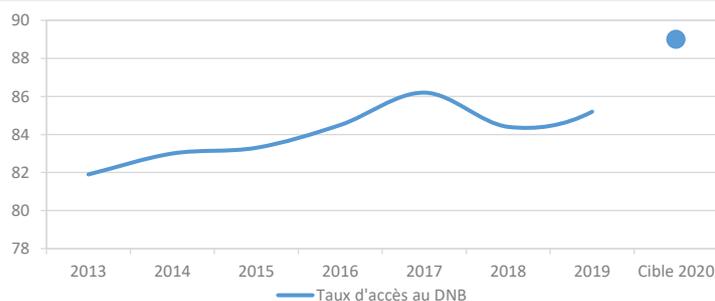
Taux d'accès au baccalauréat (champs public et privé)

L'augmentation du niveau global des qualifications est mesurée au travers de l'obtention du baccalauréat, qui est le premier grade universitaire en France.

En 2019, on constate à ce stade que la proportion des bacheliers dans une génération a atteint 80 % en 2019 soit une baisse globale de 0,7 point par rapport à 2018.



Taux d'accès au diplôme national du brevet (DNB)



À la session 2019, le taux d'accès au DNB est de 85,2 %, soit une augmentation de 1,5 point par rapport à la session 2018.

Après une baisse ponctuelle de 1,8 point en 2018, le taux d'accès au DNB retrouve une tendance à la hausse.

DONNEES DE CONTEXTE DE LA MISSION (données illustratives – hors RAP)

Évolution du nombre moyen d'élèves par classe



On dénombre 12 875 650 élèves et apprentis en 2018-2019, pour 61 900 écoles et établissements du second degré publics et privés.

Source : L'éducation nationale en chiffres - 2019

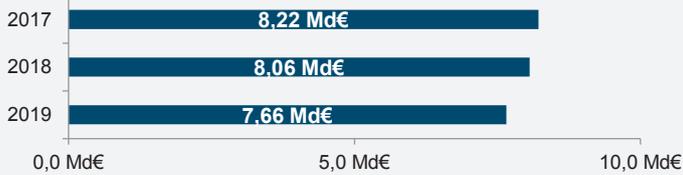
Les moyens



7 656 M€



121 499 ETPT



Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 2 (1 132 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 154 M€

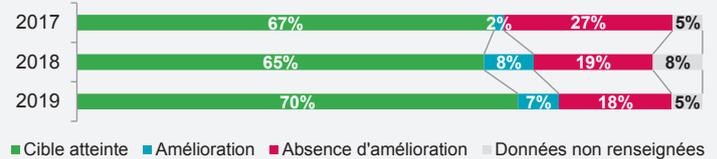
Les principaux objectifs

Améliorer l'efficacité des réseaux du recouvrement fiscal

Améliorer l'efficacité du recouvrement, de la lutte contre la fraude fiscale et du traitement des dépenses publiques

Soutenir le développement des entreprises à l'international

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P218 - Conduite et pilotage des politiques économiques et financières

756 M€

5 278 ETPT

Améliorer l'information du Parlement et la qualité des services rendus aux administrations

Améliorer les conditions d'emploi des personnels

Maîtriser le coût des fonctions support



P302 - Facilitation et sécurisation des échanges

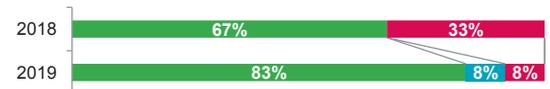
1 163 M€

16 964 ETPT

Intensifier la lutte contre la fraude et renforcer la protection des entreprises et des consommateurs

Soutenir le développement des entreprises à l'international

Améliorer l'efficacité de la collecte et des contrôles en matière douanière et fiscale



P148 - Fonction publique

199 M€

0 ETPT

Développer et promouvoir l'adaptation des règles actuelles aux exigences d'une gestion modernisée des ressources humaines de la fonction publique

Optimiser la formation initiale des fonctionnaires

Optimiser la réponse aux besoins des agents en matière d'action sociale



P156 - Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local

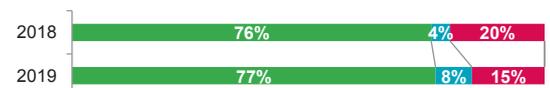
5 538 M€

99 257 ETPT

Améliorer l'efficacité du recouvrement, de la lutte contre la fraude fiscale et du traitement des dépenses publiques

Renforcer la qualité de service au profit des usagers et des partenaires

Maîtriser les coûts de gestion de la DGFIP au profit d'une efficacité accrue



FOCUS SUR LES INDICATEURS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Coût de collecte des recettes douanières et fiscales



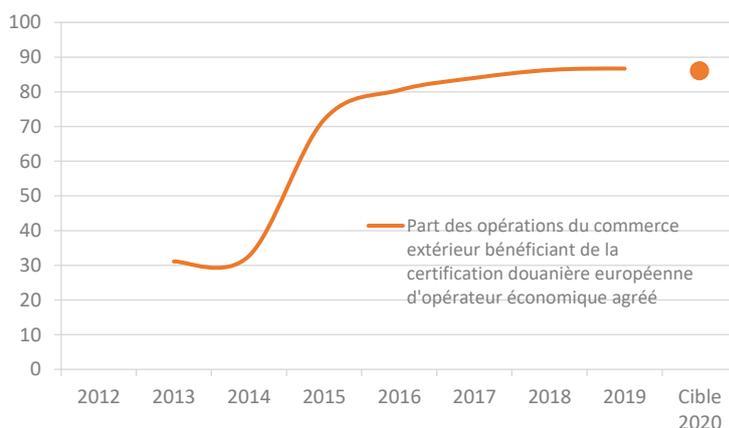
Le coût de collecte des recettes douanières et fiscales continue de se réduire.

En 2019, il s'établit à **0,74 €/100 € de recettes collectées**, contre 0,76 €/100 € de recettes collectées en 2018 et 0,78 €/100 € de recettes collectées en 2017.

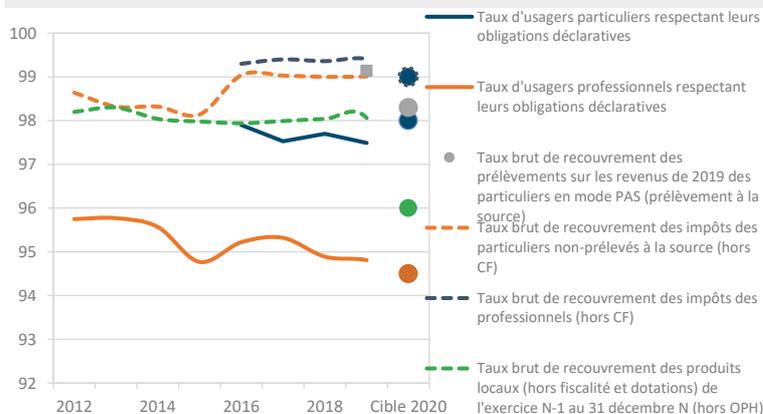
Part des opérations du commerce extérieur bénéficiant de la certification douanière européenne d'opérateur économique agréé

La certification d'opérateur économique agréé (OEA), qui permet au terme d'une démarche projet douane-entreprise d'obtenir un label de confiance douanier européen, est reconnue sur la scène internationale.

La France totalise **2078 certificats OEA délivrés** au 31 décembre 2019 et se positionne ainsi au deuxième rang européen des autorisations OEA délivrées. Si on ne retient que les autorisations actives, la France, avec 1763 autorisations, consolide son **deuxième rang derrière l'Allemagne mais devant les Pays-Bas**.



Taux de déclaration et de recouvrement spontanés (civisme)

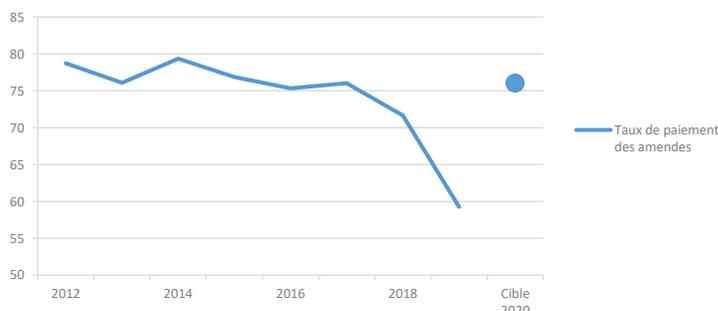


En 2019, la mesure du civisme déclaratif des particuliers à l'impôt sur le revenu s'affiche à 97,49 %, en retrait par rapport au résultat 2018 (97,70 %). Ce retrait peut s'expliquer par la mauvaise compréhension, par les usagers, du système de l'année blanche en cette première année d'application du prélèvement à la source.

Dans la sphère des professionnels, le taux d'usagers professionnels respectant leurs obligations déclaratives s'établit à 94,81 %, au-dessus de la prévision (94,50 %).

Le taux de paiement des amendes s'établit à **59,26 %** au 31 décembre 2019, au-delà de la prévision actualisée (58 %), mais **en forte baisse** (- 12,39 points) par rapport au 31 décembre 2018 (71,65 %).

Cette situation s'explique par des prises en charge en 2018 très importantes (3,4 Mds € contre 2,3 Mds € en 2017 soit une augmentation de 48 %) et difficilement recouvrables.



Immigration, asile et intégration

Les moyens



1 839 M€



0 ETPT



Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 2 (1 946 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 0 M€

Retours français en 2018 au titre des politiques de l'UE « Sécurité et citoyenneté » : 35 M€ (« Fonds asile, immigration et intégration »)

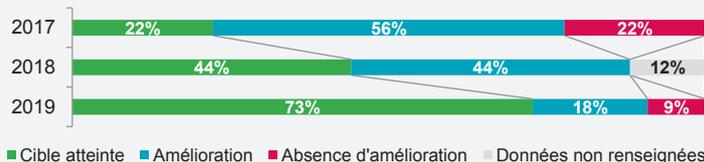
Les principaux objectifs

Réduire les délais de traitement de la demande d'asile

Améliorer les conditions d'accueil et d'intégration des étrangers

Améliorer l'efficacité de la lutte contre l'immigration irrégulière

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P303 - Immigration et asile

1 453 M€

0 ETPT

Optimiser la prise en charge des demandeurs d'asile

Réduire les délais de traitement de la demande d'asile

Améliorer l'efficacité de la lutte contre l'immigration irrégulière



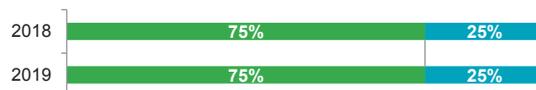
P104 - Intégration et accès à la nationalité française

386 M€

0 ETPT

Améliorer les conditions d'accueil et d'intégration des étrangers

Améliorer l'efficacité du traitement des dossiers de naturalisation



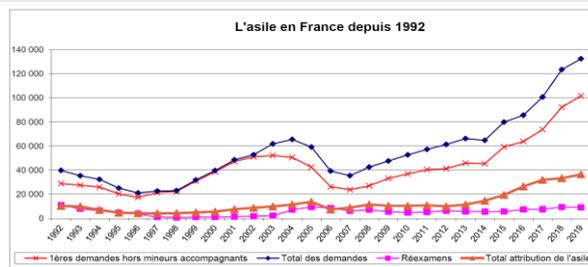
DONNEES DE CONTEXTE DE LA MISSION (données illustratives – hors RAP)

Six millions d'immigrés vivent en France dont 39% ont acquis la nationalité française. On estime à 300 000 le nombre d'immigrés clandestins.

En 2019, ce sont près de 46 000 personnes qui ont obtenu le statut de réfugié ou bénéficié de la protection subsidiaire.

Les femmes immigrées sont plus touchées par la difficulté d'accès au marché du travail que les hommes immigrés.

Plus de 35% des immigrés arrivés en France en 2016 avaient un niveau de diplôme supérieur à Bac +3.



Source : OFFRA

Premiers titres de séjour délivrés (métropole, pays tiers)

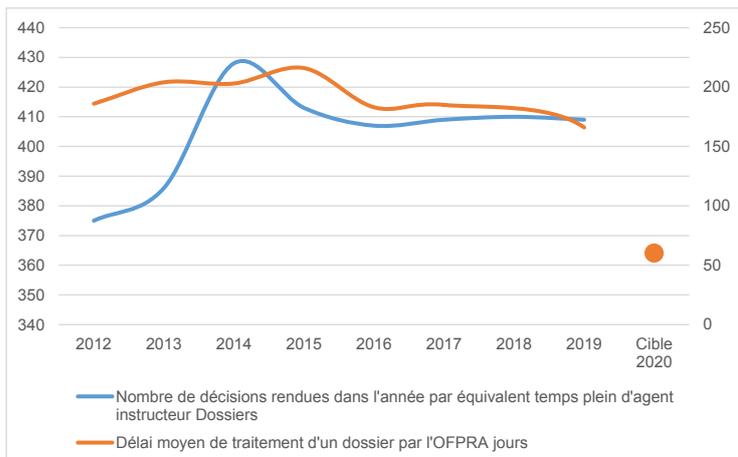
Motifs d'admission	2018	2019 (estimé)	Évolution 2019 / 2018
Economique	33 675	38 843	+ 15,3 %
Familial	91 017	88 778	- 2,5 %
Etudiants	83 700	91 495	+ 9,3 %
Divers	15 558	19 303	+ 24,1 %
Humanitaire	34 979	38 158	+ 9,1 %
Total	258 929	276 576	+ 6,8 %

Source : DGEF - DSED / AGDREF

Immigration, asile et intégration

FOCUS SUR LES INDICATEURS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Délai de l'examen d'une demande d'asile par l'OFPPA



Malgré la moindre progression du flux de demandes enregistrées à l'OFPPA en 2019 (+7,4 %) par rapport à 2018 (+22 % par rapport à 2017), les demandes entrantes (plus de 132 800) sont restées supérieures à la capacité de décisions de l'office sur la même période (plus de 120 600). Ainsi, le stock de dossiers à l'OFPPA, de 42 500 dossiers fin 2018, a atteint 60 000 dossiers au 31 décembre 2019. La priorisation de certains dossiers par l'office en 2019 a cependant permis de contenir la dégradation du délai moyen constaté. **Le délai moyen constaté sur l'année ne s'est allongé que de 11 jours par rapport au délai observé de 150 jours en 2018.**

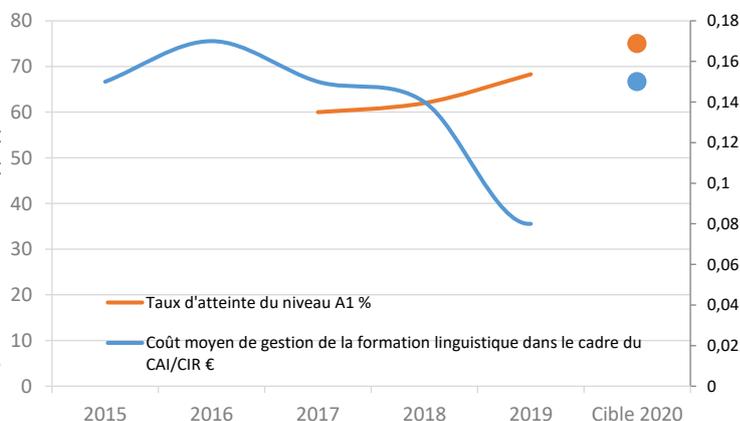
La **productivité moyenne des agents instructeurs réalisée (409 décisions)** est quant à elle conforme à la prévision.

Efficience de la formation linguistique dans le cadre du CAI/CIR (contrat d'accueil et d'intégration/contrat d'intégration républicaine)

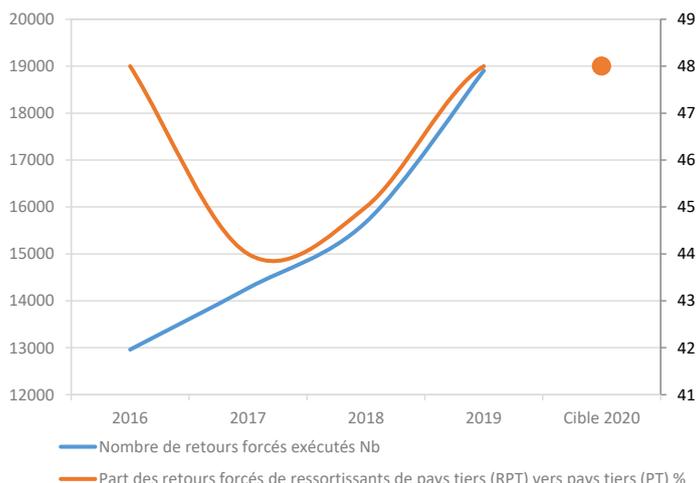
Le taux d'atteinte du niveau A1 des bénéficiaires d'une formation linguistique prescrite dans le cadre du CIR, a progressé par rapport à 2018, sans toutefois atteindre l'objectif fixé en 2019.

Le doublement des heures et les effets du nouveau format pédagogique retenu pour les formations linguistiques doivent permettre d'atteindre la cible en 2020.

Le **doublement des heures de formation** prescrites suite à la réforme a impacté de façon significative le coût moyen de gestion de la formation linguistique, le suivi de ces prescriptions ayant été assuré à effectif constant par les agents des directions territoriales et des services centraux.



Nombre de retours forcés exécutés



Le nombre de retours forcés exécutés a sensiblement progressé en 2019 (+20,6 % par rapport à 2018). Pour 2020, une nouvelle progression du nombre de retours forcés est attendue grâce notamment aux dispositions de la loi du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie, qui visent entre autres à augmenter l'efficacité des retours.

La part des retours forcés des ressortissants des pays tiers vers les pays tiers a augmenté en pourcentage (+24,7 %) et en valeur (8 858 en 2019 contre 7 105 en 2018). Cette évolution traduit une amélioration des résultats de la politique de lutte contre l'immigration irrégulière, permise par la réduction de certains freins à l'éloignement. L'obtention de laissez-passer consulaires est notamment facilitée par une coopération internationale renforcée.

Justice

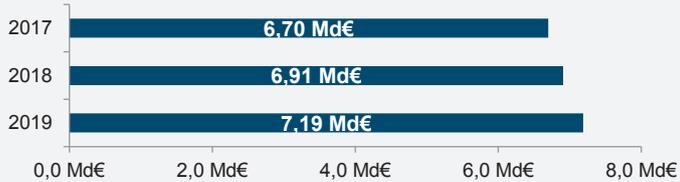
Les moyens



7 188 M€



85 341 ETPT



Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 4 (1 545 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 15 M€

Les principaux objectifs

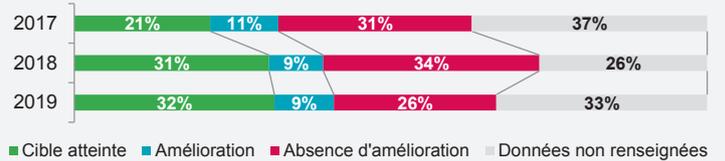
Améliorer la qualité et l'efficacité de la justice

Favoriser la réinsertion

Améliorer les conditions de détention des personnes sous main de justice ainsi que les conditions de travail des personnels pénitentiaires

Garantir une aide à la décision efficace et améliorer la qualité des prises en charge éducatives

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P101 - Accès au droit et à la justice

Améliorer la qualité et l'efficacité du service rendu en matière d'accès au droit et à la justice

453 M€

0 ETPT

Améliorer l'allocation des ressources consacrées à l'aide juridictionnelle



P107 - Administration pénitentiaire

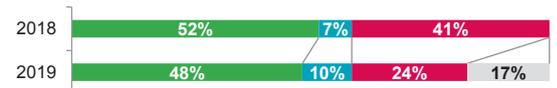
Favoriser la réinsertion

2 839 M€

40 863 ETPT

Améliorer les conditions de détention des personnes sous main de justice ainsi que les conditions de travail des personnels pénitentiaires

Renforcer la sécurité des établissements pénitentiaires

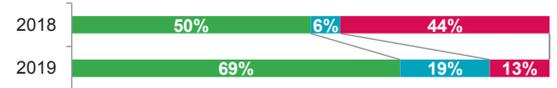


P310 - Conduite et pilotage de la politique de la justice

421 M€

2 335 ETPT

Optimiser la qualité et l'efficacité des fonctions de soutien



P335 - Conseil supérieur de la magistrature

4 M€

19 ETPT

Contribuer à la continuité du fonctionnement de l'institution judiciaire



P166 - Justice judiciaire

2 768 M€

33 142 ETPT

Améliorer la qualité et l'efficacité de la justice

Rendre plus efficaces la réponse pénale, l'exécution et l'aménagement des peines

Moderniser la gestion de la justice



P182 - Protection judiciaire de la jeunesse

703 M€

8 982 ETPT

Garantir une aide à la décision efficace et améliorer la qualité des prises en charge éducatives

Optimiser l'emploi des moyens humains, financiers et matériels



DONNEES DE CONTEXTE DE LA MISSION (données illustratives – hors RAP)

2 279 484 décisions de justice en matière civile et commerciale et 798 886 en matière pénale ont été rendues en 2019 par 998 juridictions de l'ordre judiciaire réparties sur tout le territoire.

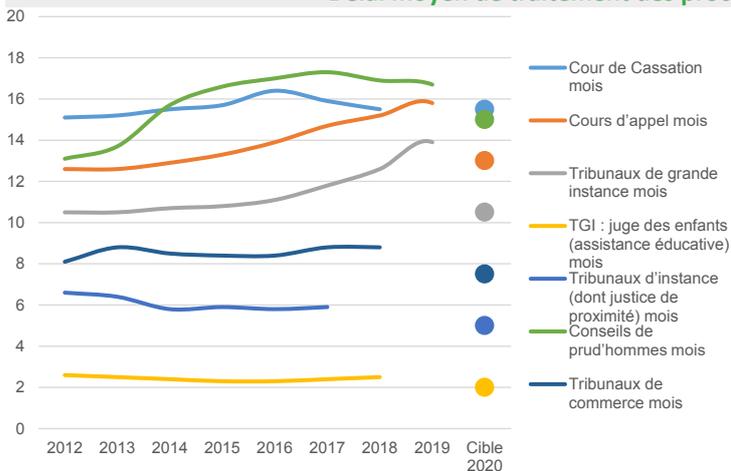
70 050 personnes étaient incarcérées au 1er janvier 2019 en France avec un taux d'occupation carcérale de 115%.

990 436 personnes ont été admises à l'aide juridictionnelle en 2018.

Source : les chiffres clés de la justice 2019

FOCUS SUR LES INDICATEURS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Délai moyen de traitement des procédures civiles, hors procédures courtes



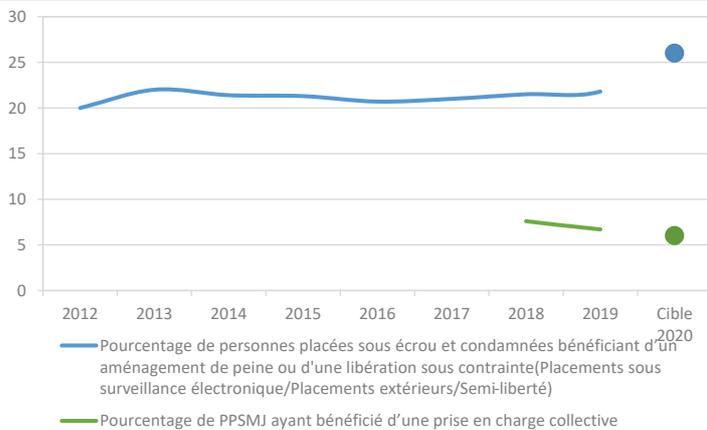
Cours d'appel : Le délai de traitement poursuit sa progression pour atteindre 15,8 mois, soit +0,6 mois par rapport à 2018.

TGI : Les tribunaux de grande instance ont connu une forte augmentation de leur activité, notamment avec la prise en charge, au 1er janvier 2019, des contentieux de la sécurité sociale, de l'incapacité, ainsi que d'une partie des commissions départementales d'aide sociale.

Juge des enfants : Il est constaté une légère augmentation du délai moyen entre la saisine des juges des enfants et la 1ère audience.

Conseils de prud'hommes : Il s'agit de la deuxième année consécutive de baisse du délai moyen de traitement pour les conseils de prud'hommes.

Pourcentage de personnes placées sous écrou et condamnées bénéficiant d'un aménagement de peine ou d'une libération sous contrainte

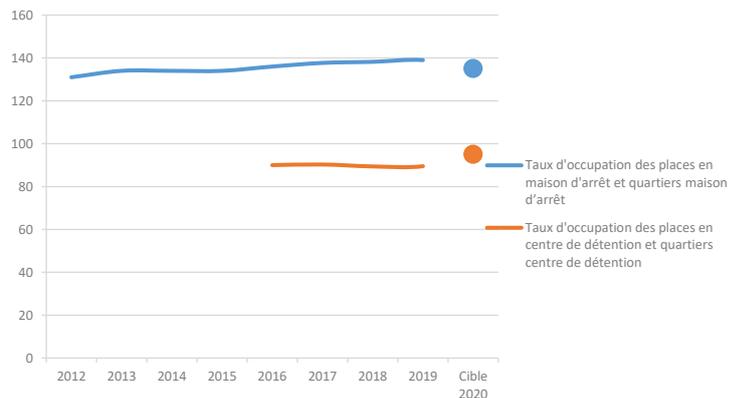


Le développement des aménagements de peine et la lutte contre les sorties « sèches », notamment du fait de l'entrée en vigueur de la loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice (LPJ), constituent des objectifs prioritaires de l'administration pénitentiaire afin de permettre l'exécution de la peine dans la communauté, de favoriser l'insertion de la personne condamnée et de prévenir efficacement la récidive.

Taux d'occupation des établissements pénitentiaires

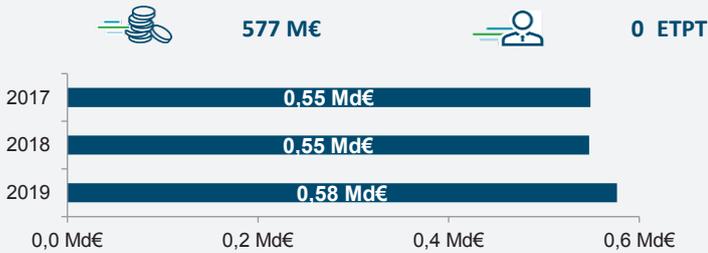
Le taux d'occupation des places en maison d'arrêt affiche **une hausse de 0,8 point**, liée principalement à une croissance forte du nombre de personnes prévenues en détention (+3,6 % entre le 1er janvier 2019 et le 1er janvier 2020) et malgré la livraison de 1 000 places en 2019 liées à l'ouverture de la maison d'arrêt de Paris-la-Santé et du QSL/SPIP de Nanterre.

Néanmoins, une amélioration des résultats de ces indicateurs est attendue avec la mise en œuvre du **programme immobilier pénitentiaire**, qui verra la création de 15 000 nouvelles places, dont une cible de 7 000 d'ici 2022, et l'entrée en vigueur de la réforme pénale, qui vise notamment à réduire l'incarcération des condamnés à des peines inférieures à six mois.



Médias, livre et industries culturelles

Les moyens



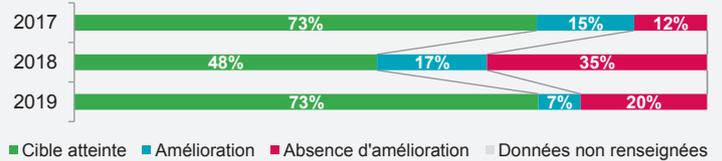
Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 5 (3 125 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 209 M€

Les principaux objectifs

- Veiller au maintien du pluralisme de la presse
- Favoriser l'accès du public aux bibliothèques et le développement de la lecture

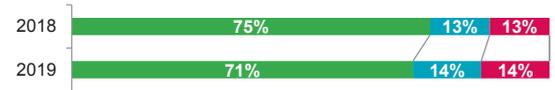
Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

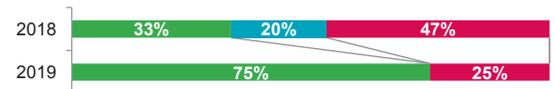
P334 - Livre et industries culturelles

295 M€ Favoriser l'accès du public aux bibliothèques et le développement de la lecture
0 ETPT Soutenir la création et la diffusion du livre



P180 - Presse et médias

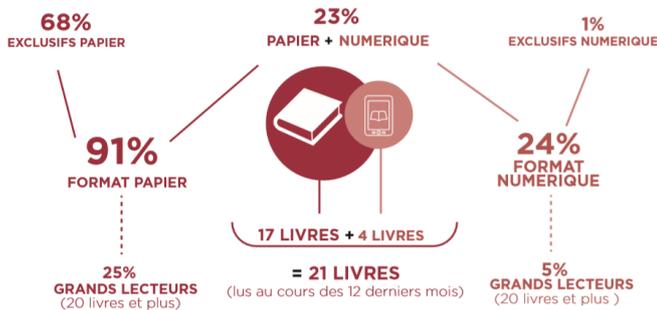
282 M€ Contribuer au développement de l'Agence France-Presse et à la qualité de sa gestion
0 ETPT Veiller au maintien du pluralisme de la presse
Améliorer le ciblage et l'efficacité des dispositifs d'aide
Soutenir les efforts des radios associatives dans leurs missions sociales de proximité



DONNEES DE CONTEXTE DE LA MISSION (données illustratives – hors RAP)

LES FRANÇAIS SONT TOUJOURS AUTANT LECTEURS

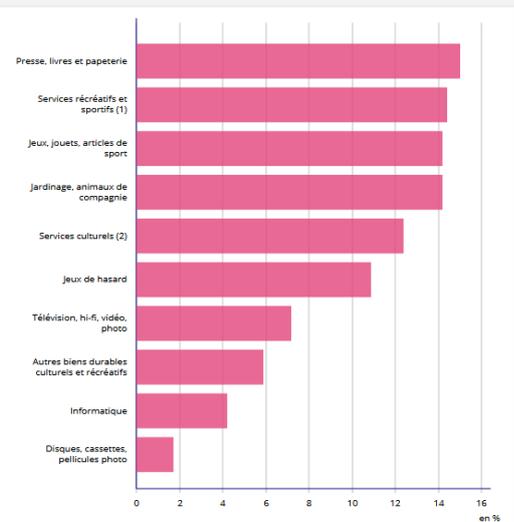
92% des Français ont lu au moins un genre littéraire



Source : Centre national du livre, Les Français et la lecture 2019.

La presse, les livres et la papeterie restent la première dépense culturelle et de loisir des Français en 2019.

Dépenses culturelles et de loisirs en 2019

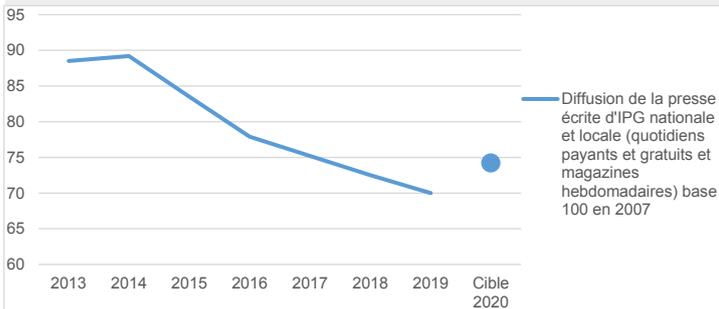


(1) : sport, location de matériel sportif, fêtes foraines, parcs d'attractions, voyages à forfait, week-ends, etc.
(2) : cinéma, spectacles vivants, musées, abonnements audiovisuels, développements de tirage de photos, etc.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2014.

Diffusion de la presse

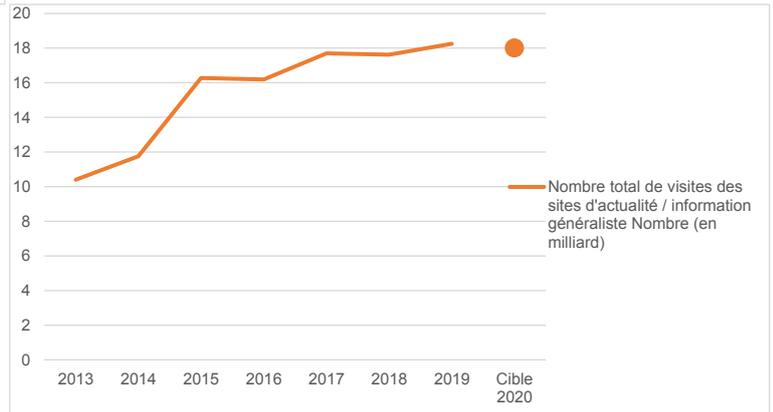


La **baisse de la diffusion** se poursuit au même rythme sur les quatre dernières années (entre -4,3 % et -3,5 %).

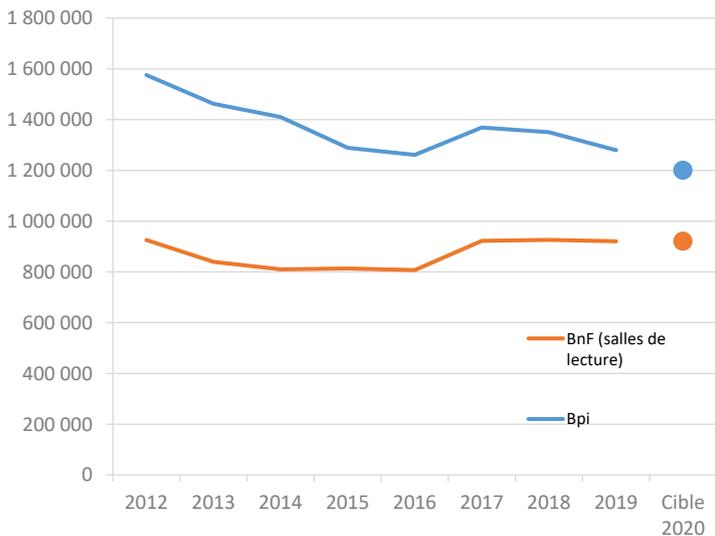
La baisse est **plus importante pour la presse gratuite** (-9 % en 2018 et en 2019) **que pour la presse payante** (près de -3 % les deux années).

Une **progression croissante de la fréquentation des services de presse en ligne** est observée.

Le nombre total de visites des sites d'actualité et d'information généraliste, sur tous les supports numériques, a connu une augmentation de 9,3 % entre 2016 et 2017, liée en partie au contexte des échéances électorales, une quasi stabilité (très légère baisse de 0,4 %) entre 2017 et 2018 et à nouveau **une augmentation de 3,7 % entre 2018 et 2019**, liée en partie au contexte des élections européennes. Les fortes augmentations mesurées au début des années 2010 étaient liées à l'émergence de ces supports d'information.



Fréquentation des bibliothèques



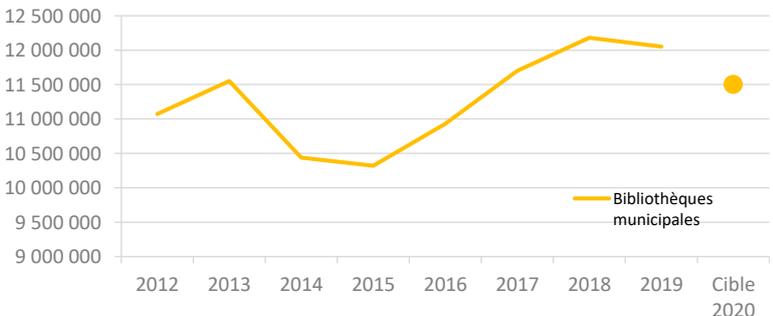
S'agissant de la **Bibliothèque nationale de France (BnF)**, le nombre total des entrées enregistrées en 2019 dans les salles de lecture dépasse les 920 000 visites. Cette fréquentation, en progression de 3% jusqu'à novembre inclus, a ensuite été touchée par le mouvement social national démarré en décembre. La dynamique liée à la politique des publics se confirme, en nombre de visites et en nombre d'utilisateurs (+7% par rapport à 2018).

S'agissant de la **Bibliothèque publique d'information (Bpi)**, 1 280 049 entrées ont été enregistrées dans les espaces de lecture de la bibliothèque en 2019. S'y ajoutent les 39 277 entrées enregistrées au titre des activités d'action culturelle menées par la Bpi en dehors de ses espaces de lecture. En 2019, la fréquentation totale de la Bpi atteint donc 1 319 326 visiteurs. Par rapport à 2018, la fréquentation globale de la Bpi a baissé du fait de la fermeture de la bibliothèque en décembre 2019 en raison du mouvement social national et des difficultés de transport.

Dans ce contexte, les **bibliothèques municipales françaises** affichent une performance satisfaisante, avec une fréquentation stable autour de **12 millions de visiteurs** en 2019.

La dynamique de l'élargissement des horaires d'ouverture, qui a connu une forte accélération en 2018, devrait faire progresser la fréquentation des bibliothèques dans les prochaines années.

Les bibliothèques municipales resteront l'équipement culturel public le plus fréquenté, ouvert à tous les publics.



Outre-mer

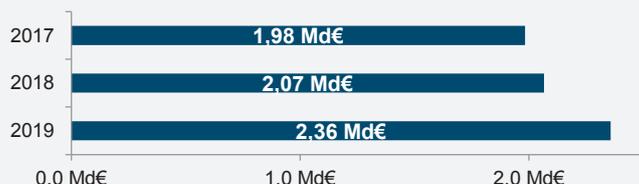
Les moyens



2 357 M€



5 437 ETPT



Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 1 (139 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 5 249 M€

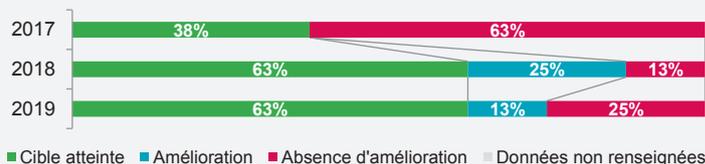
Les principaux objectifs

Encourager la création et la sauvegarde d'emplois durables dans le secteur marchand

Lutter contre l'exclusion du marché du travail des publics les plus éloignés de l'emploi par des actions de formation professionnelle adaptées

Mieux répondre au besoin de logement social

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

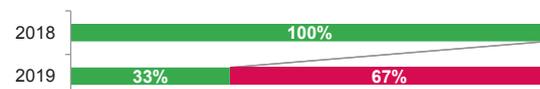
P123 - Conditions de vie outre-mer

707 M€

Mieux répondre au besoin de logement social

0 ETPT

Accompagner les collectivités d'outre-mer dans leur action en faveur de l'aménagement et du développement durable



P138 - Emploi outre-mer

1 650 M€

Encourager la création et la sauvegarde d'emplois durables dans le secteur marchand

5 437 ETPT

Lutter contre l'exclusion du marché du travail des publics les plus éloignés de l'emploi par des actions de formation professionnelle adaptées

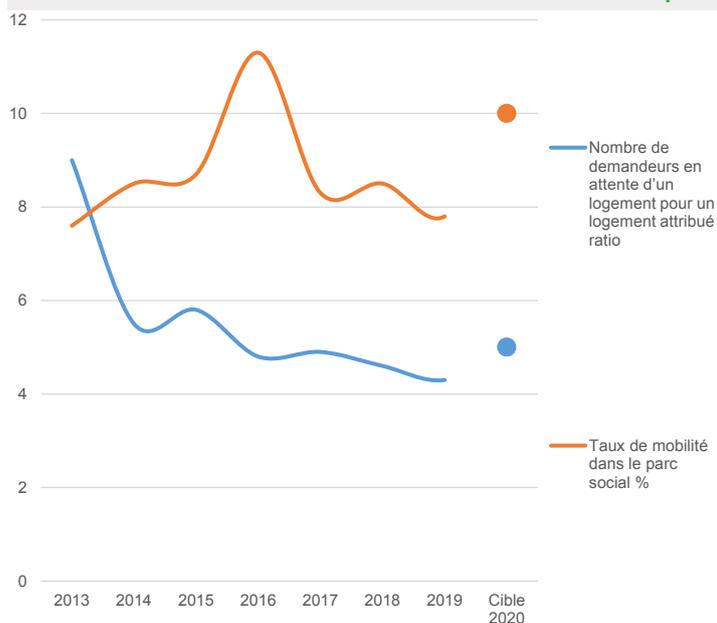


DONNEES DE CONTEXTE DE LA MISSION (données illustratives – hors RAP)

Les départements et collectivités d'outre-mer regroupent la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, la Guyane, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, les Terres australes et antarctiques françaises et Clipperton.

La population est de près de 2,6 millions d'habitants, dont 1,2 millions de jeunes.

Fluidité du parc de logements sociaux



En 2019, le ratio du nombre de demandeurs en attente d'un logement pour un logement attribué s'améliore et passe à 4,3 (contre 4,6 en 2018), et ce malgré une hausse du nombre de demandeurs de 6 % sur l'ensemble des territoires.

En 2019, 5 737 logements ont été livrés permettant d'accroître l'offre sur les territoires et particulièrement en Guyane avec plus de 1 000 logements locatifs livrés.

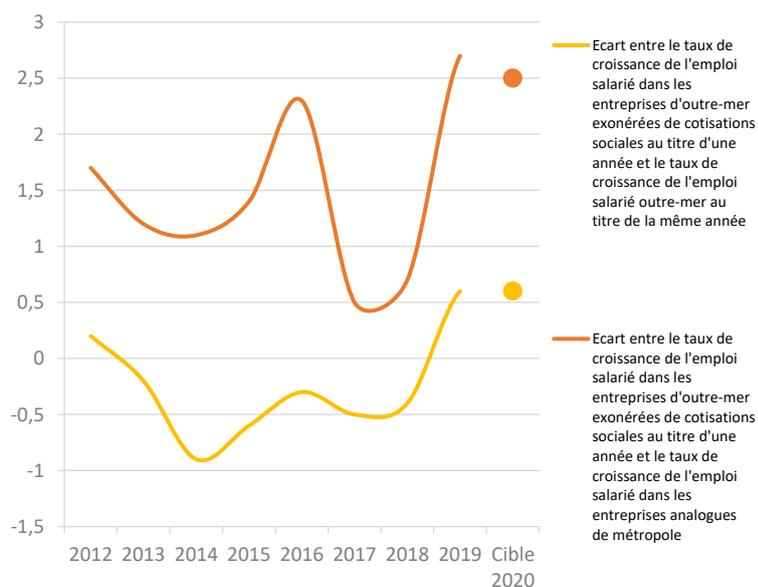
Le taux de mobilité dans le parc social dans les territoires concernés est en nette baisse. Cette évolution est portée principalement par La Réunion, qui voit son taux passer de 9,1 à 7,5 %.

Impact des exonérations de cotisations patronales de sécurité sociale sur l'évolution des effectifs salariés dans les DOM

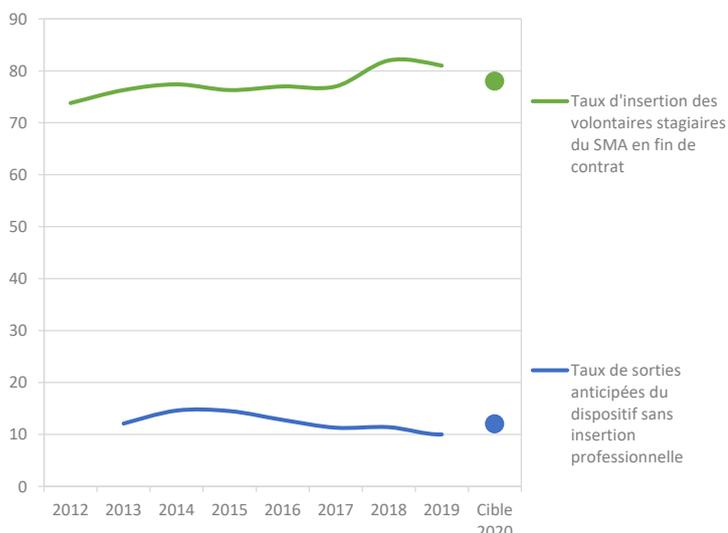
En 2019 comme en 2018, la croissance de l'emploi salarié concerne toutes les entreprises quelle que soit leur situation vis-à-vis des dispositifs d'exonération de cotisations (+ 3,6 %).

Les entreprises exonérées ont créé plus d'emplois en 2019 que les entreprises non ciblées par les dispositifs (+0,6 point).

Le taux de croissance de l'emploi salarié est supérieur de 2,7 points à celui des entreprises métropolitaines. L'écart s'est nettement accentué par rapport à 2018 où il était de 0,7 point.



Taux d'insertion des volontaires du SMA en fin de contrat



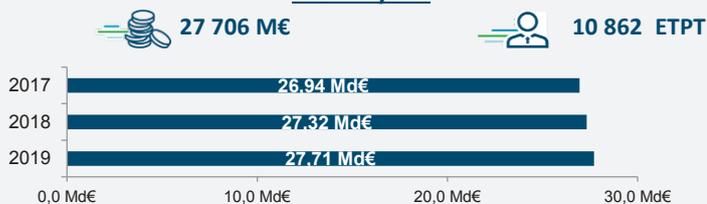
En 2019, 5 787 volontaires ont bénéficié du dispositif de formation offert par le SMA.

En 2019, le taux d'insertion a atteint 81,21 %. Le SMA a donc réussi à maintenir son niveau d'insertion.

Le taux d'attrition négative, c'est-à-dire le taux de sorties anticipées du dispositif sans insertion professionnelle, en 2019, est de 10,02 % en amélioration par rapport à 2018, ce qui témoigne des efforts effectués dans la fidélisation des volontaires recrutés.

Recherche et enseignement supérieur

Les moyens



Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 33 (295 845 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 7 806 M€

Retours français en 2018 au titre des politiques de l'UE « compétitivité pour la croissance et l'emploi » : 1 135 M€ (« Cadre stratégique commun pour la recherche et l'innovation »)

Les principaux objectifs

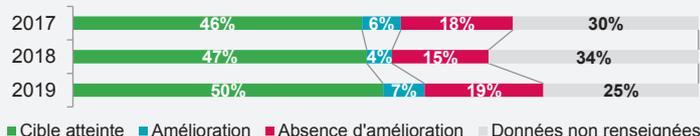
Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation tout au long de la vie

Accroître la production scientifique des opérateurs de recherche et leur dynamisme autour de la stratégie nationale de recherche (SNR)

Participer activement à la construction de l'Europe de la recherche

Améliorer la part de la R&D des entreprises françaises dans l'effort national de recherche

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles

271 M€
2 779 ETPT

Former des ingénieurs, des vétérinaires et des paysagistes répondant aux besoins des milieux économiques, formés aux pratiques de la recherche et ouverts sur l'international
Organiser les formations dans des conditions optimales de coût et de qualité de service
Développer la valorisation de la recherche vers les secteurs professionnels et l'appui aux politiques publiques



P150 - Formations supérieures et recherche universitaire

13 360 M€
7 040 ETPT

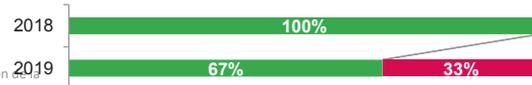
Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation tout au long de la vie
Améliorer la réussite des étudiants
Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international
Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements
Améliorer l'efficacité des opérateurs



P186 - Recherche culturelle et culture scientifique

109 M€
0 ETPT

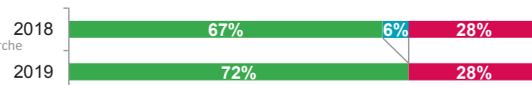
Promouvoir, auprès du public le plus large, la recherche culturelle et la culture scientifique et technique
Renforcer l'autonomie financière des établissements publics diffusant la culture scientifique et technique notamment par l'amélioration de la part de leurs ressources propres



P190 - Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables

1 708 M€
0 ETPT

Développer l'excellence des instituts de recherche au niveau européen et international
Développer les recherches partenariales entre acteurs publics et entre acteurs publics et privés et valoriser les résultats de la recherche
Accroître, par la recherche, la compétitivité et la sécurité nucléaire sur l'ensemble du cycle
Soutenir par la recherche, le développement des nouvelles technologies de l'énergie (NTE) et de l'efficacité énergétique
Produire les connaissances scientifiques et l'expertise nécessaires au maintien d'un très haut niveau de protection contre les risques nucléaires et radiologiques



P191 - Recherche duale (civile et militaire)

122 M€
0 ETPT

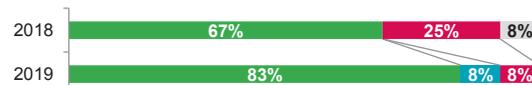
Améliorer la qualité et l'orientation des programmes de recherche civile répondant à des besoins de la défense



P192 - Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle

808 M€
1 043 ETPT

Contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises par le développement des pôles de compétitivité
Optimiser la valorisation de la recherche des organismes de formation supérieure et de recherche
Contribuer au développement des entreprises technologiquement innovantes
Développer l'efficacité et l'attractivité des formations des écoles du programme



P193 - Recherche spatiale

1 811 M€
0 ETPT

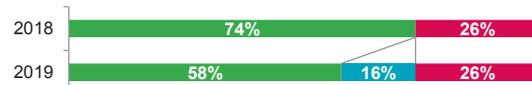
Intensifier le rayonnement international de la recherche et de la technologie spatiales françaises
Garantir à la France et à l'Europe un accès à l'espace libre, compétitif et fiable
Maîtriser les technologies et les coûts dans le domaine spatial
Intensifier les efforts de valorisation de la recherche spatiale dans le but de répondre aux attentes de la société
Parfaire l'intégration européenne de la recherche spatiale française



P172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires

6 852 M€
0 ETPT

Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international
Promouvoir le transfert et l'innovation
Participer activement à la construction de l'Europe de la recherche
Développer le rayonnement international de la recherche française



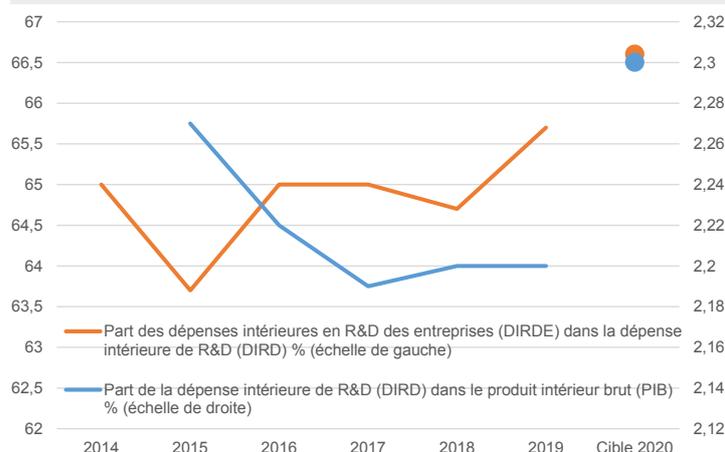
P231 - Vie étudiante

2 666 M€
0 ETPT

Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales
Améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants en optimisant les coûts



Effort de la recherche de la France



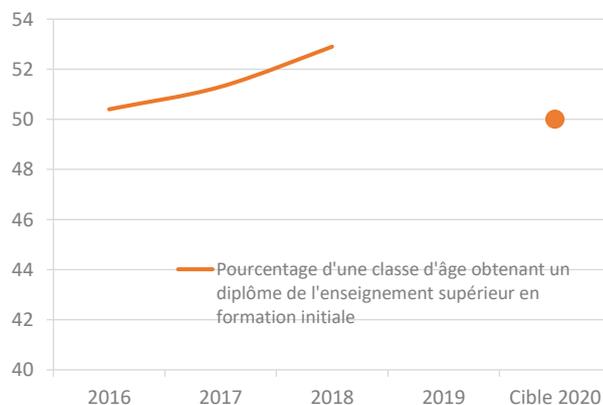
En 2018, l'évolution de la DIRD devrait continuer de progresser à un rythme soutenu (+1,5 % en volume) et atteindrait 51,8 Md€. D'une part, la DIRD des entreprises augmenterait de 1,7 % en volume pour s'établir à 33,9 Md€. D'autre part, la DIRD des administrations serait en hausse de 1,0 % en volume et s'élèverait à 17,9 Md€. L'accroissement de la DIRD serait néanmoins moins élevé que celui du PIB (+1,7 % en volume). Aussi, **l'effort de recherche diminuerait légèrement, de 2,21 % à 2,20 %**.

Pour 2019, en tenant compte des perspectives d'évolution des dépenses du secteur des administrations (DIRDA), **le ratio DIRDE/DIRD pourrait s'élever à 65,7 %**. En 2020, ce ratio pourrait s'établir à 65,8 %

Pourcentage d'une classe d'âge obtenant un diplôme de l'enseignement supérieur en formation initiale

Depuis plusieurs années, l'accroissement du nombre de bacheliers est pour l'essentiel celui des bacheliers professionnels, qui sont les moins bien préparés à une entrée dans l'enseignement supérieur. Un travail spécifique a donc été entrepris vis-à-vis de cette population de bacheliers avec une phase d'orientation active favorisant une meilleure connaissance des filières de poursuites d'études, un accompagnement adapté dans l'ensemble de la période de formation du Bac-3 au Bac+3 pour leur donner les meilleures chances de réussite dans un parcours d'enseignement supérieur adapté.

Ainsi **l'augmentation continue et régulière du taux de diplômés du supérieur se poursuit avec un résultat enregistré en 2018 de 52,9%**.



Présence des opérateurs de la mission dans les projets financés par le PCRD de l'Union européenne



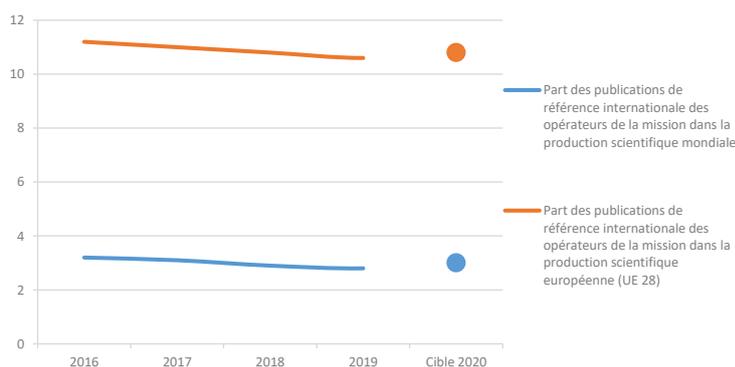
Les résultats sont en ligne avec les prévisions, dans un contexte où l'évolution du programme-cadre en faveur de projets multi-acteurs positionnés plus en aval de la chaîne de l'innovation présente des défis pour la participation française. Le taux de sélection des projets des équipes françaises s'inscrit quant à lui à la hausse. De manière globale, les financements européens s'insèrent dans un paysage national complexe, dans lesquels les financements européens sont perçus comme très sélectifs.

Le faible taux de coordination pour les établissements du programme 150 peut en partie s'expliquer par la double mission des enseignants-chercheurs qui est moins facilement compatible avec l'intensité induite par les activités de coordination des projets collaboratifs.

Production scientifique des opérateurs de la mission

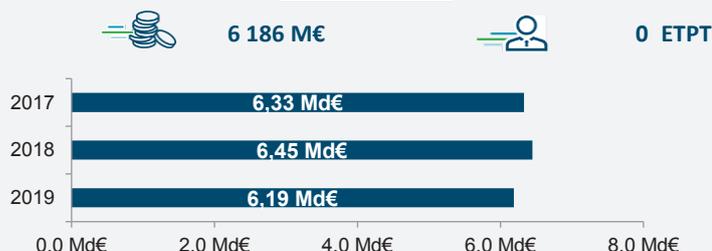
En part mondiale de publications scientifiques, **la France se classe désormais en 9ème position derrière l'Italie et la Corée du Sud**. Face à la concurrence forte de ces nouveaux partenaires, l'effort de la France en matière de recherche tente donc de contenir l'affaiblissement mécanique de la contribution française à la production mondiale et européenne de publications scientifiques à haut niveau.

S'agissant de l'écart à la prévision initiale du PAP 2019, la tendance baissière se confirme dans un monde où le nombre global de chercheurs et de publications ne fait qu'augmenter.



Régimes sociaux et de retraite

Les moyens



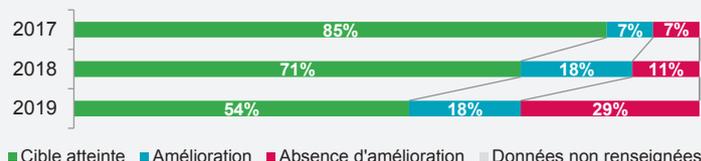
Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 1 (303 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 0 M€

Les principaux objectifs

Optimiser la gestion des régimes

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

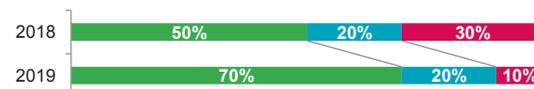
P195 - Régimes de retraite des mines, de la SEITA et divers

1 305 M€

Optimiser la gestion des régimes

0 ETPT

Optimiser le taux de recouvrement



P197 - Régimes de retraite et de sécurité sociale des marins

826 M€

Optimiser le régime de protection sociale des marins

0 ETPT



P198 - Régimes sociaux et de retraite des transports terrestres

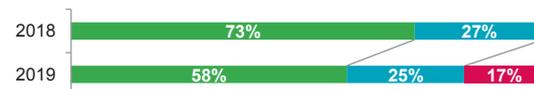
4 055 M€

Contribuer à la compensation de la pénibilité des conditions de travail des conducteurs routiers, avec un objectif de développement de l'emploi

0 ETPT

Contribuer à l'équilibre du régime de retraite de la SNCF, avec un objectif d'efficacité de gestion

Contribuer à l'équilibre du régime de retraite de la RATP, avec un objectif d'efficacité de gestion



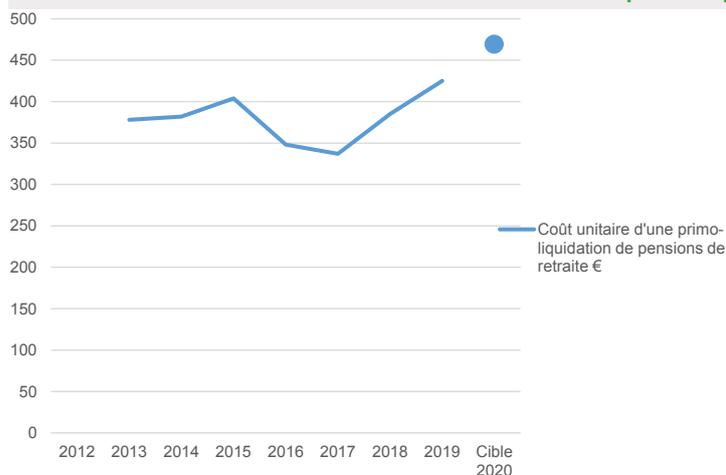
DONNEES DE CONTEXTE DE LA MISSION (données illustratives – hors RAP)

L'État verse des subventions aux principaux régimes spéciaux de retraite (hors régimes de la fonction publique), au régime de retraite complémentaire des non-salariés agricoles et à un dispositif spécifique pour les conducteurs routiers.

Plus en détail, il s'agit :

- des régimes de retraite dits « fermés » (qui n'accueillent plus de nouveaux affiliés) et en rapide déclin démographique (**régime des mines** qui ne compte plus qu'un nombre très réduit d'actifs, **régimes de la SEITA, de la CRRFOM et de l'ORTF**) ;
- des régimes de retraite dits « ouverts » qui assurent la couverture vieillesse des agents sous statut dans deux établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) de l'État (**la SNCF et la RATP**) ou pour une profession particulière (**marins et non-salariés agricoles pour le seul régime complémentaire**) ;
- du dispositif spécifique de congé de fin d'activité pour les conducteurs routiers (**conducteurs de camions et d'autocars**).

Coût unitaire d'une primo-liquidation de pensions de retraite



Le coût moyen des primo-liquidations au sein des cinq principales caisses de la mission **a augmenté de 26% par rapport à 2017**.

S'agissant de l'action de gestion la plus complexe du processus « retraite » qui mobilise des moyens incompressibles, **la tendance haussière est appelée à se confirmer à l'avenir**.

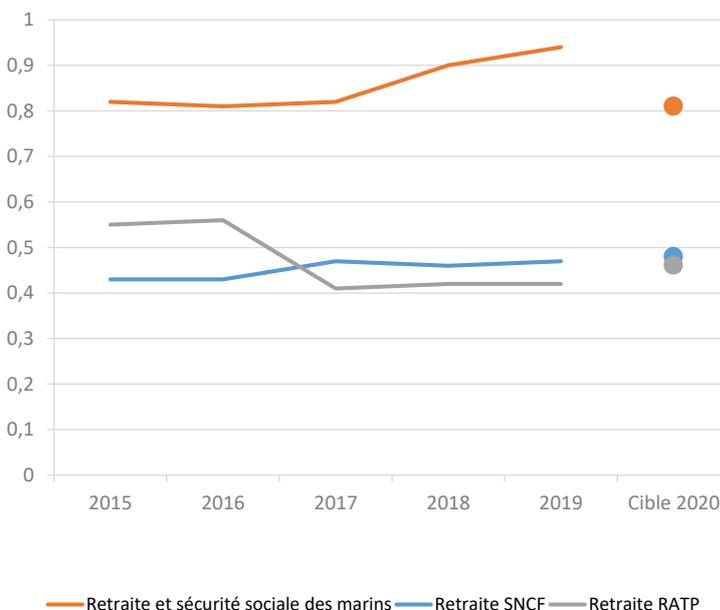
Dépenses de gestion pour 1€ de pension

Pour **le régime SNCF**, le ratio 2019 est proche de celui de 2018 (0,47% en 2019 pour 0,46% en 2018). Cela est lié à la relative stabilité des coûts de gestion entre les deux années (hausse inférieure à 2%).

Pour **le régime RATP**, l'évolution du ratio peut s'expliquer par une baisse des coûts de fonctionnement et de personnels de la caisse en lien avec un volume de prestations servies moindre que celui projeté pour 2019.

Pour **le régime de retraite et sécurité sociale des marins**, le montant des coûts de gestion présente une augmentation du fait d'une accélération des projets informatiques, qui reste toutefois compatible avec la trajectoire financière globale de la COG.

Cet indicateur prend en compte dans les dépenses de gestion, celles liées à l'émission et au recouvrement des cotisations des armateurs alors que cette activité est assurée par l'URSSAF dans les autres régimes. Par conséquent, le résultat est difficilement comparable avec celui des autres organismes.



Santé

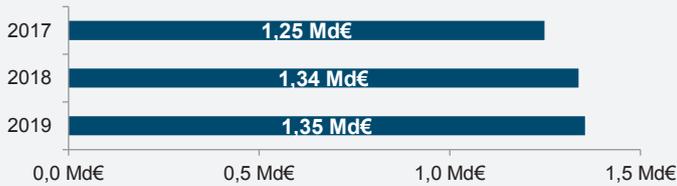
Les moyens



1 355 M€



0* ETPT



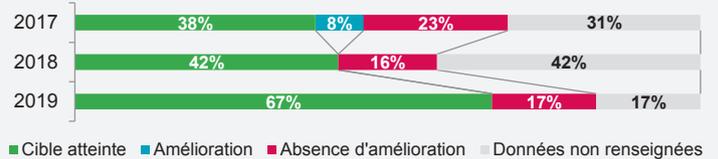
Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 3 (1 677 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 945 M€

Les principaux objectifs

Améliorer l'état de santé de la population et réduire les inégalités territoriales et sociales de santé

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

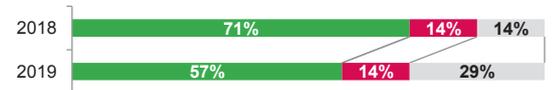
P204 - Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins

408 M€

Améliorer l'état de santé de la population et réduire les inégalités territoriales et sociales de santé

0 ETPT *

Prévenir et maîtriser les risques sanitaires



P183 - Protection maladie

947 M€

Assurer la délivrance de l'aide médicale de l'Etat dans des conditions appropriées de délais et de contrôles

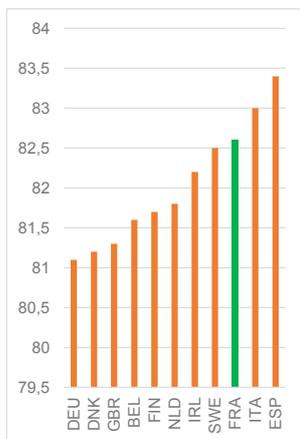
0 ETPT *

Réduire les délais de présentation et de paiement des offres d'indemnisation du FIVA



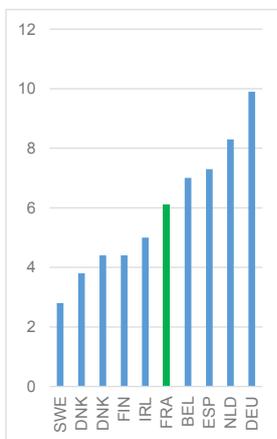
DONNEES DE CONTEXTE DE LA MISSION (données illustratives – hors RAP)

Espérance de vie à la naissance comparée



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé : Etat de santé - Données 2017

Nombre de consultations médicales par an et par habitant



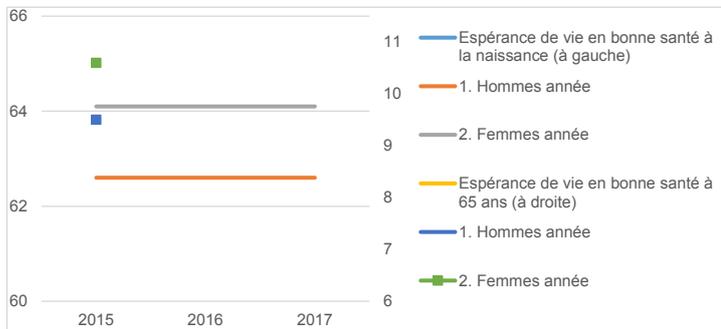
Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé : Etat de santé - Données 2015, 2016 ou 2017

Santé perçue selon le statut d'emploi en Europe et en France en 2012 (en %)

Statut d'emploi	Part de la population déclarant être au moins en assez bonne santé	
	Union européenne (28 pays)	France
Personnes occupées	97,2	96,6
Chômeurs	90,7	91,2
Retraités	78,8	82,5
Autres personnes inactives	85,9	89,2
Ensemble de la population	90,3	91,2

* Libellé de la question : « Comment est votre état de santé en général : très bon, bon, assez bon, mauvais, très mauvais ? »
Champ • Personnes âgées de plus de 15 ans vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.
Source • Enquête Statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV) 2012, INSEE-Eurostat.

Espérance de vie



Il s'agit d'une enquête intégrant différents facteurs (financier, social, condition de vie) des personnes interrogées en face en face. Les données sont collectées annuellement au moyen d'une enquête en panel.

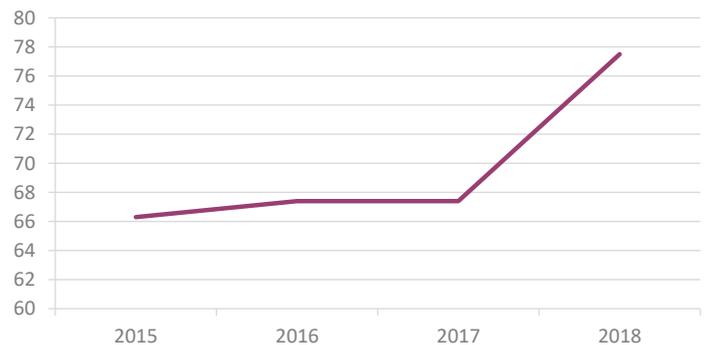
Les données de l'année N ne sont disponibles qu'en fin d'année de l'année N+1. Le résultat 2018 n'est donc pas connu à date.

État de santé perçue - Pourcentage de la population de 16 ans et plus se déclarant en bonne ou très bonne santé générale

Il s'agit d'une auto-évaluation de la santé qui permet de construire un indicateur synthétique reflétant la distribution des personnes selon qu'elles se déclarent en très bonne, bonne, assez bonne, mauvaise ou très mauvaise santé.

Cet indicateur global permet de recouvrir des mesures souvent non prises en compte comme la gravité des maladies, des dimensions psychologiques, culturelles ou sociales.

Les données de l'année N ne sont disponibles qu'en fin d'année N+1.



Sécurités

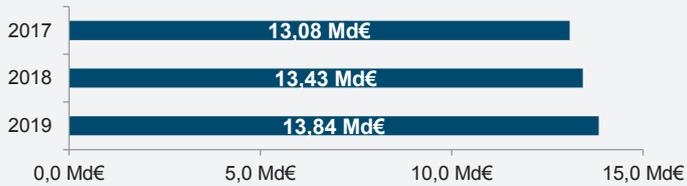
Les moyens



13 842 M€



250 382 ETPT



Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 3 (263 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 67 M€

Retours français en 2018 au titre des politiques de l'UE « Sécurité et citoyenneté de l'UE » : 20 M€ (Fonds pour la sécurité intérieure)

Les principaux objectifs

Évaluer objectivement la prévention de la délinquance

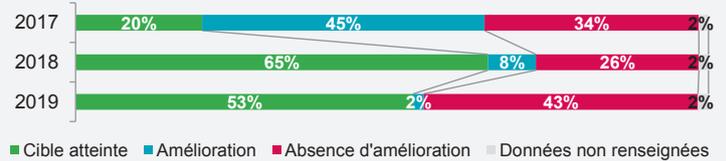
Renforcer l'activité des services pour mieux combattre la délinquance

Renforcer l'efficacité dans la lutte contre l'insécurité routière

Assurer l'efficacité et l'efficience des dispositifs de lutte contre les feux de forêt

Assurer la disponibilité des moyens aériens et leur conformité aux besoins opérationnels

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P152 - Gendarmerie nationale

5 550 M€

99 086 ETPT

Évaluer objectivement la prévention de la délinquance

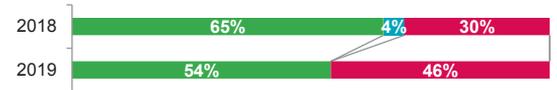
Renforcer l'activité des services pour mieux combattre la délinquance

Optimiser l'emploi des forces mobiles

Renforcer l'efficacité dans la lutte contre l'insécurité routière

Optimiser l'emploi des ressources

Garantir l'exercice des missions militaires



P176 - Police nationale

7 755 M€

148 841 ETPT

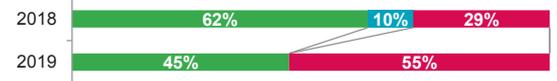
Évaluer objectivement la prévention de la délinquance

Renforcer l'activité des services pour mieux combattre la délinquance

Optimiser l'emploi des forces mobiles

Renforcer l'efficacité dans la lutte contre l'insécurité routière

Optimiser l'emploi des ressources



P161 - Sécurité civile

497 M€

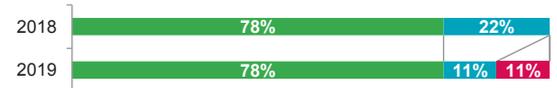
2 454 ETPT

Assurer l'efficacité et l'efficience des dispositifs de lutte contre les feux de forêt

Assurer la disponibilité des moyens aériens et leur conformité aux besoins opérationnels

Faire évoluer la cartographie des centres de déminage pour éliminer les munitions historiques et faire face à la menace terroriste

Harmoniser les moyens des services départementaux d'incendie et de secours



P207 - Sécurité et éducation routières

40 M€

0 ETPT

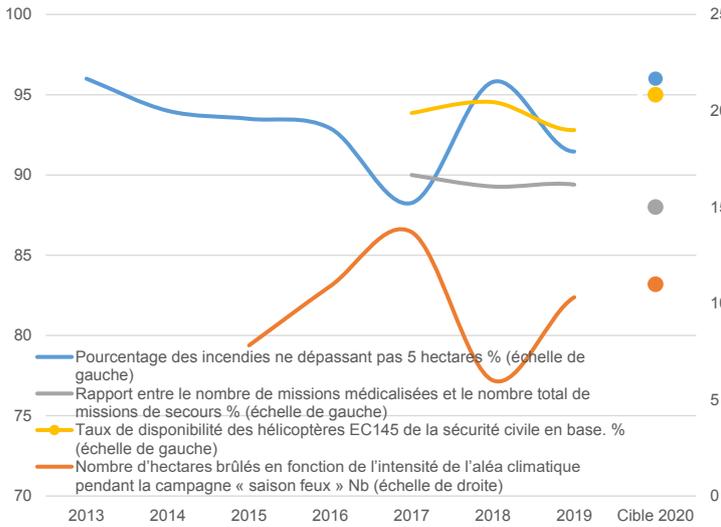
Mobiliser l'ensemble de la société sur la sécurité routière pour réduire le nombre d'accidents et de tués sur les routes

Améliorer le service du permis de conduire dans le cadre du développement de l'éducation routière tout au long de la vie



FOCUS SUR LES INDICATEURS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Efficiences des opérations de secours aux personnes en hélicoptère en milieu difficiles - Efficacité du dispositif de protection des forêts pendant la campagne "saison feux"



Rapport entre le nombre de missions médicalisées et le nombre total de missions de secours : L'objectif de la politique publique est atteint, et le résultat est conforme à la cible.

Pour l'année 2019, le **taux de disponibilité des hélicoptères EC 145 de la DGSCGC en base** est de 92,80 %, soit en légère baisse par rapport aux exercices précédents.

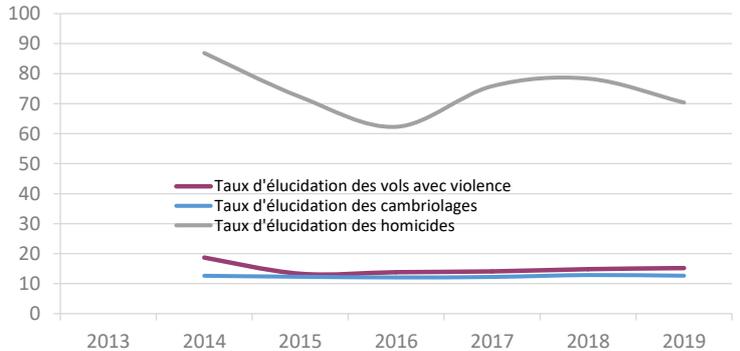
La proportion de feux rapidement traités, ayant parcouru moins de 5 ha, est élevée puisqu'elle s'établit à 91,5% malgré les conditions particulièrement défavorables. Ce résultat est en partie dû à la concentration des dangers sur un secteur relativement restreint permettant une application cohérente de la doctrine de lutte.

La prise en compte du danger météorologique feux de forêts en application du **nombre d'hectares brûlés en fonction de l'intensité de l'aléa climatique pendant la campagne « saison feux »** confirme l'efficacité du dispositif mis en œuvre cet été.

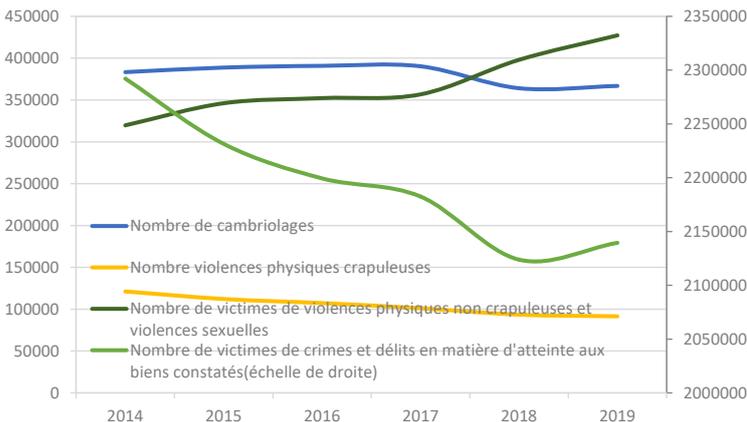
Taux d'élucidation ciblés

En 2019, **l'élucidation des vols avec violence (+0,53 pt)** et **des cambriolages (+0,15 pt)** progresse légèrement par rapport à l'an dernier. En revanche, **l'élucidation des homicides baisse nettement (-8,2 pts)** par rapport à 2018.

Parmi les facteurs d'amélioration, la rationalisation et la consolidation des méthodes de la police scientifique, le déploiement d'outils numériques telles que les tablettes NEO contribuent à fiabiliser la collecte des données, puis leur exploitation et à fluidifier la circulation de l'information entre les unités d'investigation et de voie publique.



Evolution du nombre de crimes et délits et de victimes en matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) et en matière d'atteintes aux biens (AAB) constatées



En 2019, le nombre de **violences physiques crapuleuses** diminue pour la sixième année consécutive avec près de -32% de faits enregistrés entre 2013 et 2019.

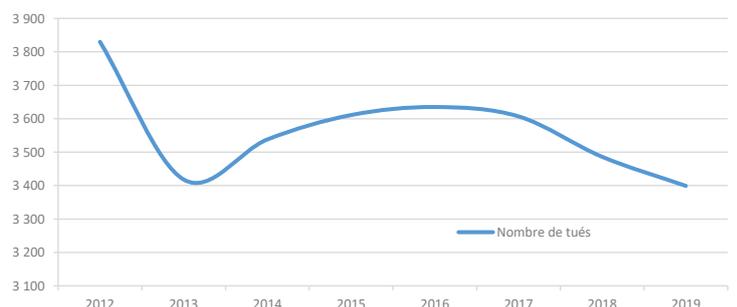
S'agissant du nombre de **victimes de violences non crapuleuses et violences sexuelles** enregistré, on constate une augmentation significative en 2019 (+5,29% par rapport à l'an dernier).

En 2019, les forces de sécurité publique ont enregistré un léger accroissement des **atteintes aux biens (1,23 %)** et une stabilité des **cambriolages (0,15%)**.

Nombre de tués en zone police et en zone gendarmerie (sécurité routière)

Après une diminution du nombre de tués déplorés en zone police en 2018, **une hausse est constatée en 2019**. Les conducteurs de deux-roues et les piétons restent les usagers de la route les plus exposés. Les accidents surviennent principalement en période nocturne et on note un nombre plus important d'accidents mortels le vendredi et le samedi.

En zone gendarmerie, le bilan de la mortalité routière pour l'année 2019 s'établit à **2 436 tués**. Les actions mises en œuvre par les unités de gendarmerie permettent de conforter la **tendance à la baisse** amorcée depuis 2015.



Solidarité, insertion et égalité des chances

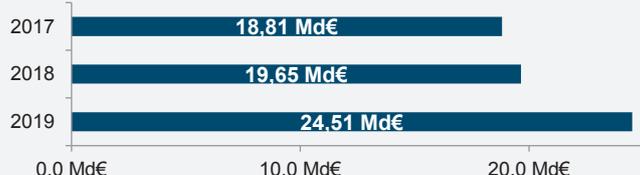
Les moyens



24 513 M€



9 467 ETPT



Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 2 (8 280 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 12 873 M€

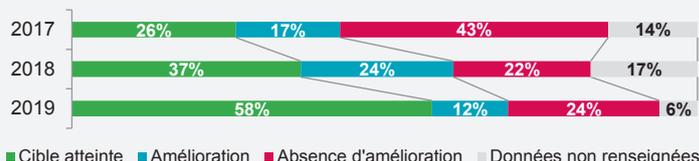
Retours français 2018 au titre des politiques « Cohésion économique, sociale et territoriale » de l'UE : 51 M€ (Fonds européen d'aide aux plus démunis - FEAD)

Les principaux objectifs

Inciter à l'activité et au maintien dans l'emploi

Garantir aux adultes vulnérables une protection juridique adaptée à leurs besoins

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P124 - Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative

1 249 M€

Faire de la Gestion des Ressources Humaines (GRH) un levier de performance

9 467 ETPT

Accroître l'efficacité de la gestion des moyens

Améliorer la qualité du service rendu dans les autres fonctions transversales



P137 - Égalité entre les femmes et les hommes

30 M€

Améliorer la qualité de service en matière d'aide aux personnes victimes de violence

0 ETPT *

Mesurer l'effet de levier de crédits du programme 137 sur le financement des actions en faveur de l'égalité professionnelle

Mesurer l'impact de la culture de l'égalité



P157 - Handicap et dépendance

11 995 M€

Accroître l'effectivité et la qualité des décisions prises au sein des MDPH

0 ETPT *

Développer l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés - usagers des ESAT

Accompagner le retour vers l'emploi pour développer la part du revenu du travail dans les ressources des allocataires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)

Lutter contre les situations de maltraitance des personnes vulnérables



P304 - Inclusion sociale et protection des personnes

11 239 M€

Inciter à l'activité et au maintien dans l'emploi

0 ETPT *

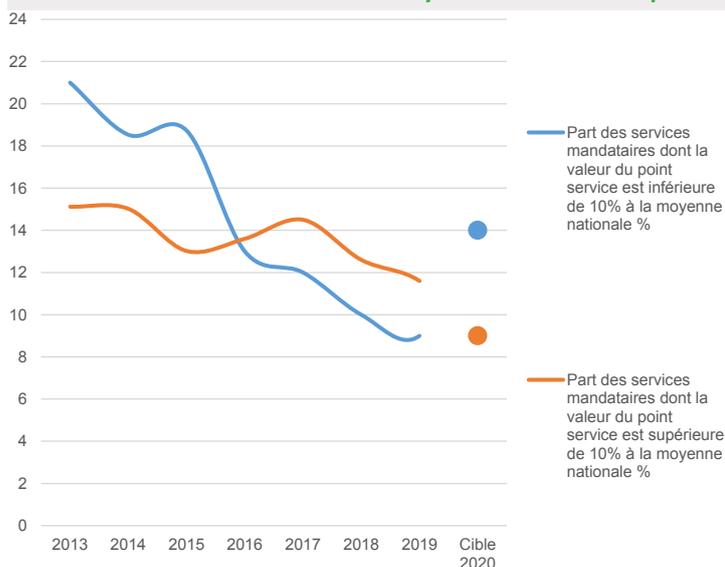
Améliorer le repérage des enfants en danger ou en risque de danger

Garantir aux adultes vulnérables une protection juridique adaptée à leurs besoins



* ETPT portés par le programme support (P124)

Coût moyen des mesures de protection exercées par les services tutélaires



La valeur du point service (ou coût unitaire du point) permet de suivre l'évolution du coût de gestion des mesures dans leur ensemble.

Les résultats de ces indicateurs montrent la **poursuite de la politique de convergence tarifaire** :

- Concernant la baisse de la part des services dont la valeur du ratio « moyens alloués/mesures gérées » est supérieure à la valeur moyenne nationale majorée de 10 %, (12,6 % à 11,6 %) elle est liée à une politique volontariste de convergence tarifaire à la baisse de la part des services sur-dotés.

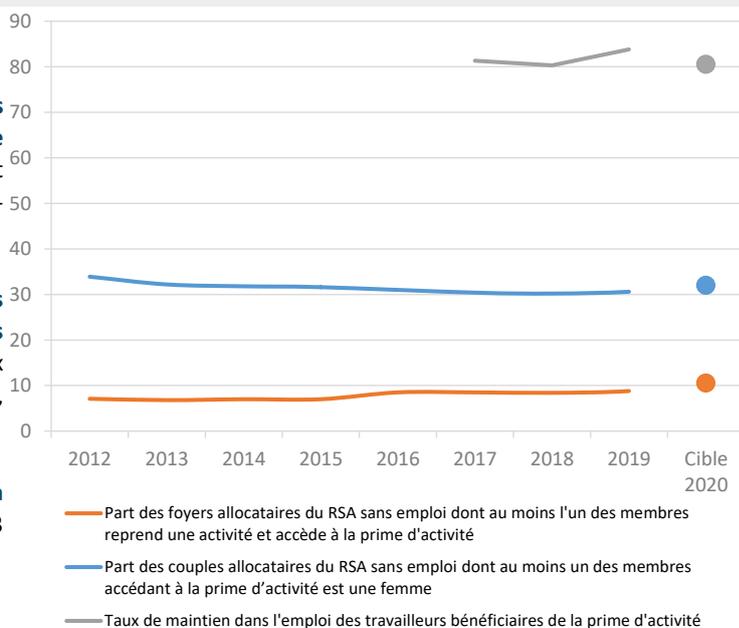
- S'agissant des services bénéficiant d'un ratio inférieur à 10 % de la valeur moyenne nationale, la diminution de la part de ces services est liée à un rattrapage des services ayant une valeur de point service très en deçà de la moyenne.

Part des foyers allocataires du RSA en reprise d'activité qui accèdent à la prime d'activité et se maintiennent dans l'emploi

La **part des foyers allocataires du RSA sans emploi dont au moins l'un des membres reprend une activité et accède à la prime d'activité** est en hausse, après une très légère baisse entre 2017 et 2018 de 8,5 % à 8,4 %. Le résultat obtenu en 2019 de 8,8 % est au-delà de la prévision actualisée pour 2019 à 8,3 %.

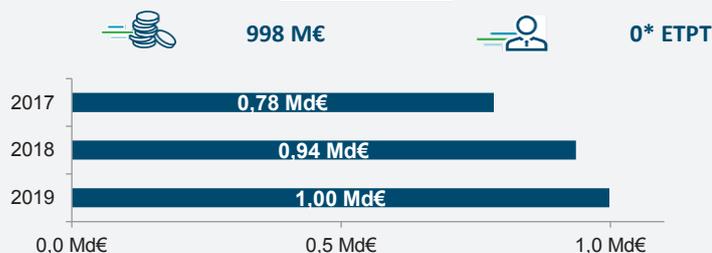
Le second sous-indicateur permet de mesurer la **part des foyers allocataires du RSA sans emploi dont au moins l'un des membres reprenant une activité est une femme**. Pour l'année 2019, ce taux s'élève à 30,6 % qui est au-dessus de la prévision actualisée 2019, fixée à 30 %.

Le troisième sous-indicateur permet de mesurer le **taux de maintien dans l'emploi**. Ce taux a fortement augmenté entre 2018 et 2019 (+3 point).



Sport, jeunesse et vie associative

Les moyens



Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 6 (661 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 2 091 M€

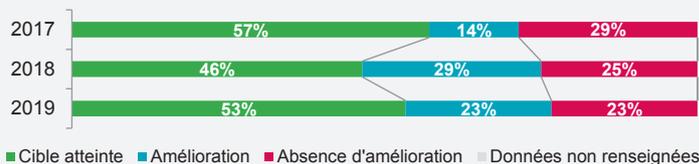
Les principaux objectifs

Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive

Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives et favoriser l'insertion professionnelle des sportifs de haut niveau

Favoriser l'engagement et la mobilité de tous les jeunes

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P163 - Jeunesse et vie associative

631 M€

0 ETPT *

Favoriser l'engagement et la mobilité de tous les jeunes

Soutenir le développement de la vie associative

Renforcer le contrôle et le suivi des risques au sein des accueils collectifs de mineurs (ACM)



P350 - Jeux olympiques et paralympiques 2024

65 M€

0 ETPT *

Garantir la livraison des ouvrages olympiques dans les délais requis



P219 - Sport

302 M€

0 ETPT *

Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive

Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives

Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives et favoriser l'insertion professionnelle des sportifs de haut niveau

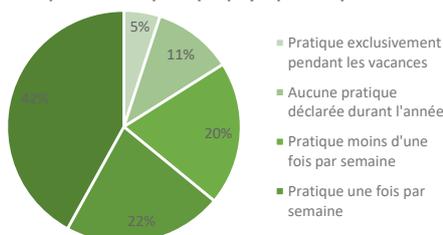
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs

Adapter la formation aux évolutions des métiers

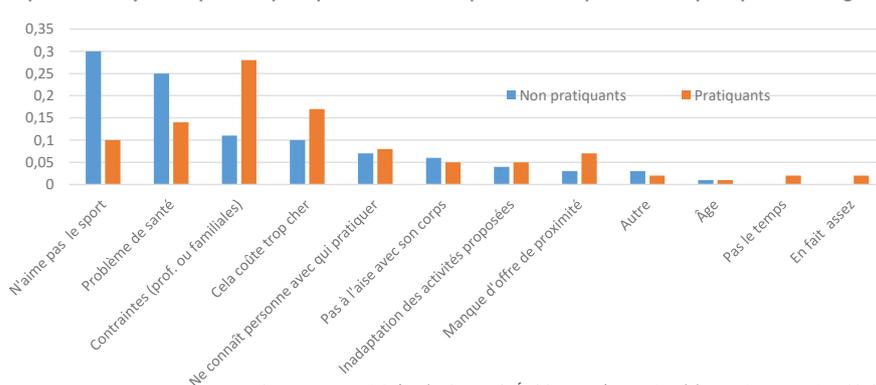


DONNEES DE CONTEXTE DE LA MISSION (données illustratives – hors RAP)

Fréquence de la pratique physique ou sportive



Principale raison ayant empêché la pratique d'une activité sportive ou empêchant d'en pratiquer davantage



Source : ouvrage La pratique des activités physiques et sportives en France - juin 2016, CNDS/Direction des sports, Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP), Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques (MÉOS).

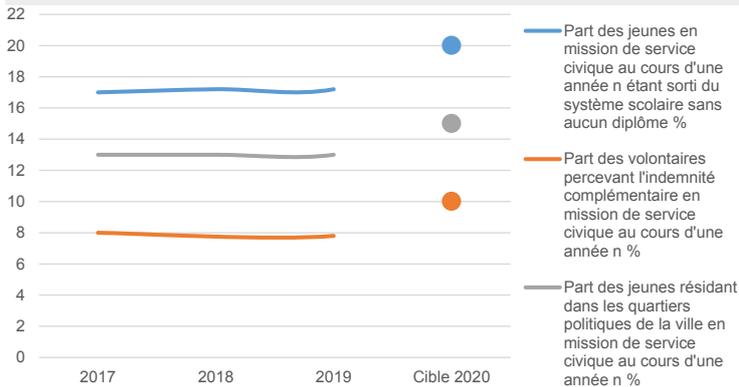
Source : INJEP-ministère des Sports, CRÉDOC, Baromètre national des pratiques sportives 2018, INJEP analyses & synthèses n°20, janvier 2019

* Emplois portés par le P124 (Mission Solidarité, insertion et égalité des chances)

Sport, jeunesse et vie associative

FOCUS SUR LES INDICATEURS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Part des jeunes considérés comme éloignés parmi les jeunes engagés dans une mission de service civique



La part des jeunes en mission de service civique étant quitté l'enseignement sans aucun diplôme ou avec un brevet seul en 2019 (17,2 %) s'inscrit, sans néanmoins progresser, dans la continuité des réalisations 2017 et 2018, respectivement, ce qui traduit **une sur-représentation par rapport à la population nationale (12 %)**.

Quant à la part de la population des jeunes issus des Quartiers Politique de la Ville (QPV), la réalisation pour 2019 (13 %) s'inscrit dans la continuité des réalisations 2017 et 2018, de 13 %, ce qui traduit **une sur-représentation par rapport à la population nationale (10 %)**.

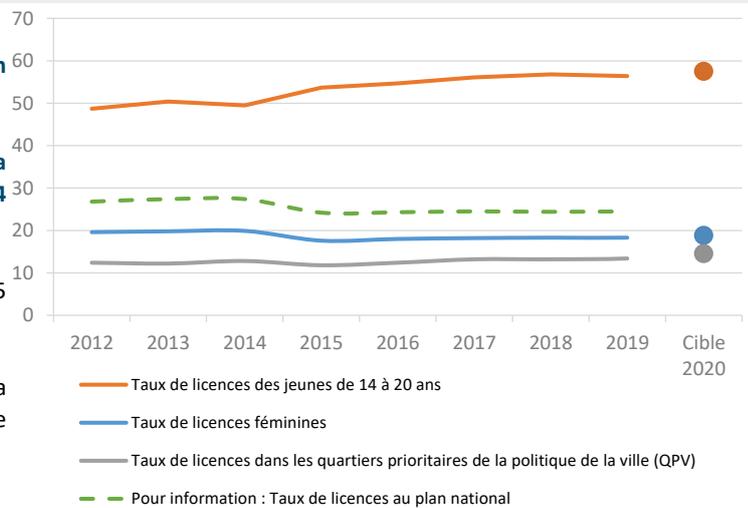
Pratique sportive des publics prioritaires

Le nombre de licences est estimé provisoirement à **16,4 millions en 2019**. Le taux de licences est ainsi estimé au plan national à 24,5 %.

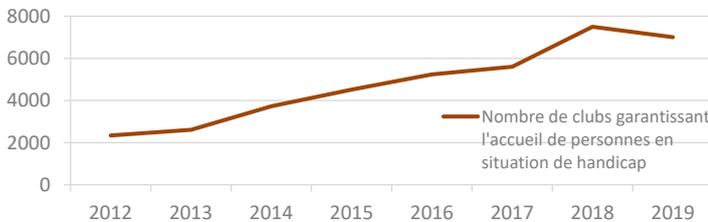
Le **taux de licences des jeunes de 14 à 20 ans au regard de la population totale de la même classe d'âge est estimé en 2019 à 56,4 %** (3,243 millions de licences).

Le **taux de licences féminines est estimé en 2019 à 18,3 %** (6,35 millions de licences féminines).

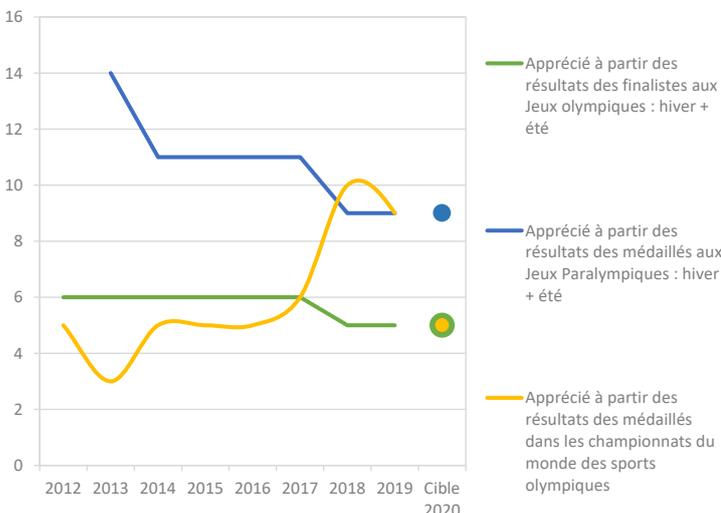
Le **taux de licences dans les nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) est estimé en 2019 à 13,4 %** (0,73 million de licences dans les QPV).



Le nombre de clubs garantissant l'accueil de personnes en situation de handicap est estimé à **7 500** en 2019.



Rang sportif de la France



Au cours des quatre dernières années, et sur un périmètre de sports olympiques harmonisé, **la France occupe** successivement les 5e, 6e, 10e et **9e rang mondial au tableau des médailles**.

Il faut toutefois corriger ce classement à l'aide de l'indice Préparation olympique (indice PO), tenant compte d'une comptabilisation de l'ensemble des finalistes, qui attribue à la France les 5e, 6e, 7e et 6e places lors des quatre dernières saisons sportives. Au regard des critères économiques et démographiques, ce classement de la France entre la 5e et la 7e place est **conforme à son objectif dans le classement des nations sportives**. La bonne tenue des résultats de la France s'explique par la présence de médaillés français dans de nombreuses disciplines.

Travail et emploi

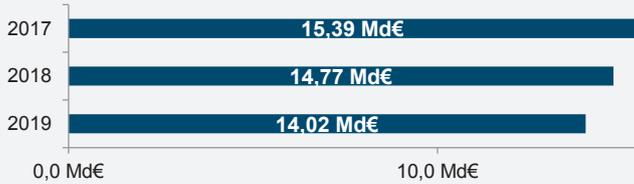
Les moyens



14 016 M€



8 769 ETPT



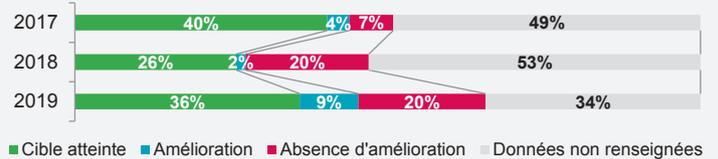
Nombre d'opérateurs rattachés à la mission (et ETPT) : 7 (56 081 ETPT)

Montant des dépenses fiscales : 8 553 M€

Les principaux objectifs

- Mobiliser au mieux les outils d'insertion professionnelle
- Dynamiser la négociation collective et améliorer les conditions du dialogue social

Les résultats



DECLINAISON DE LA PERFORMANCE PAR PROGRAMME

P102 - Accès et retour à l'emploi

6 409 M€

0 ETPT *

Favoriser l'accès et le retour à l'emploi

Améliorer l'efficacité du service rendu à l'utilisateur par Pôle emploi

Mobiliser au mieux les outils d'insertion professionnelle au bénéfice des personnes les plus éloignées du marché du travail



P103 - Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi

7 032 M€

0 ETPT *

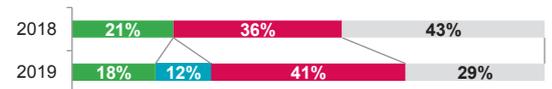
Assurer l'effectivité du contrôle de la formation professionnelle (objectif transversal)

Sécuriser l'emploi par l'anticipation des mutations économiques

Contribuer à la revitalisation des territoires et au reclassement des salariés licenciés pour motif économique

Faciliter l'insertion dans l'emploi par le développement de l'alternance et des titres professionnels

Edifier une société de compétences : contribution du Programme d'investissements dans les compétences (PIC)



P111 - Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail

74 M€

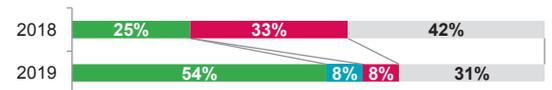
0 ETPT *

Orienter l'activité de contrôle des services d'inspection du travail sur des priorités de la politique du travail

Contribuer à la prévention et à la réduction des risques professionnels

Dynamiser la négociation collective et améliorer les conditions du dialogue social

Lutter efficacement contre le travail illégal et la fraude au détachement



P155 - Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail

501 M€

8 769 ETPT

Développer la gestion des emplois, des effectifs et des compétences

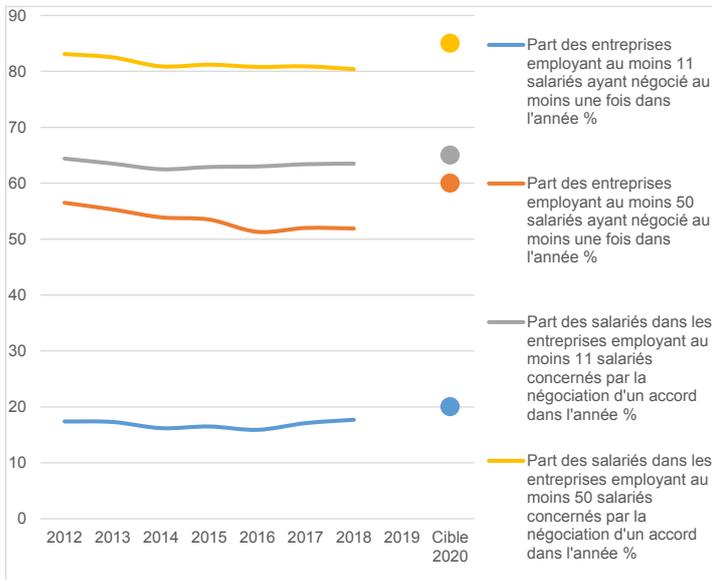
Accroître l'efficacité de la gestion des moyens

Améliorer la qualité du service rendu dans les autres fonctions transversales



* ETPT portés par le programme support (P155)

Part des entreprises et des salariés concernés par une négociation collective



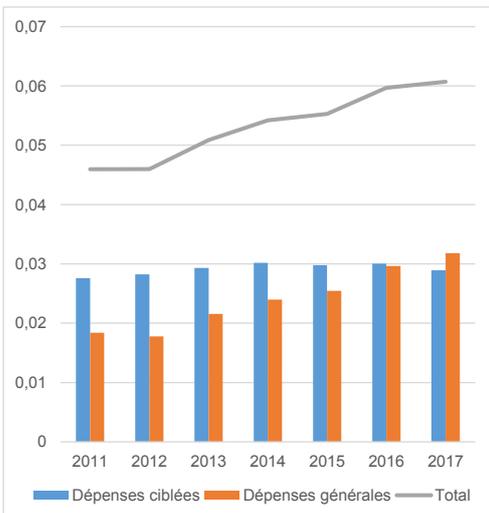
Les données provisoires pour l'année 2018 indiquent une **évolution légère par rapport à 2017**, différenciée selon la taille des entreprises. La stabilisation globale du niveau de la négociation collective en entreprise s'explique en partie par la nature des réformes mises en oeuvre qui visent principalement à renforcer la qualité et l'étendue de la négociation, tant au niveau de la branche que de l'entreprise, plutôt que sa fréquence.

La loi du 17 août 2015 a, pour ce faire, introduit **plus de souplesse pour les entreprises dans l'organisation des négociations et leur périodicité**. Les thèmes de négociations peuvent être regroupés au sein d'un même accord et la périodicité des négociations peut être modifiée par accord majoritaire. L'objectif n'est pas nécessairement de négocier plus mais surtout de **négocier mieux**.

La méthodologie de calcul de l'indicateur fondée sur les réponses à un questionnaire transmis à chaque entreprise en année N+1, au titre de l'année N conduit à analyser en RAP année N des résultats N-1.

DONNEES DE CONTEXTE DE LA MISSION (données illustratives – hors RAP)

Dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail de 2011 à 2017



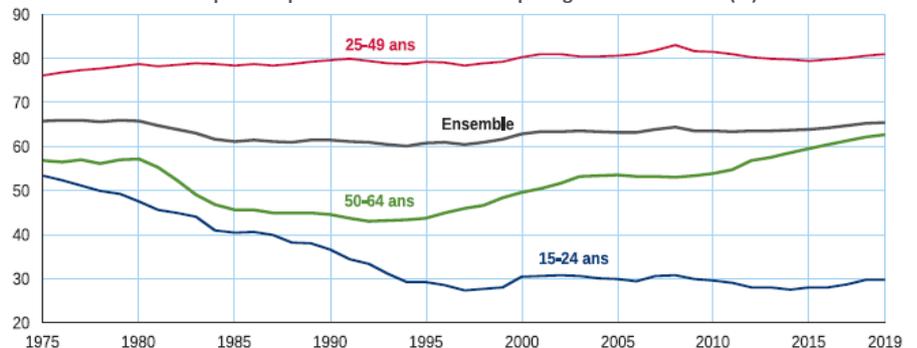
Type de données : annuelles
Unité : point de PIB
Champ : France
Source : DARES

Statut d'activité au sens du BIT en 2018

	Ensemble		Sexe (en %)		Âge (en %)		
	en milliers	en %	Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50-64 ans
Actifs	29 246	71,7	68,2	75,3	36,9	87,8	66,9
Ayant un emploi	26 751	65,5	62,4	68,8	29,7	80,9	62,6
Chômeurs	2 495	6,1	5,8	6,5	7,2	6,8	4,3
Inactifs	11 569	28,3	31,8	24,7	63,1	12,2	33,1
Ensemble	40 815	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.
Source : Insee, enquête Emploi 2019.

Taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans par âge de 1975 à 2019 (%)



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15-64 ans.
Source : Insee, enquête Emploi 2019, séries longues sur le marché du travail.

Les missions du budget général en 25 fiches

Les « Données de la performance » proposent une représentation synthétique et graphique des résultats obtenus par 25 missions du budget général de l'État en matière de performance. Elles permettent de prendre connaissance facilement des objectifs poursuivis et des principaux résultats obtenus par les grandes politiques publiques financées par l'État.

Cette sixième édition des « Données de la performance » présente, pour chaque programme, une comparaison entre les trois derniers exercices budgétaires exécutés à la fois sur les crédits de paiement et sur le taux d'atteinte des cibles, et une analyse synthétique, issue du rapport annuel de performances portant sur 2019. Le document restitue également les événements significatifs qui permettent de facilement comprendre les principaux résultats obtenus.